

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE



PROBLEMES D'ANALYSE REGIONALE

Les zones rurales et les centres
secondaires de la région de Bouaké



J. CHEVASSU & J. MICHOTTE

CENTRE DE PETIT-BASSAM
COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES

Volume II N°4 — 1969

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
D'OUTRE - MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

PROBLEMES D'ANALYSE REGIONALE

Les zones rurales et les centres secondaires
de la région de Bouaké

J.CHEVASSU & J.MICHOTTE

Centre de Petit Bassam
Côte d'Ivoire

Sciences Humaines
Volume 2 n° 4 - 1969

Le présent rapport est un travail d'équipe qui se situe dans la cadre du protocole d'accord conclu entre la République de Côte d'Ivoire et l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et dont l'objet est une recherche méthodologique en matière d'analyse et de programmation régionales.

Il constitue la première synthèse partielle des travaux effectués dans la région du Centre; l'intégration des analyses en cours de la ville de Bouaké et de sa couronne permettra ultérieurement de présenter un modèle synthétique de structure et de fonctionnement intéressant l'ensemble de la région.

Nous remercions vivement Monsieur le Préfet du Département du Centre ainsi que Messieurs les Sous-Préfets de Béoumi, Sakasso, Tiébissou, Botro, Diabo, Brobo, Didiévi et Katiola et les techniciens des divers ministères qui ne nous ont ménagé ni leur aide matérielle ni leurs conseils au cours de la réalisation de cette étude.

S O M M A I R E

Pages

AVANT PROPOS.....	2
INTRODUCTION: Le cadre régional d'analyse et la délimitation de la zone rurale.....	3
<u>PREMIERE PARTIE</u> : LES FLUX.....	12
Chapitre I : Les flux intra-zonaux.....	14
Chapitre II : Les flux intra-régionaux.....	25
Chapitre III : Les flux extra-régionaux.....	40
<u>DEUXIEME PARTIE</u> :LES DYNAMISMES ET LES FREINS AU DEVELOPPEMENT.	48
Chapitre I : Les problèmes posés par la croissance des centres.....	50
Chapitre II : Les problèmes posés par les transformations des structures de production de la zone rurale...	63
Chapitre III : L'utilisation des revenus et l'orientation actuelle de la consommation.....	70
POST-FACE.....	80
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	
Liste des cartes et des graphiques .	
 TABLE DES MATIERES.	

A V A N T - P R O P O S

*

* *

La présente étude se propose d'apporter une contribution en matière d'analyse et de planification régionales.

A - L'analyse régionale consiste tout d'abord à mettre en évidence les interdépendances et à comptabiliser les flux, à l'intérieur d'une région donnée et entre cette région et l'extérieur.

Cette démarche nécessite :

- Un inventaire et une identification des flux afin de montrer comment s'organise la vie économique sur le plan régional et comment l'ensemble régional s'insère dans l'espace national.
- Une présentation dans des cadres comptables cohérents susceptibles d'être raccordés à la comptabilité nationale des informations statistiques concernant les différents secteurs d'activités.

Ces deux premières phases du travail doivent aboutir dans une étape ultérieure à l'élaboration d'un tableau des relations entre les diverses activités à l'échelle régionale.

B - Ce premier document de synthèse qui est soumis à la critique des praticiens semble devoir satisfaire trois besoins de la planification régionale:

1. Il permet tout d'abord de formuler un diagnostic sur les caractéristiques de structure et de fonctionnement de l'économie en mettant l'accent sur le degré d'autonomie et le niveau d'intégration des activités de la région.
2. Il rend possible des projections concernant les effets de la localisation de projets ou des modifications de la demande finale (consommation, investissement, exportations) sur le niveau d'activité des secteurs.
3. Il doit permettre une localisation plus judicieuse des activités et de ce fait faciliter l'élaboration d'une programmation régionale et la recherche d'un optimum inter-régional.

I N T R O D U C T I O N

*

* *

LA DEFINITION DU CADRE D'ANALYSE

Dans un pays où l'organisation traditionnelle de l'espace connaît un profond remodelage en fonction du nouveau découpage administratif, de la création ou de l'amélioration de l'infrastructure routière, de l'équipement des villes, de la promotion des bourgs ruraux, du lancement de vastes opérations de développement en matière agricole, de la localisation des activités industrielles, l'économiste de même que le géographe éprouvent des difficultés à utiliser les critères habituels pour cerner les contours de la région. Ceci ne doit pas amener à conclure qu'il est impossible de procéder à l'analyse de l'organisation et du fonctionnement des flux à l'intérieur d'un espace plus ou moins polarisé ; il y a encore un effort de réflexion considérable à réaliser pour pouvoir définir des instruments d'investigation adaptés à la réalité que l'on désire observer dans les pays en voie de développement.

*

* *

I . La démarche suivie pour la délimitation de la région de Bouaké.

La définition du cadre d'analyse a nécessité le choix d'une série de critères qui ont semblé les plus significatifs pour préciser le contenu de l'espace régional et le fonctionnement de son économie.

L'aire d'influence de la ville de Bouaké recouvre un périmètre qui varie en fonction du secteur d'activité retenu.

On analysera successivement:

- Bouaké comme pôle industriel,
- l'aire du commerce des produits importés,
- l'espace desservi par les transports,
- l'aire du commerce de traite,
- l'aire d'achat des produits locaux.

A - Bouaké, pôle industriel.

L'implantation à Bouaké de certaines usines de transformation de produits agricoles: industrie textile de Gonfreville, ficelleries de Bouaké, Manufacture des Tabacs de Côte d'Ivoire donnent à l'économie de la ville une dimension internationale; mais son poids sur le marché à ce niveau reste très limité et n'entre pas dans le cadre de notre analyse.

L'approvisionnement en matières premières de ces usines dépend pour une part de la production agricole nationale par l'intermédiaire de la CFDT et de la CAITA; cette aire d'approvisionnement ne peut cependant, vu la faible intensité des flux, constituer une base de départ pour une délimitation de la région.

B - L'aire du commerce des produits importés.

Pour des raisons historiques et géographiques, Bouaké est devenu un centre commercial important en raison de sa localisation au centre du pays, au carrefour des grands axes routiers Nord-Sud et Est-Ouest en direction des pays limitrophes. La voie ferrée Abidjan Niger l'a atteint dès 1913, Elle a eu un rôle primordial sur le développement de la ville.

Très tôt, les succursales des maisons de commerce européennes s'y sont installées, prolongées par un réseau de commerçants ivoiriens, libanais, maliens, voltaïques, guinéens et ghanéens. A partir de ces points de vente des circuits de redistribution se sont établis. Ils diffèrent selon les produits, biens de consommation courante, produits pétroliers, poisson du Mali par exemple.

Cependant, au cours des dernières années, cette aire commerciale s'est modifiée, sous l'influence de divers facteurs:

- l'amélioration du réseau routier dans le sens Nord-Sud qui a détourné une grande partie du trafic directement vers Abidjan.
- la transformation des relations avec les pays voisins depuis l'indépendance.
- la croissance rapide d'Abidjan avec l'installation d'industries de transformation qui a modifié certains courants commerciaux traditionnels, en particulier celui du poisson.
- la politique de certaines sociétés commerciales qui préfèrent que leurs clients s'approvisionnent directement à Abidjan afin de réduire leurs frais de manutention.
- la concurrence exercée par le développement commercial de certaines villes : Korhogo dans le Nord, Daloa et Gagnoa dans le Centre-Ouest Yamoussokro au Sud du département du Centre.

On peut distinguer selon l'intensité des relations commerciales trois niveaux:

- une aire limitée dont l'approvisionnement se fait à Bouaké à concurrence d'au moins 60% des achats. Elle regroupe une population de 480 000 h ., y compris Bouaké.
- une aire plus large, qui englobe en outre les sous-préfectures dont 30 à 60% des achats se font à Bouaké.
- une aire d'extension maximum, qui regroupe toutes les sous-préfectures où l'influence du commerce de Bouaké se fait sentir.

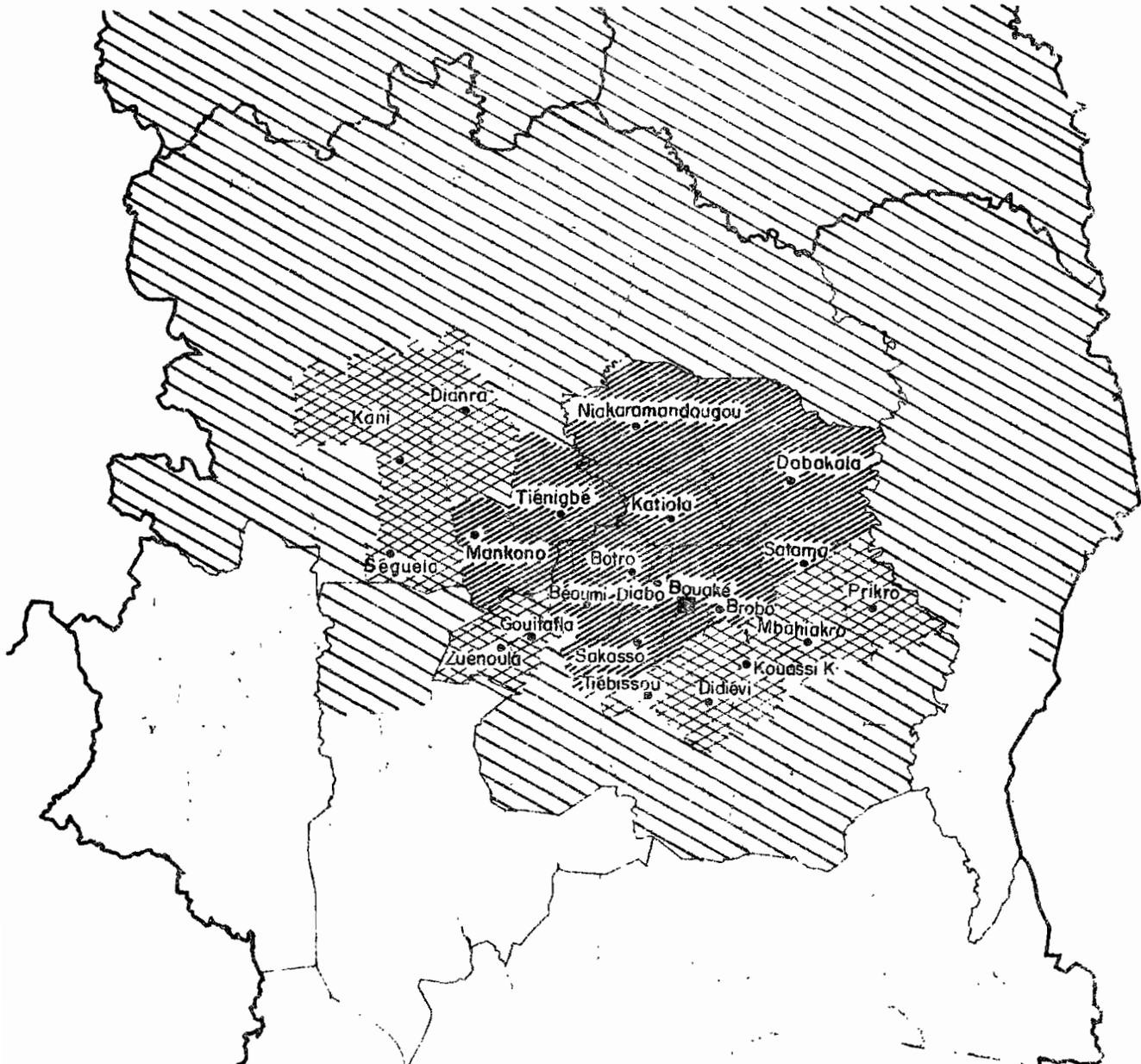
...../.....

Aire commerciale de Bouaké

pourcentage des achats effectués à Bouaké	plus de 60% des achats	30 à 60 % des achats	moins de 30 % des achats
	Bouaké	Gouitafla	
	Brobo	Kouassi-Kouassikro	
	Diabo	M'Bahiakro	
S/Préfectures du	Botro	Didiévi	Reste Département
	Dabakala	Tiébissou	du Centre
Département du	Katiola	Zuénoula	
Centre	Niakaramadougou	Prikro	
	Béoumi		
	Sakasso		
	Satama-Sokoura		
S/Préfectures du	Mankono	Seguéla	Reste Département
Dépt du Nord	Tiéningbé	Dianra	du Nord
	Kani		
			Département l'Est
			<u>Pays limitrophes:</u>
			Mali
			Haute-Volta

Cette classification montre que les relations commerciales s'effectuent dans un rayon supérieur à 100 kms.

Cette fonction de Bouaké dépasse d'ailleurs largement les frontières nationales puisqu'elle s'étend aux pays voisins, en particulier, au Mali et à la Haute-Volta.



**AIRE DE VENTES DES PRODUITS IMPORTES
DE BOUAKE**



Plus de 60%



de 30 à 60%



Moins de 30%

C - L'espace desservi par les transports.

Parallèlement à l'implantation commerciale, le parc des véhicules de transport de voyageurs et de marchandises s'est développé à Bouaké. L'espace desservi recouvre l'aire commerciale d'extension maximum et la dépasse en ce qui concerne le transport des voyageurs en direction d'Abidjan, Gagnoa, Daloa et Man.

D - L'aire du commerce de traite:

Bouaké étant situé dans une zone de savane n'avait pas vocation naturelle à devenir centre de traite du café et du cacao. Cependant l'installation de sociétés commerciales, l'importance du parc de camions et l'orientation des axes routiers avaient favorisé le développement de cette activité.

Cette aire de traite est moins étendue que celle du commerce. Depuis quelques années elle s'amenuise sous l'influence des facteurs suivants:

- la réglementation de la Caisse de Stabilisation des Produits Agricoles actuellement en vigueur: à partir de Bouaké le tarif des transports des produits de la traite est le même par la route que par le rail. Il est nettement inférieur à celui qui est pratiqué dans les autres points de collecte. Les traitants ont donc tendance à évacuer les produits sans passer par l'intermédiaire de Bouaké.
- l'activité de transport des centres semi-urbains de la région a connu une relative croissance ces dernières années. Les transporteurs commerçants préfèrent généralement livrer les produits à Abidjan pour profiter des tarifs routiers et pour ramener au retour des marchandises.
- la part croissante prise par les camions de gros tonnage en provenance d'Abidjan.

Aire du commerce de traite de Bouaké

fraction de la récolte vendue à Bouaké	supérieure à 60 %	entre 60 et 30 %	inférieure à 30 %
	Botro	Sakasso	Didiévi
	Diabo	Béoumi	Kouassikouassikro
Sous	Bouaké	Mankono	M'Bahiakro
Préfecture	Katiola	Gouitafla	Tiébissou
	Dabakala	Tiéningbé	Séguela

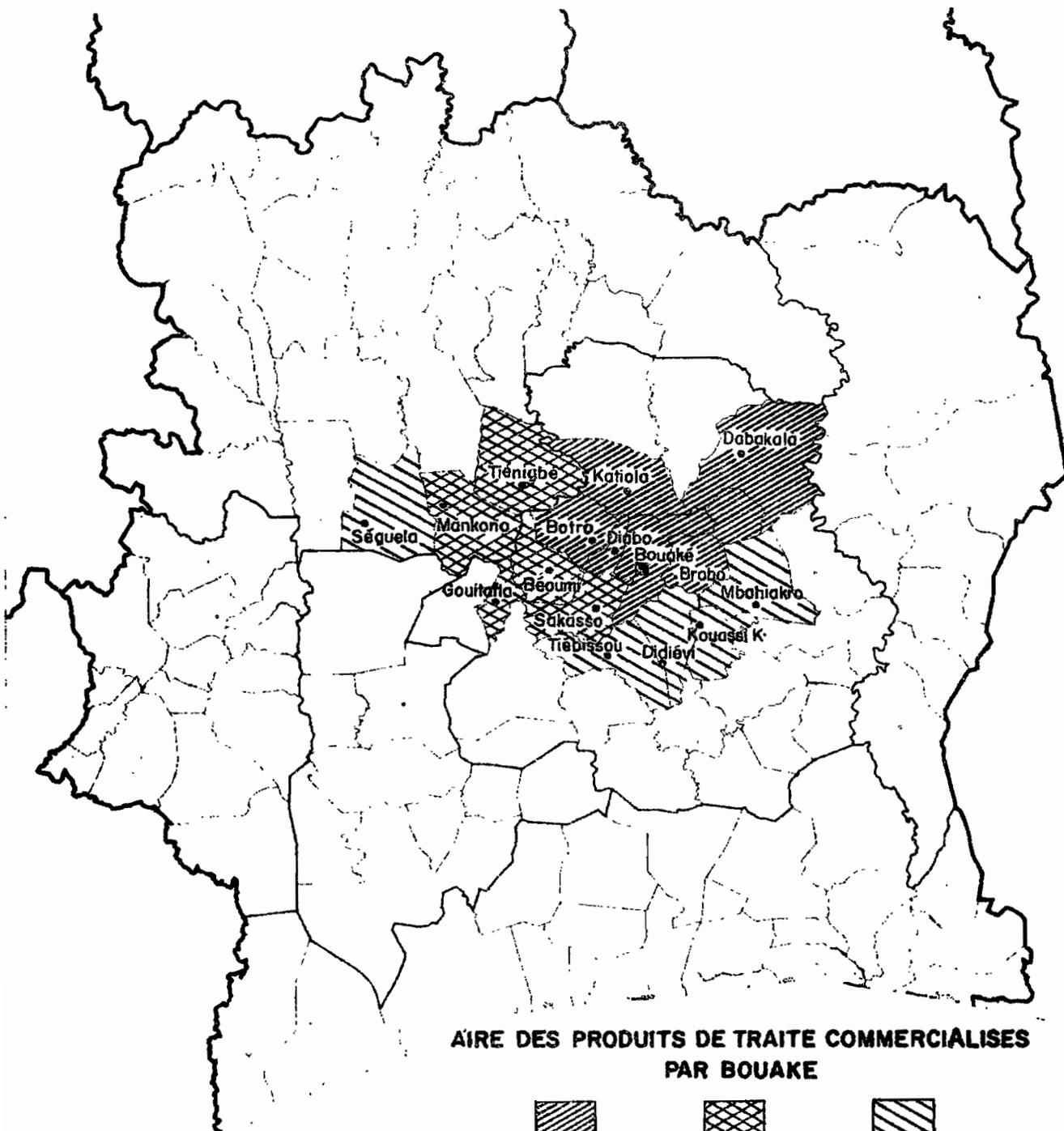
E - L'aire d'achats des produits locaux.

Entre Bouaké et l'espace rural environnant un réseau de relations s'est tissé dont la fonction essentielle est l'approvisionnement de la ville en produits vivriers. L'espace concerné est nettement défini par les grands marchés sur lesquels s'effectuent la majeure partie des achats par l'intermédiaire d'une classe commerçante Dioula et Baoulé qui réside à Bouaké ou dans les centres semi-urbains. Il s'étend sur un rayon de soixante kilomètres environ et regroupe les sous-préfectures suivantes:

- Au Nord : Katiola
- A l'Ouest: Béoumi , Botro, Diabo
- Au Sud: Sakasso, Tiébissou, Didiévi
- A l'Est: Brobo.

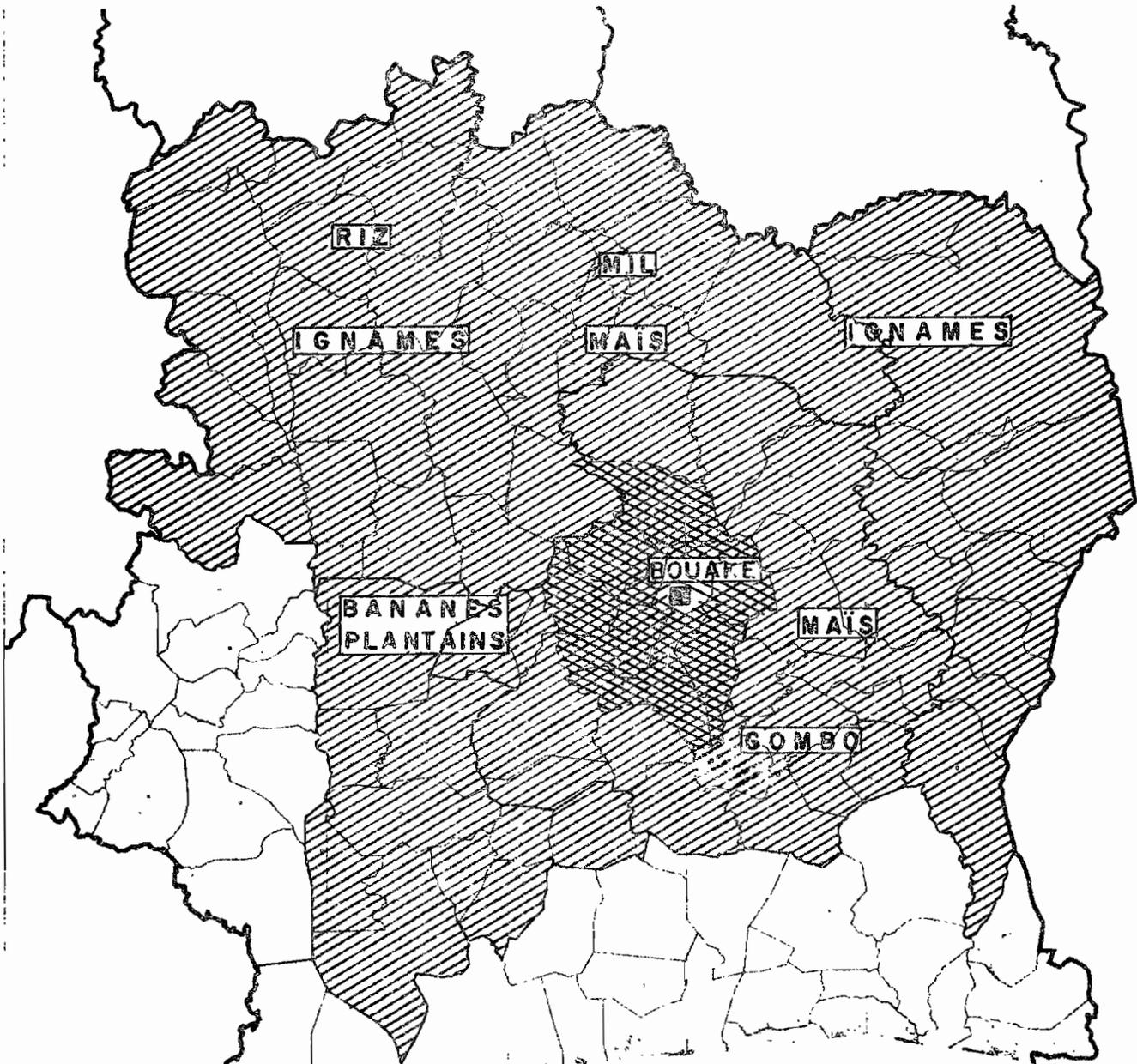
Dans chaque sous-préfecture fonctionnent un ou deux grands marchés dont certains jouent un rôle de trait d'union ou de relai remarquable.

Cette aire d'achats des produits locaux ne recouvre qu'une partie de la petite aire du commerce des produits importés.



**AIRE DES PRODUITS DE TRAITE COMMERCIALISES
PAR BOUAKE**





AIRE D'ACHAT DES PRODUITS VIVRIERS

-  Moins de 50% vente des produits vivriers à Bouaké
-  Plus de 50% vente des produits vivriers à Bouaké

F - Définition de la région et délimitation de son espace rural.

Cette rapide analyse montre que les critères retenus délimitent des espaces de dimensions différentes qui ne se recouvrent que partiellement.

A l'intérieur de ces espaces peuvent être distingués divers types de flux réels et de flux monétaires, univoques ou réciproques

L'identification et la mesure de ces flux peuvent être facilitées par le découpage de l'espace en zones plus restreintes, ici arbitrairement définies par les limites des sous-préfectures.

La région retenue comme cadre d'analyse au terme de l'étude est définie comme l'ensemble des zones à partir desquelles les flux réciproques avec Bouaké représentent au moins la moitié des flux d'entrée et de sortie enregistrés au niveau de chacune d'elle.

Son espace rural regroupe les sous-préfectures de Katiola, Béoumi, Botro, Diabo, Didiévi, Tiébissou, et Sakasso et Brobo.

II - CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE RURAL.

L'espace rural présente deux caractéristiques essentielles:

- Il est très diversifié
- il est fortement dépendant de l'extérieur.

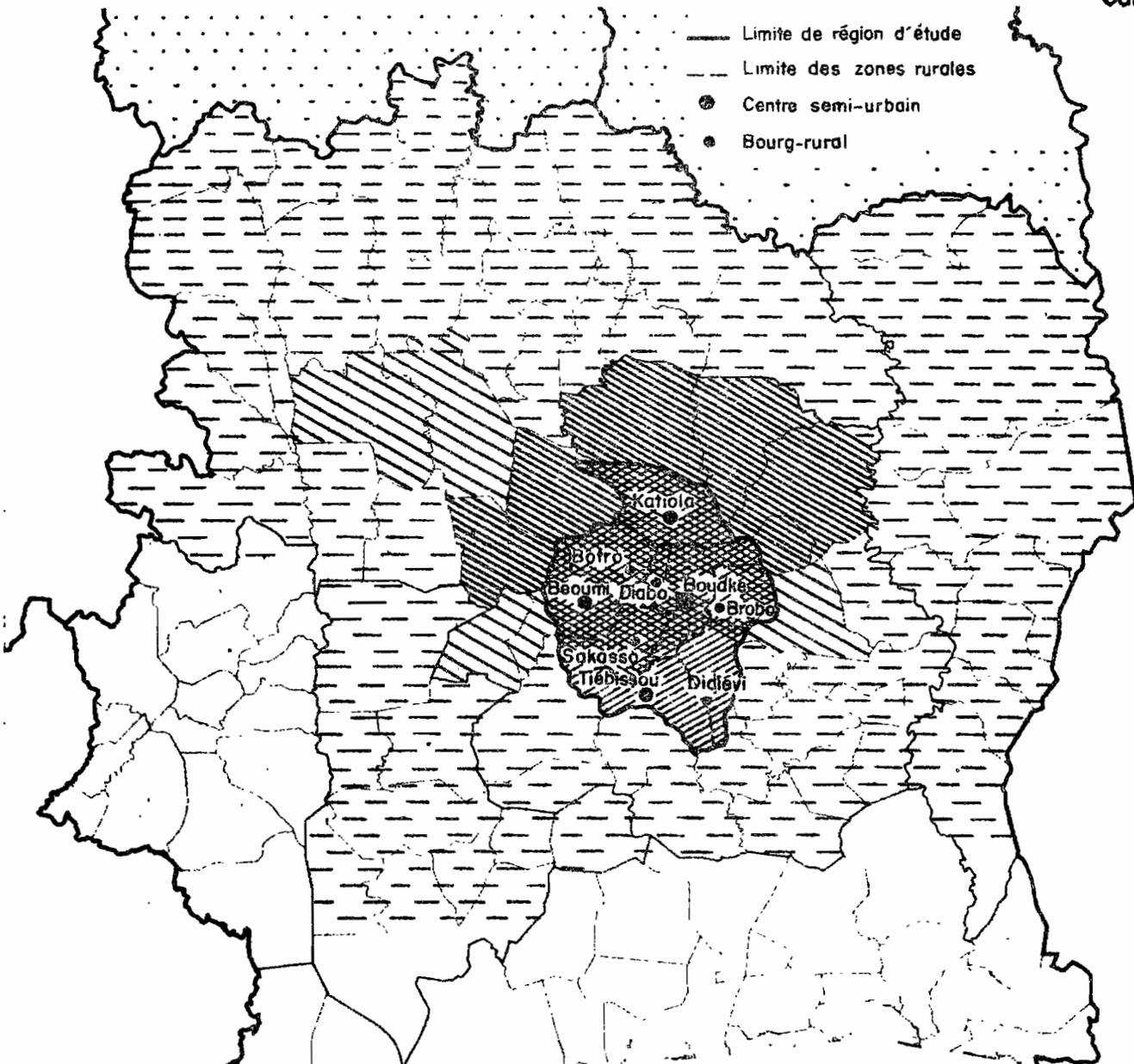
A - Les facteurs de diversification de l'espace rural.

En se fondant sur les facteurs naturels, démographiques et ethniques, sur les structures de production et le développement urbain, on s'aperçoit que l'espace rural environnant Bouaké est très diversifié.

1. Entre le Bassin du Bandama et celui du N'Zi le milieu naturel est dominé par les savanes arborées ou arbustives sur les versants et les brousses forestières sur les plateaux. Suivant la situation géographique du terroir ou le degré de démantèlement de la vieille surface ce sont les uns ou les autres qui l'emportent. Notons que dans le Nord-Ouest entre Katiola, Marabadiassa et Béoumi et dans le Sud-Ouest vers Sakasso et Tiébissou, les influences équatoriales sont plus nettes et la végétation revêt un caractère forestier plus marqué particulièrement favorable à la culture du café et du cacao.
2. Cette grande diversité du milieu naturel explique l'hétérogénéité des structures de production et les écarts enregistrés dans les niveaux de revenus.
3. La densité de population varie entre 5 et 50 habitants au kilomètre carré. On observe cependant, que toute la région est fortement affectée par les mouvements migratoires dont les causes sont à la fois d'ordre sociologique, économique et psychologique.
4. La majeure partie de la population appartient à l'ethnie Baoulé répartie entre plusieurs groupes nettement individualisés. Le Nord est occupé par les Tagouana et quelques villages du Nord de Béoumi par les OUAN.
5. Cet espace rural s'organise autour de centres semi-urbains ou de bourgs ruraux qui exercent une influence plus ou moins grande sur la nature des relations avec Bouaké selon leur niveau d'équipement et leur environnement économique.

AIRE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS IMPORTES ET DES PRODUITS VIVRIERS ENTRE LES ZONES RURALES ET BOUAKE

Carte n°4



- Limite de région d'étude
- - - Limite des zones rurales
- Centre semi-urbain
- Bourg-rural

VENTES OU ACHATS A BOUAKE

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | Plus de 50% produits vivriers
Plus de 60% produits importés |  | Moins de 50% produits vivriers
De 30 à 60% produits importés |
|  | Plus de 50% produits vivriers
De 30 à 60% Produits importés |  | Moins de 50% produits vivriers
Moins de 30% produits importés |
|  | Moins de 50% produits vivriers
Plus de 60% produits importés |  | Moins de 30% produits importés |

B - L'effet de domination du Sud sur l'espace rural.

En raison de la faible productivité de l'agriculture et de la forte densité de population dans une grande partie de la région, d'importants mouvements de population se sont développés, dont Bouaké n'a que très peu bénéficié, et qui se sont essentiellement orientés vers les milieux rural et urbain du Sud. Ces flux migratoires ont été à l'origine de flux réels et de flux monétaires dont la connaissance est indispensable pour la compréhension du fonctionnement de l'économie régionale.

12

*

* *

PREMIERE PARTIE

12

LES FLUX

*

* *

* *

PREMIERE PARTIE

Dans l'étude de l'organisation et du fonctionnement de la région, trois types de liaisons doivent être privilégiées:

- 1 - Les relations intrazonales: la zone étant définie comme l'espace environnant un centre semi-urbain ou un gros bourg rural érigé en sous-préfecture.
- 2 - Les relations intrarégionales, c'est-à-dire les relations existant entre les différents espaces organisés autour des centres semi-urbains et des bourgs ruraux (relations interzonales) et entre ces espaces et Bouaké.
- 3 - Les relations avec le milieu urbain ou rural extérieur à la région, c'est-à-dire non dominé par la ville de Bouaké.

Entre ces différents milieux le contenu et le mécanisme des flux peuvent varier. On peut, en effet, distinguer:

- d'une part, des flux univoques et des flux réciproques.
- d'autre part, des flux réels, monétaires et humains.

CHAPITRE - 1 -LES FLUX INTRAZONAUX

La région regroupe des ensembles non homogènes organisés autour de centres semi-urbains et de bourgs ruraux qui correspondent approximativement aux limites des sous-préfectures dominées par la ville de Bouaké.

1 - Entre les zones rurales, les centres semi-urbains ou les bourgs ruraux se sont tissés des relations par l'intermédiaire des marchés où s'effectuent les achats et les ventes de produits locaux et importés, et à l'occasion de la traite du café et du cacao.

On y distingue habituellement une partie pauvre et une partie riche différenciées par les revenus tirés du café. Ces disparités de niveaux de vie sont à l'origine de flux migratoires et monétaires plus ou moins réguliers.

Le degré d'équipement et le dynamisme des centres semi-urbains provoquent aussi des mouvements migratoires en provenance des zones rurales.

I - LE ROLE DES MARCHES RURAUX.

Leur nombre et leur importance différent selon les zones. C'est par leur intermédiaire que s'établissent d'une part les intercommunications entre les cellules de production de la zone rurale; d'autre part, la majeure partie des liaisons avec le centre.

Pour bien déterminer la place que ces marchés occupent dans l'organisation et le fonctionnement de la zone rurale, il convient de recourir à une typologie plus fine et de distinguer:

- 1 - les marchés villageois, qui intéressent un ou deux sous-groupes ethniques et qui regroupent moins de 500 personnes.
- 2 - Les marchés ruraux qui ont un pouvoir d'attraction plus grand et sur lesquels les transactions sont plus intenses. Ce sont généralement des lieux d'échanges entre les commerçants ambulants et les villageois mais aussi des points de collecte de produits vivriers pour la consommation urbaine. L'existence et le dynamisme de ces marchés sont dus vraisemblablement à la présence d'un centre urbain doté d'une classe commerçante. Ce phénomène est particulièrement net à Béoumi et à Katiola où la sphère d'influence de ce type de transactions dépasse largement les marchés de leur zone respective.

II - LA TRAITE DU CAFE ET DU CACAO

C'est une période durant laquelle les relations entre la zone et le centre atteignent leur plus haut niveau. La commercialisation du café et du cacao a un effet bénéfique sur le transport et le commerce des centres par les flux de revenu qu'elle entraîne en faveur du milieu semi-urbain dont les principaux bénéficiaires sont:

- d'une part les traitants-commerçants qui achètent le café ou le cacao et vendent conjointement les produits importés qu'ils ramènent d'Abidjan ou de Bouaké avec des coûts de transport moins élevés.
- d'autre part, le secteur des transports qui bénéficie pendant cette période d'une demande accrue permettant en particulier un amortissement plus rapide du matériel.

La conjonction de ces divers facteurs liés à l'équipement administratif expliquerait la croissance rapide d'un centre comme Sakasso au cours des dernières années contrairement à Brobo, Didiévi, Botro et Diabo.

III - LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTRAZONAUX LIES AUX ACTIVITES AGRICOLES.

Ces mouvements migratoires résultent de l'inégale répartition des sols propices à la culture du café à l'intérieur des espaces concernés. Ils sont orientés du Nord vers le Sud, c'est-à-dire de la savane arbustive ou arborée vers la forêt. Une fraction des jeunes des villages à prédominance vivrière partent annuellement pour une période de six mois environ louer leur force de travail dans les secteurs caféiers et cacaoyers des sous-préfectures.

L'ampleur de ce phénomène varie avec l'importance des surfaces occupées par le café. Cette tendance n'est vraiment perceptible qu'à Sakasso, Tiébissou et Béoumi, elle est, en fait, assez limitée car elle ne concerne que 8 à 11% des migrants saisonniers.

Sous Préfecture	migrants sai- sonniers Totaux	migrations in- trazonaux		revenus monétaires
		V A	%	
Sakasso	2 710	309	11,4	5 716 500
Tiebissou	2 397	273	11,4	5 050 500
Béoumi	2 755	209	7,9	3 866 500

La faiblesse de ces chiffres s'explique essentiellement par le fait que les possibilités d'emploi sont très réduites:

- Les exploitants des gros villages caféiers préfèrent employer les Baoulé appartenant à une tribu différente de la leur ou des étrangers.
- Les Baoulés répugnent à travailler en tant que salariés. Quand ils acceptent cette condition, ils préfèrent s'éloigner le plus possible de leur groupe d'origine.

- Les migrations saisonnières ayant la plupart du temps comme objectif l'exploration du terrain en vue de l'éventuelle création d'une plantation, le déplacement intra-zonal ne présente aucun intérêt dans la mesure où les rares terres propices à la culture du café sont déjà appropriées.

Ces flux migratoires sont à l'origine de flux monétaires de la partie riche vers la partie pauvre. Le salaire moyen par migrant étant de l'ordre de 18.500 Frs; on obtient ainsi un volume de transfert de 14.633.500 Frs soit l'équivalent de la production de 437 hectares de coton (1).

IV - LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTRA-ZONAUX LIES AU DEGRE D'EQUIPEMENT DES CENTRES ET A LEUR NIVEAU DE DEVELOPPEMENT.

A - Les mouvements migratoires durables vers les centres:

A côté des migrations qui s'effectuent d'un point de la zone rurale à un autre, on observe un faible mouvement de population à destination du centre semi-urbain ou du bourg rural. Il ressort de la plupart des enquêtes effectuées que les centres semi-urbains et les bourgs ruraux arrêtent entre 1 et 5% des migrants. Leur répartition socio-professionnelle permet de mettre en évidence les facteurs d'attraction et constitue en même temps un excellent indicateur du niveau de développement des centres.

En se fondant sur ce critère, on peut distinguer trois types de Centres:

(1) Sur l'hypothèse optimiste de 1 000 kgs à l'hectare.

Types de Centres	part des mi- grants retenus par le Centre	Répartition socio-prof. migrants						TOTAL
		Fonction Publique	Commerce et Services	Artisanat de Pro- duction	Agricultu- re	sans profession		
KATIOLA								
BEOUKI	5,0	1,0	12,5	31,3	19,7	36,5	100	
TIEBISSOU								
SAKASSO	1,7	7,6	7,6	7,6	73,0	4,1	100	
BOTRO -BROBO								
DIABO	0,7	25,0	-	-	75,0	-	100	
DIDIEVI								

- Le premier serait représenté par Katiola, Béoumi et Tiébissou qui sont des centres anciens dotés d'un niveau d'équipement relativement élevé. Les activités liées au commerce, au transfert et à l'artisanat offrent quelques possibilités d'emploi. En raison de facteurs historiques et de leur localisation sur des axes importants, ces centres constituent aussi un gîte d'étape et d'observation pour les jeunes ruraux qui se dirigent vers les grandes villes et pour les anciens élèves, ce qui explique le pourcentage élevé des "sans profession".
- Le second correspond à Sakasso. Ce centre est de création récente. La structure socio-professionnelle actuelle des migrants s'explique par le fait que dans les années qui ont suivi l'ouverture de la sous-préfecture des emplois ont été créés par la mise en place des services administratifs. Durant cette période le commerce et l'artisanat ont connu un essor parallèle. La répartition observée subira de profondes modifications si d'autres secteurs d'activités ne viennent pas relayer l'effort de la fonction publique.

- Le troisième type est constitué par les centres où les équipements sont encore sommaires. Ceux-ci ne fixent pas les migrants car ils n'ont aucun moyen de les retenir. La fonction publique constitue le seul débouché mais sa capacité d'accueil est limitée.

Ces mouvements migratoires entraînent des flux de services réciproques. Il apparaît en effet que les titulaires d'un emploi dans le milieu semi-urbain accueillent habituellement des membres de leur famille. Il s'agit surtout d'élèves ou de jeunes parents. En contrepartie, ils reçoivent du village des produits vivriers et bénéficient d'une contribution appréciable pour les travaux domestiques.

B - Les mouvements périodiques vers les centres:

Il faut enfin, mettre l'accent sur les migrations saisonnières à destination du centre. C'est essentiellement le fait des élèves des écoles primaires et des collèges. L'intensité de ces mouvements migratoires varie avec le degré d'équipement du Centre. Les équipements à caractère collectif (écoles, hôpitaux) sont généralement implantés au chef-lieu de la sous préfecture ; leur rôle est primordial dans les relations du centre avec sa zone rurale, de même que l'existence ou non d'un marché quotidien.

1. L'impact de l'infrastructure scolaire.

Pendant la période scolaire le centre se gonfle d'une forte proportion d'élèves venant de la zone rurale ainsi que de la population des enseignants, Béoumi et Katiola sont les plus favorisés, les élèves de la zone représentant alors 18% de la population résidents à Béoumi et 10% à Katiola contre seulement 6% à Diabo.

En effet, les élèves de la zone qui résident ou se rendent quotidiennement dans les centres utilisent la majeure partie de leur revenu (bourses ou transferts familiaux) à des achats dans le centre. A titre indicatif, les élèves de la zone fréquentant les écoles primaires du centre de Béoumi dépensent annuellement environ 7 millions pour l'alimentation et les produits courants.

2 - L'impact de l'infrastructure administrative et sanitaire.

Par ailleurs les villageois sont appelés à se rendre au centre pour des raisons administratives, judiciaires et sanitaires. Ces déplacements s'effectuent la plupart du temps le jour du marché. Leur durée est extrêmement variable.

La présence de cette population temporaire exerce une grande influence sur les diverses activités du centre, en particulier sur le transport, le commerce et les services.

3 - La fréquence des marchés.

Les relations entre la zone et le centre dépendent du caractère quotidien ou hebdomadaire du marché.

- Dans le premier cas, elles sont intensifiées mais elles n'intéressent que les villageois résidant dans un rayon de 10kms environ qui peuvent s'y rendre à pied pour commercialiser leurs produits. Les marchés de Katiola, Béoumi et Tiébissou font partie de cette catégorie. Cette couronne s'agrandit une ou deux fois par semaine à l'occasion des grands marchés.
- Dans le second cas, la majeure partie des échanges entre le centre et la zone se réalisent lors du grand marché hebdomadaire. Toutefois, un embryon de marché quotidien apparaît dans quelques uns de ces centres en voie d'équipement, en particulier à Sakasso.

V - LES FLUX DE BIENS ET SERVICES ENTRE CENTRE ET ZONE

A - Les flux de produits vivriers de la zone vers le centre.

Les achats du centre à la zone sont limités pour deux raisons:

1. la proportion d'agriculteurs résidents au centre est élevée. Elle est égale environ à 75% des actifs dans un bourg rural tel que Brobo, compris entre 40 et 60% dans les centres semi-urbains.

- la différenciation socio-professionnelle n'est pas encore très nette, beaucoup d'artisans sont aussi agriculteurs; certains commerçants et fonctionnaires ont un champs d'igname. Ils sont parfois même offreurs.

Une étude des paniers des consommateurs à la sortie des marchés a néanmoins permis d'établir un budget type des urbains dont la profession principale n'est pas l'agriculture

Répartition de la consommation finale moyenne des urbains.

Produits	Valeur (Frs)	%
1- Alimentation	10 300	32,5
produits locaux		
2- Alimentation importée		
poissons	1 800	5,7
volaille-viande	900	2,8
riz	1 600	5,1
pain	1 800	5,7
Huile	900	2,8
sucre	1 200	3,8
sel	200	0,6
farine	200	0,6
lait	200	0,6
Divers	200	0,6
TOTAL Al.Importée	9 000	28,4
3- Boissons importées		
V i n	1 000	3,2
divers	800	2,5
	1 800	5,7
4- Autres produits		
cons.courante.		
pétrole	1 200	3,8
cigarettes-allumettes	900	2,8
savon autre hyg.	1 150	3,6
vêtements chaussures	4 500	14,2
articles ménagés	1 500	4,7
articles scolaires	300	1,0
pharmacie	1 000	3,2
	10 550	33,3
TOTAL prod.importés	21 350	
TOTAL GENERAL	31 650	100

L'achat moyen annuel de produits locaux par urbain s'élève à environ 10.300 Frs soit 32% de leur consommation finale.

Selon l'importance relative des agriculteurs du centre, les achats à la zone sont plus ou moins élevés.

- 38% des achats du centre à Katiola et à Botro
- 82% des achats du centre à Béoumi, Tiébissou
- entre 70 et 75% à Sakassou, Brobo et Diabo.

Origine des achats de produits ruraux par les centres(1)

Centre	Achat Total du centre	Achat au centre	Achat à la zone	Achat à l'extérieur
Katiola	71,0	28,0	27,0	16
Béoumi	55,0	10,0	45,0	-
Tiébissou	33,0	6,0	27,0	-
Sakasso	20,5	5,0	15,5	-
Botro	8,0	5,0	3,0	-
Brobo	7,5	3,0	4,5	-
Diabo	7,5	3,0	4,5	-
Didiévi	6,5	2,0	4,5	-
TOTAL	209,0	62,0	131,0	16
%	100	29,7	62,7	7,6

(1) Non compris les achats pour revendre.

8 LES RELATIONS LIEES AU ROLE DES CENTRES SEMI-URBAINS
DANS LA SATISFACTION DES BESOINS DE LEUR ZONE RURALE.

Elle sont étroitement liées à la dimension du centre et à son équipement, à l'étendue démographique et au niveau de revenu de la zone rurale, à la localisation par rapport à Bouaké ou à d'autres centres plus développés.

1 - Les flux commerciaux.

Béoumi, Katiola, Tiébissou, Sakasso tiennent une place importante dans la redistribution des produits importés, les commerçants de ces centres fournissent la majorité des marchandises aux boutiquiers et tabliers des villages et leur chiffre d'affaire relativement élevé leur permet de faire du commerce de demi-gros.

Les magasins des centres offrent une variété de produits suffisamment grande par rapport aux besoins des ruraux pour satisfaire directement 80% de la demande.

Les bourgs ruraux n'ont pas la même capacité commerciale à cause de la faiblesse de la demande qui résulte de leur caractère agricole plus prononcé. Ils ne font face qu'à 50% de la consommation des ruraux de Brobo, Diabo et Didiévi. Ce taux tombe à 25% à Botro qui subit la concurrence de Béoumi, Katiola et Bouaké.

2 - Les flux de transport.

Contrairement aux bourgs ruraux, les centres semi-urbains satisfont en grande partie la demande de la zone. La présence de nombreux marchés où sont collectés les produits destinés à l'approvisionnement urbain leur assure un niveau d'activité régulier. Ces relations sont renforcées quand il existe un marché quotidien.

3- Les flux de produits artisanaux, et de services.

En plus des achats effectués au niveau des villages, une partie de la demande rurale s'oriente vers l'artisanat moderne: boulangers, tailleurs, réparateurs de cycles, cordonniers, photographes et l'artisanat du bâtiment, installés dans les centres semi-urbains.

Ce secteur satisfait intégralement les besoins des ruraux à Béoumi, à Katiola et pour une part importante à Tiébissou. En revanche, il couvre moins de 50% de la consommation dans les autres centres.

Quant aux services, ils ne font l'objet que d'une demande très faible de la part de la zone. Cette demande intéresse principalement les restaurants, les bars et les loisirs.

CHAPITRE IILES FLUX INTRA-REGIONAUX

Entre les zones rurales organisées autour des centres semi-urbains ou des bourgs ruraux en voie d'équipement s'est constitué un réseau de flux résultant d'activités diverses qui ne se recouvrent pas obligatoirement. Quatre sphères d'activités doivent être prises en considération :

- Celles qui sont le fait de la puissance publique et qui intéressent plusieurs zones: écoles, hôpitaux etc...
- Celles qui sont liées à la production caféière: migrations saisonnières.
- Celles qui sont dépendantes de la commercialisation des produits locaux et importés, de l'artisanat, des services et du transport.
- Celles qui sont directement commandées par la ville de Bouaké.

I - LES FLUX INTER-ZONNAUX

A - Le rôle des équipements collectifs.

Une partie importante des flux intra-régionaux est liée à l'implantation de certains services collectifs :

1. les hôpitaux ont une zone d'influence qui dépasse le cadre de la seule sous-préfecture d'installation.

Dans ce domaine, les anciens chefs lieux administratifs Katiola, Béoumi, Tiébissou bénéficient tous d'une infrastructure répondant en partie aux besoins. En revanche parmi les nouvelles sous-préfectures, seule Sakasso est dotée d'un hôpital. Les malades des centres défavorisés sont contraints à des déplacements temporaires qui sont à l'origine de dépenses en dehors de leur zone de résidence.

2. Les écoles secondaires ont une capacité d'accueil supérieure à une seule sous-préfecture. La majorité des élèves proviennent des zones limitrophes.

Ce sont les anciens chefs-lieux administratifs, Béoumi, Katiola et Tiébissou qui ont tiré profit de ces investissements au cours des dernières années.

3. Les autres investissements collectifs, P.T.T., Perception, écoles secondaires, services de développement rural, jouent le même rôle mais à un degré moindre.

Tous ces flux intra-régionaux ont un pouvoir d'induction limité sur les installations durables de population dans le centre. Seule 1,2% de la population de Béoumi par exemple a déclaré comme motif d'installation l'école et 1,5% la maladie. Par ailleurs, les observations faites sur la population scolaire montrent que celles-ci s'orientent de plus en plus vers Bouaké ou Abidjan,

en particulier à cause de la faiblesse de l'environnement socio-culturel et de l'absence d'emplois autres qu'agricoles.

Néanmoins, les flux monétaires liés à ces mouvements de population ne sont pas négligeables. A Katiola, Béoumi et Tiébissou les élèves dont les parents ne résident pas dans la sous-préfecture reçoivent environ 12 millions par an, bourses non comprises:

Au cours des dernières années la réorganisation administrative a eu pour principal effet de modifier fortement ces relations intra-régionales. Les ventes directes des anciens centres aux zones qui leur étaient rattachées ont subi une baisse relative à Béoumi, Tiébissou et Katiola. La concurrence commerciale dans ces derniers centres a eu pour conséquence le développement du commerce ambulante et l'ouverture de boutiques dans les nouveaux centres par les gros commerçants des anciennes circonscriptions.

B - Les relations inter-régionales liées aux activités agricoles.

1. Les mouvements migratoires intra-régionaux.

Ils se font essentiellement en direction des zones caféières du Sud de la région. Il s'agit de migrations saisonnières dont l'intensité est fonction des perspectives de la production caféière dans le milieu d'accueil .

a- Ces flux migratoires sont aussi importants que ceux qui intéressent la zone. Ils représentent entre 5 et 10% de l'effectif total des migrants. Les zones d'accueil privilégiées sont le Sud de Béoumi, le Nord de Tiébissou, une étroite bande au Nord de Botro.

- b. Les migrants viennent généralement des secteurs défavorisés du Nord-Ouest et du Nord-Est de la région. Néanmoins on observe un échange de main d'oeuvre entre les zones caféières elles mêmes, ce qui montre que les migrations ne sont pas seulement motivées par l'absence du café.
- c. La faiblesse des migrations intra-régionales ne s'explique qu'en partie par la faible capacité d'accueil des zones prospères (dont la production est très fluctuante). Un autre élément doit être pris en considération pour éclairer ce phénomène: Il s'agit comme nous l'avons déjà signalé lors de l'analyse des flux intra-zonaux du désir des jeunes d'aller créer des plantations à l'extérieur étant donné la saturation des terres à café disponibles dans le périmètre concerné. En effet, le départ pour les "six mois" s'effectue dans un double objectif: en premier lieu, il doit satisfaire un désir immédiat, la recherche de liquidités; en second lieu, il répond à la nécessité de prospector le terrain en vue d'une installation durable; seul le premier objectif peut être atteint dans le cadre régional.
2. En retour ces flux migratoires donnent lieu à des flux monétaires dont l'impact au niveau des zones bénéficiaires n'est pas identique (1).
- Dans le cas de Botro, Diabo, Brobo, Didiévi et Katiola, on enregistre un accroissement du revenu net.
 - En ce qui concerne Sakasso, Tiébissou et à un moindre degré Béoumi, les rentrées et les sorties monétaires provenant des migrations intra-régionales se compensent largement.

(1). Cf. tableau sur les flux démographiques et monétaires intra-zonales.

C - Les relations liées à la commercialisation des produits locaux.

Les zones rurales concernées ne vivent pas en vase clos. Il existe entre elles des intercommunications par l'intermédiaire des marchés. A cet effet, il convient de bien discerner la place tenue par les marchés des centres semi-urbains et celle qu'occupent les marchés de contact.

1 - Le marché du centre semi-urbain exerce sur les zones avoisinantes une attraction plus ou moins grande. Celle-ci est fonction de divers facteurs:

- . La dimension démographique du centre et son dynamisme commercial
- . La localisation par rapport aux axes routiers.
- . La fréquence du marché quotidien ou hebdomadaire.
- . La demande de produits vivriers et en particulier d'igname dans la zone où se trouve le siège du marché.

Mais les véritables contacts, c'est-à-dire ceux qui donnent lieu à un échange effectif se produisent généralement pendant la période du boutumage de l'igname, c'est-à-dire entre les mois d'Avril et de Juin; l'igname est en effet le seul produit qui rapproche les zones rurales. En dehors de la traite, c'est l'époque où la circulation monétaire atteint son plus haut niveau. C'est aussi celle où les dépenses par tête pour les produits vivriers sont les plus élevées.

Ce sont les zones dépourvues de café qui bénéficient de ce cycle de l'igname.

Dans la région deux groupes se distinguent nettement:

- . Celui des offreurs: Katiola, Botro, Diabo, Brobro, Didiévi.
- . Celui des demandeurs: Sakasso, Béoumi, Tiébissou.

Cette classification exprime une tendance, plus ou moins accusée en raison des conditions climatiques, à favoriser les cultures vivrières/à ^{ou} mettre l'accent sur le café.

Les achats effectués par le groupe des demandeurs auprès de celui des offreurs ont été estimés à 18 millions de francs Cfa en 1968, qui peut être considérée comme une année moyenne pour le café et les vivriers.

- 2 - En dehors de la commercialisation de l'igname, les échanges entre les zones rurales s'effectuent par les marchés de contact qui jouent un rôle de trait d'union indiscutable.

- Diébonoua entre Tiébissou-Sakasso-Bouaké.

- Ravinrt entre Tiébissou-Didiévi.

- Abolikro entre Béoumi-Diabo-Botro-Sakasso.

Bien que ces marchés soient surtout des centres de collecte des produits à destination de Bouaké, ils donnent lieu à un échange entre les villageois des zones intéressées, ce dernier ne porte que sur de faibles quantités et n'a que peu d'incidence sur les rentrées monétaires.

- 3 - Les relations liées à l'existence d'une classe marchande dynamique. Elles sont en majeure partie le fait des femmes d'origine Dioula et Baoulé qui vont collecter des produits vivriers en dehors de leur zone de résidence afin de les revendre dans le centre semi-urbain, à Bouaké ou à Abidjan.

Dans la région concernée, ce phénomène n'a été perçu qu'à Béoumi et à Katiola(1).

(1) Cf. Béoumi - Katiola.

D - Les flux liés aux activités économiques des centres.

1 - Les flux commerciaux de produits importés

Seul le commerce des trois centres urbains les plus développés, Katiola, Béoumi et Tiébissou exerce un pouvoir d'attraction sur les habitants des zones limitrophes. On peut estimer ces ventes intra-régionales à :

- 60 millions de Béoumi à Sakasso, Botro, Gouitafla et Mankono.
- 90 millions de Katiola à Dabakala, Niakaramandougou et Botro.
- 30 millions de Tiébissou à Didiévi principalement et à Sakasso.

Ces achats ont lieu :

- soit directement au centre à l'occasion du grand jour de marché. La concurrence des magasins traditionnels et des "Chaîne Avion" permet de mettre à la disposition des villageois une gamme assez variée de produits à des prix intéressants.
- soit par les achats faits aux commerçants ambulants : colporteurs tabliers ou voitures commerciales en provenance du centre semi-urbain.
- Soit par l'installation de succursales dans les nouveaux centres

2 - Les flux de transport.

Les activités du transport de Katiola, Béoumi et Sakasso débordent largement les limites de la circonscription administrative. Elles sont étroitement dépendantes de l'organisation de la commercialisation des produits vivriers et de la traite. On observe dans le cas particulier de Tiébissou un moins grand développement des transports à cause de la concurrence de la route et de la proximité de Yamoussokro et de Bouaké.

3 - Les flux de produits artisanaux et de Services.

L'artisanat et les services de ces centres ne sont pas suffisamment équipés pour pouvoir dépasser le cadre de leurs zones respectives. Dans ce domaine, les flux sont épisodiques; toutefois la rapide évolution de la consommation de pain a entraîné l'installation d'une boulangerie à Béoumi qui est à l'origine de l'intensification de ces relations.

II - LES FLUX ENTRE BOUAKE ET LE RESTE DE LA REGION.

Bouaké domine indiscutablement l'ensemble des zones rurales. Elle absorbe la majeure partie de l'offre de produits locaux et elle détient un quasi monopole en ce qui concerne le commerce des produits importés.

Cependant toutes ces relations se situent à des niveaux différents qui sont fonction du degré d'équipement des centres et de leur localisation par rapport à Bouaké, de leur spécialisation et de l'organisation de la commercialisation.

A - L'approvisionnement de Bouaké en produits locaux.

Il s'effectue à travers trois circuits:

a. Une partie des achats se réalise directement sur les marchés par l'intermédiaire de commerçants dioula principalement et baoulé qui résident à Bouaké ou dans les centres semi-urbains. Celles-ci sont moins d'une centaine environ qui se partagent les principaux marchés de la région.

En ce qui concerne les produits vivriers il existe une spécialisation des zones assez prononcée.

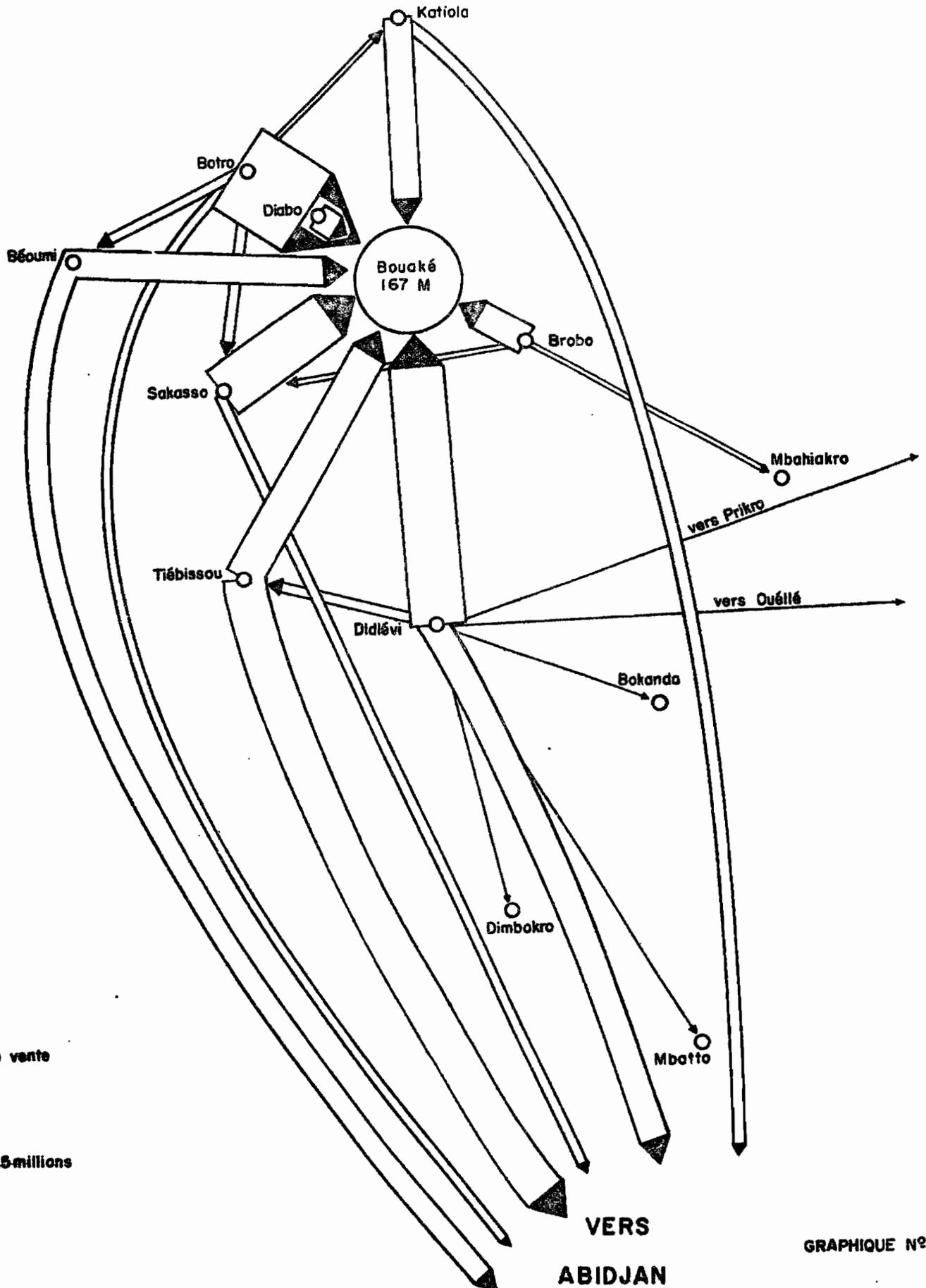
SAKASSO	: Banane, Arachide, Manioc, Fruits
BOTRO	: Maïs, Igname, Fruits
DIABO	: Maïs, Igname, Fruits, Condiments, Bois
BROBO	: Bois, Poulets, Igname, Fruits
TIEBISSOU	: Banane, Igname, Manioc
BEOUMI	: Banane, Arachide, Ouré-ouré, Fruits
KATIOLA	: Poulets, Maïs, Igname
DIDIEVI	: Igname, Fruits.

b. Dans certains centres, en particuliers Béoumi et Katiola on trouve un groupe de commerçants qui achètent directement les produits dans les villages et qui revendent une partie à Bouaké. Leur présence constitue un véritable barrage pour les collecteurs résidant à Bouaké.

c. Le troisième circuit est constitué par les commerçants de Bouaké qui font la tournée des villages de la région à certaines périodes de l'année.

Sous-Préfecture	vente Totale à l'extérieur (1) en Millions	ventes à Bouaké (2) en Millions	Rapport (1 et 2) en pourcentage	% par rapport à l'ensemble des ventes à Bouaké
Sakasso	32,0	25,0	78,1	15,0
Béoumi	27,0	15,0	55,5	9,0
Tiébissou	27,0	16,0	59,2	9,6
Katiola	18,0	12,0	66,6	7,2
Didiévi	40,0	25,0	62,5	14,9
Botro	67,0	45,0	67,1	26,9
Diabo	16,0	16,0	100,0	9,6
Brobo	13,0	13,0	100,0	7,8
TOTAL	240,0	167,0	69,6	100,0

PRINCIPAUX FLUX DE PRODUITS VIVRIERS



lieu de vente



1 cm = 2,5 millions

VERS

ABIDJAN

GRAPHIQUE N° 1

Les relations entre Bouaké et la zone rurale en ce qui concerne la commercialisation des produits locaux appellent un certain nombre de remarques:

- Le montant total des achats atteint environ 170 millions qui sont inégalement répartis entre les sous-préfectures de la zone.
- Le coefficient de dépendance est supérieur à 90% à Diabo et à Botro. Cela s'explique par le fait que les deux sous-préfectures sont situées dans un rayon de moins de 20 kms par rapport à Bouaké.
- Sakasso constitue un groupe intermédiaire. Il a un coefficient de dépendance de 78%. Ce taux élevé trouve sa justification dans le fait que ses marchés sont situés en dehors des grands axes routiers et que la zone a une importante production bananière pour laquelle Bouaké constitue un intéressant débouché. Notons qu'Asrîkro, le second marché de la sous-préfecture n'est guère plus éloigné de la ville que celui de Diabo.
- Le troisième groupe à un coefficient de dépendance compris entre 50 et 70%. Il est très hétérogène. Il est nécessaire de mettre l'accent:
 - . d'une part, sur les zones disposant de marchés situés sur les grands axes routiers ou à proximité de la voie ferrée comme Tié-bissou, Katiola et Didiévi.
 - . d'autre part, sur les zones comme Bésoumi et Katiola où la dépendance à l'égard de Bouaké est moins forte à cause de la présence d'une classe commerçante qui préfère vendre une partie des produits collectés à Abidjan où la marge bénéficiaire est plus élevée.

Notons enfin que le coefficient de dépendance varie avec le degré de spécialisation de la zone et des possibilités offertes par Bouaké. On pourrait, par exemple, citer le cas de la vente des poulets à Katiola qui dépasse le cadre régional.

ORIGINE DES VENDEURS ET DES PASSAGERS SUR CINQ PRINCIPAUX MARCHES DE LA ZONE DENSE.

S/P. d'origine	Vendeur d'Igname (en %)						Vendeurs de Banane (en %)					Vendeur de Paddy (en %)					Vendeur d'arachide (en%)						passagers (en %)	Nbre voit ture	Nbre pass gers									
	Béoumi	Botro	Diabo	Sakasso	Extérieur	TOTAL	Béoumi	Botro	Diabo	Sakasso	TOTAL	Béoumi	Botro	Diabo	Sakasso	TOTAL	Béoumi	Botro	Diabo	Sakasso	Bouaké	Extérieur				TOTAL	BOUAKE	BOUAKE						
BEQUIMI	83,0	13,0	1,0		3	100	92	7		1	100	94		6		100	100									74	7,0	3,0	5,0	9,0	2	100	5	90
SAKASSO	3,0	2,0	1,0	90,0	4,0	100				100	100				100	100				100	100				6,0	1,0		45	34	14	100	38	430	
BOTRO	1,0	81,0	18,0			100	1	93,0	7,0		100	1	85	15		100	1	85	15		100	100			1,0	42	8	1	32	1,0	100	30	300	
DIABO		6,0	94,0			100	3,0	17	79	1	100	1	3,0	97		100										1,0	6,0	5,0		43		100	20	220
ABOLIKRO (Diabo)	7,0	23,0	65,0	5,0		100	25	19	46	100	100	1	14,0	78	7,0	100	1	1	97		1	100	100			19,0	2,0	32	4,0	43		100	15	164

B - Les flux migratoires à destination de Bouaké.

L'attraction de Bouaké sur sa zone rurale est indéniable. Elle résulte de ses différentes fonctions administratives, commerciales et culturelles.

Trois flux migratoires semblent revêtir une importance particulière.

- a. Les déplacements temporaires des résidents de la zone qui répondent à des motifs variés: ventes de produits, démarches administratives, visites, loisirs (cinéma, sport, danse).
- b. Les déplacements au titre de la scolarisation. Ce mouvement a été considérablement freiné depuis la création des collèges d'enseignement général à Katiola, Béoumi et Tiébissou. Néanmoins, au delà du premier cycle, les élèves sont contraints de quitter la zone s'ils veulent poursuivre leurs études. Par ailleurs, de nombreux villageois envoient leurs enfants dans les écoles de Bouaké. La garde de ceux-ci étant confiée à un proche parent ou à un tuteur.
- c. Sur l'ensemble des migrants qui quittent la zone, environ 15% s'installent à Bouaké d'une manière durable. Ils sont la plupart du temps employés dans la fonction publique, le commerce, les services et l'artisanat. Cette répartition est surtout valable pour les hommes. Les femmes se livrent à un commerce épisodique aussi varié que diffus. Un faible pourcentage s'adonne à une activité permanente.

Répartition socio-professionnelle des migrants
de sexe masculin de la zone à Bouaké

Fonction Publique	Commerce & Services	Artisanat de product.	Agriculture	Sans profession	TOTAL
26,6	26,6	23,8	5,3	17,7	100

Il apparait donc que Bouaké ne retient qu'une faible partie de la population de sa zone en raison des faibles possibilités d'emplois et de l'absence de qualification de la population migrante qui ne peut s'orienter que vers le petit commerce de détail déjà hypertrophié et peu lucratif.

Ces différents flux démographiques entraînent des transferts de fonds importants entre la zone et la ville.

C - Les flux commerciaux entre Bouaké et sa région.

Ils présentent trois formes différentes:

- achats de gros et de demi-gros à Bouaké
- ventes de Bouaké directement à la zone
- achats au détail à Bouaké par les résidents de la zone.

a. Les achats de marchandises en gros et demi-gros

Bouaké est le principal lieu d'approvisionnement en produits importés des commerçants de la région, mis à part ceux de Tiébissou en raison de la localisation de ce centre

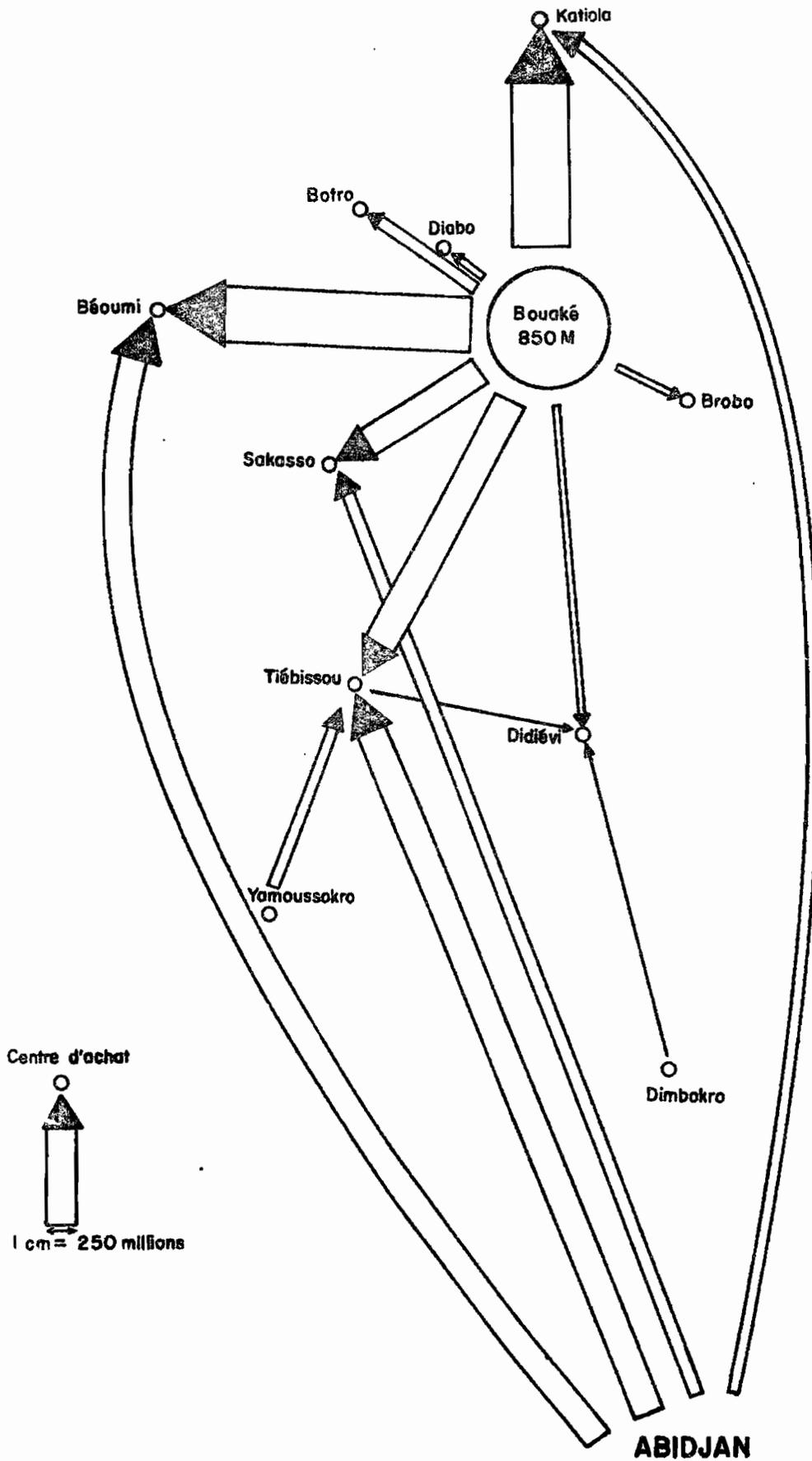
En période de traite cependant, les commerçants transporteurs de Béoumi et Sakasso (à fortiori ceux de Tiébissou), effectuent la majorité de leurs achats à Abidjan.

Par contre, les centres situés au Nord de Bouaké s'approvisionnent presque totalement dans cette ville; la faiblesse de la traite et des transports consolide cette dépendance....

b. Les ventes directes de Bouaké à la zone.

Certains commerçants de Bouaké se déplacent vers le consommateur rural :

FLUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS IMPORTES



- des camions de Bouaké circulent dans la région pour vendre des produits importés, mais ce type de commerce ambulant est de moins en moins rentable à cause du développement des centres semi-urbains et de la baisse des marges. Il a donc tendance à diminuer.
- des colporteurs de Bouaké se rendent dans la zone rurale. Ayant le privilège de résider à un grand carrefour où les moyens de communications sont nombreux, ils font le tour des principaux marchés. Ils réalisent une part importante de leurs ventes dans les centres de Botro, Didiévi, Diabo, Brobo et Sakasso. Certains vont même jusqu'à Katiola et Béoumi.

Ce type de commerce n'a aucun effet sur l'activité du centre et de la zone, les marges réalisées étant intégralement transférées à l'extérieur.

c. Les achats de la zone à Bouaké.

Les ruraux se déplacent rarement à Bouaké pour y faire des achats, cependant, pour certains produits au coût élevé: décortiqueurs, bicyclettes, velo-moteurs, radio, etc..., ils préfèrent souvent se rendre à Bouaké, soit parce qu'ils ne trouvent pas ce bien dans les bourgs ruraux, soit parce qu'ils espèrent trouver à Bouaké un plus grand choix et de meilleurs prix.

D - Les intercommunications liées au transport, à l'artisanat et aux services.

a. Les flux de transport.

Au cours des dernières années, le développement des transports à Béoumi, Sakasso et Katiola a diminué fortement l'influence de Bouaké dans la région.

Les autres zones continuent à dépendre fortement de Bouaké.

b. Les flux artisanaux.

- 1- Par suite du manque d'équipement et d'ouvriers spécialisés dans les centres, la plupart des réparations de véhicules, des travaux de menuiserie d'ébénisterie et de plomberie sont effectués à Bouaké.
- 2- En dehors de Béoumi, qui a sa propre boulangerie, et de Tiébissou qui est ravitaillé par Yamoussokro, la majeure partie, du pain vendu dans la zone provient de Bouaké. Il faut mentionner les ventes de poterie de Katiola à Bouaké.
- 3- L'artisanat des bourgs ruraux est très peu développé. Environ 50% des achats ont lieu soit à Bouaké, soit à des artisans ambulants de Bouaké.

c. Les flux de services.

Bouaké polarise sa région pour certains services dont il détient le monopole:

- Assurances
- Banques
- Cinéma

L'utilisation de ces services augmente avec le développement des activités urbaines. Leur installation dans les centres ne semble pas se justifier dans le contexte actuel.

CHAPITRE III

LES FLUX EXTRA-REGIONAUX

Entre la région de Bouaké et l'extérieur s'est constitué un réseau de flux dont la nature et l'intensité sont fonction de divers facteurs.

Deux types de flux doivent être pris en considération.

- Ceux qui ont trait à la périphérie immédiate de la région
- Ceux qui s'établissent avec l'extérieur.

I - LES RELATIONS DE LA REGION AVEC LA PERIPHERIE IMMEDIATE

A - Rôle des marchés de contact.

Tout autour de la région se trouve un périmètre assez vaste avec lequel les zones rurales entretiennent des rapports plus ou moins étroits. Ceux-ci ont lieu par l'intermédiaire des marchés de contact en ce qui concerne la commercialisation des produits vivriers.

Le Nord de Béoumi avec Tiénigbé, Mankono, Gouitafla

Le Nord de Botro avec Tiénigbé

Didiévi avec Dimbokro et Bocanda

Botro avec M'Bahiakro, Satama-Sokoura

Katiola avec Dabakala et Niakaramandougou

Sakasso avec Bouaflé

Tiébissou avec Yamoussokro.

Le rôle tenu par la classe commerçante résidant dans les centres semi-urbains est ici très important. Il est courant de rencontrer des collecteurs de Dimbokro à Didiévi, de M'Bahiakro à Brobo, de Béoumi à Gouitafla et de Katiola à Niakaramandougou et Dabakala.

Notons qu'il arrive qu'en période de haute conjoncture des villageois quittent la zone rurale pour commercialiser leur igname sur les marchés extérieurs. Par exemple ceux de Didiévi vont vendre leur igname à M'Batto, Ouéllé, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro et Bocanda.

B - Rôle des centres semi-urbains dynamiques:

L'approvisionnement en produits importés d'une partie de cette zone périphérique se fait par l'intermédiaire des commerçants de certains centres semi-urbains.

Là où les centres semi-urbains disposent d'un secteur commercial déjà fortement développé, la périphérie est généralement plus ou moins dominée. Ce phénomène se vérifie dans le cas de Katiola sur Niakaramadougou et Dabakala, Béoumi sur Mankono, Gouitafla. Néanmoins il faut signaler le cas de Tiébissou qui achète 13% de ses produits importés à Yamoussokro.

Par contre, là où les centres ne sont pas très équipés, on observe le phénomène inverse. Didiévi s'approvisionne en partie à Dimbokro et Yamoussokro. Le commerce ambulante de M'Bahiakro réalise une partie de ses ventes à Brobo. L'artisanat ou les services des centres dynamiques situés à la périphérie se substituent parfois à l'initiative locale. L'exemple du pain de Yamoussokro qui est vendu à Tiébissou, Sakasso en est une excellente illustration.

Toutes ces activités sont à l'origine de flux de transport qui profitent à la région ou à l'extérieur selon le degré de développement de ce secteur dans les centres.

C - Mouvements migratoires saisonniers et flux monétaires induits et durables.

Entre les zones rurales et la périphérie les mouvements migratoires saisonniers s'effectuent surtout en direction des zones caféières Bouaflé, Yamoussokro, M'Bahiakro, Dimbokro, Zuénoula. Ces sous-préfectures reçoivent plus de 30% des migrants saisonniers de la région.

La périphérie retient environ 15% des migrants définitifs.

Importance et répartition socio-professionnelle des migrants dans la zone périphérique.

S/Préfecture d'arrière	% de l'ensemble des migrants	Fonction Publique	commerce et Services	Artisanat de Production	Agriculture	Sans Profession	TOTAL
DIMBOKRO	2,0	6,7	13,2	20,0	53,4	6,7	100
BOUAFLE	2,0		8,6	5,7	80,0	5,7	100
M'BAHIAKRO	2,0	2,4		2,4	95,2		100
YAMOUSSOKRO	5	2,7	6,7	9,4	69,0	12,2	100
ZUENOULA	2				95,4	4,6	100

En dehors de Dimbokro et de Yamoussokro, l'agriculture semble être le principal milieu d'accueil vers lequel s'orientent les migrants.

On peut estimer à près de 60 millions de francs les salaires qui sont rapatriés de la périphérie dans la zone par les saisonniers. Il s'agit de rentrées nettes car les dépenses effectuées à l'extérieur ou à Bouaké ont été décomptées. Les transferts en provenance des migrants définitifs ou des plantations représentent près de 80 millions.

II - LES RELATIONS AVEC LES ZONES SITUEES AU DELA DE LA PERIPHERIE.

Elles revêtent trois formes essentielles.

- . Celles qui ont lieu directement entre la zone et le milieu rural et urbain extérieur.
- . Celles qui sont liées à la traite, à la commercialisation des produits importés et des vivriers.
- . Celles qui sont le fait de la puissance publique.

A - Les relations entre la zone et le milieu rural et urbain extérieur liées à l'économie de plantation et à l'attraction des grandes villes.

Elles s'établissent à l'occasion des migrations saisonnières et durables. Jusqu'à ces dernières années les départs se faisaient principalement à destination du milieu rural. Aujourd'hui, cette orientation est de moins en moins nette en raison de l'amenuisement des terres disponibles dans les zones d'accueil traditionnelles, de l'attraction des villes et du développement de la scolarisation.

- a. Les migrations saisonnières vers le Sud, l'Est et le Centre-Ouest sont très importantes. Selon les rendements de la production caféière elles portent annuellement sur 10 à 15 000 individus. Lors du départ, ces saisonniers sont à l'origine d'un flux de sortie monétaire représenté par les frais de transport et quelques dépenses entre la zone de départ et le milieu d'accueil. Ils ramènent en retour dans la zone environ 130 Millions de francs; 40 à 50% des revenus perçus sont dépensés avant le retour dans les centres semi-urbains situés hors de la région ou à Bouaké.

b. Les migrations durables se font à destination du milieu rural ou urbain. On estime à près de 50 000 la population actuellement installée à l'extérieur soit environ 15% des résidents.

Une étude réalisée dans la zone dense à l'Ouest de la région de Bouaké a permis de procéder à une répartition géographique des migrants. Le Sud accueille 48,3%, le Centre 29,1%, le Centre-Ouest 15,7%, l'Est 4,9% et le Nord 1,4% (1).

Jusqu'à ces dernières années, les migrants s'orientaient principalement vers le milieu rural. Aujourd'hui les villes exercent un pouvoir d'attraction sans cesse croissant sur la jeunesse aussi bien masculine que féminine. La scolarisation est venue amplifier ce processus.

Répartition socio-professionnelle des migrants par

Département d'arrivée.

Département	Fonction Publique	Commerce & Services	Artisanat de Produc- tion	Agriculture	Sans Profession	TOTAL
Sud (moins Abidjan)	1,5	1,9	5,6	81,7	9,3	100
Centre (moins Bouaké)	3,0	4,1	6,8	77,1	9,0	100
Ouest et C/Ouest	3,0	1,5	5,8	83,0	6,7	100
Nord	8,4	1,2	1,2	55,9	33,3	100

(1) On trouve aussi quelques migrants dans les autres pays Africains et en Europe. Leur nombre n'est pas très élevé.

Bien que les départs vers le milieu rural soient encore en proportion plus importants que les autres, on ne saurait trop insister sur les migrations urbaines, et en particulier, celles qui se font à destination d'Abidjan, dont le caractère féminin est de plus en plus marqué.

Abidjan reçoit plus de 15% des migrants de la région soit environ 60% des arrivants dans le département du Sud. Sur cet effectif les hommes représentent 65% et les femmes 35%.

Le problème de l'emploi des hommes dans les villes est moins délicat à résoudre que celui des femmes dont seulement 3% exercent un métier déclaré.

Répartition socio-professionnelle des migrants
de sexe masculin et taux d'accueil des zones.

Zone d'arrivée	Fonction Publique	Commerce et Services	Artisanat de production	Agriculture	Sans Profession	TOTAL	% par rapport à ensemble des migrants
Abidjan	30,8	12,7	34,2	2,4	18,9	100	25,0
Abengourou	6,3	1,5		70,0	22,2	100	5,0
Aboisso	2,8		5,6	86,5	5,6	100	5,0
Daloa	1,3	3,7	11,3	73,7	10,0	100	5,0
Gagnoa	5,1		10,3	74,3	10,3	100	4,0
Divo		1,6	3,7	86,2	8,5	100	14,0

Il apparaît que même dans les zones qui ont atteint un certain niveau de développement, la ville offre peu de débouchés puisqu'en dehors d'Abidjan, plus de 75% des migrants s'installent dans le milieu rural.

Les migrants qui ont créé des plantations à l'extérieur ou qui vivent dans les villes contribuent par leurs transferts à la formation des revenus au niveau de la région. Chaque année, la zone rurale de Bouaké reçoit environ 500 millions de la Basse-Côte y compris le rapport des plantations appartenant à des villageois qui ne résident pas à l'extérieur.

Ces transferts représentent 25% des revenus dans les zones les plus riches et peuvent atteindre 50% dans les secteurs les plus pauvres.

L'existence de familles ayant une résidence bipolaire provoque des sorties et des entrées de fonds à l'occasion des voyages, de la construction, des funérailles, des fêtes, de la compensation matrimoniale ou des sacrifices qui continuent à se faire dans certains cas dans le milieu d'origine.

B - Les relations avec l'extérieur liées à la traite et à la commercialisation des produits importés ou vivriers.

- a - La majeure partie de la commercialisation du café et du cacao de la zone rurale échappe à Bouaké pour des raisons qui ont déjà été évoquées. Béoumi livre directement 90% de sa production à Abidjan, Sakasso 65%, Tiébissou 98%.

Les commerçants étant à la fois traitants et transporteurs profitent de la période de traite pour acheter leurs produits importés à Abidjan et bénéficient de prix plus intéressants; Katiola achète 13% des produits importés à Abidjan, Béoumi 23%, Sakasso 27%, Tiébissou 52%.

b- Les relations liées à la commercialisation des vivriers. Il s'agit de contacts épisodiques qui ont lieu surtout à l'époque de la soudure. Ceux-ci intéressent principalement la partie caféière de la région et un produit, l'igname.

Trois circuits ont été mis en évidence:

- . Un venant de Korhogo, Dabakala et Niakaramandougou, Satama-Sokoura.
- . Un autre issu du Sud, (Divo, Tiassalé): c'est généralement le fait de ressortissants de la zone installés à l'extérieur qui expédient ou ramènent de l'igname dans la zone après la traite du café ou du cacao en Basse-Côte.
- . Un troisième qui est formé des collecteurs qui viennent de l'extérieur dans la partie productrice de la zone rurale, en particulier, à Brobo, Diabo, Botro, Didiévi et Katiola.

C - Les relations avec l'extérieur liées à l'intervention étatique.

On distinguera les flux de rentrée et les flux de sortie.

- a- Les premiers sont fonction de l'importance des services publics et de l'effort consenti par l'Etat en faveur des Sous-préfectures. Ils comprennent les salaires, les dépenses de fonctionnement et d'équipement, les bourses allouées aux élèves là où sont installés les collèges d'enseignement général, les pensions et retraites. Ces flux atteignent un montant de 620 millions de francs environ soit 16% du revenu global de la zone. Ce taux dissimule de fortes disparités entre les zones caféières et les autres.
- b- Les flux de sortie au bénéfice de l'Etat sont représentés par les taxes et cotisations diverses. Leur montant est de l'ordre de 134 millions.

*

* *

DEUXIEME PARTIE

LES DYNAMISMES ET LES FREINS AU DEVELOPPEMENT

*

* *

Au terme de l'analyse des flux réalisée dans la première partie il convient de mettre l'accent sur quelques caractéristiques de structures et de fonctionnement de la région de Bouaké.

Cette démarche doit permettre de dégager les dynamismes et les freins actuels au développement. Elle se limitera à la formulation de quelques problèmes fondamentaux qui seront réunis autour des thèmes suivants:

- 1 - La croissance des centres et leur contexte.
- 2 - La transformation des structures de production.
- 3 - L'utilisation des revenus et l'orientation actuelle de la consommation.

CHAPITRE ILES PROBLEMES POSES PAR LA CROISSANCE DES CENTRES:

Si on prend comme critère de différenciation entre les centres semi-urbains et les bourgs ruraux l'existence d'une population urbaine (supérieure à 4.000 h), on peut classer Katiola, Béoumi et Tiébissou dans le premier groupe; Sakasso, Didiévi, Botro, Brobo et Diabo dans le second. Toutefois, des distinctions devront être faites à l'intérieur de cette classification.

I - LE DEVELOPPEMENT DES CENTRES ET LEUR CONTEXTE.**A - Les facteurs explicatifs du niveau de développement des centres semi-urbains.**

1- Ils présentent un certain nombre de points communs:

- ancienneté de la fonction administrative.

Jusqu'en 1961, Katiola était le chef-lieu d'un cercle doté d'une forte structure administrative ainsi que les subdivisions de Béoumi et de Tiébissou.

- L'expansion de la fonction scolaire.

Des écoles secondaires y ont été créées ces dernières années entraînant un afflux de population et de revenus dans les centres.

- La présence d'un marché quotidien.

- La localisation sur des axes routiers à grande circulation.

Katiola bénéficie en plus d'une gare ferroviaire.

- L'existence de routes secondaires qui les relient à des bourgs ruraux.

. Katiola à Niakaramandougou, Dabakala et Botro.

. Béoumi à Gouitafla, Mankono, Tiébigbé, Botro, Diabo.

. Tiébissou à Didiévi.

- L'éloignement relatif de Bouaké qui limite la concurrence de cette ville.

2- Cependant ces centres se différencient par :

le revenu monétaire de leur zone rurale.

Nous avons vu qu'il est de 11 000 frs par tête à Tiébissou, 10 500F. à Béoumi et 7 600 frs seulement à Katiola.

la population de leur zone rurale; Sous-Préfecture de Béoumi: 49 000 résidents ruraux, Sous-Préfecture de Tiébissou 45 000 résidents ruraux, Katiola 26 000 résidents ruraux.

- les investissements dans l'habitat: Tiébissou a été en grande partie reconstruit en habitat moderne de 1964 à 1969. La construction enregistre actuellement un essor rapide à Katiola et à Béoumi.

B . Les facteurs explicatifs de la transformation des bourgs ruraux.

Il semble nécessaire de distinguer :

1- Les bourgs ruraux en voie d'urbanisation.

Un centre mérite d'être classé ici: Sakasso. En effet, c'est un bourg rural qui a connu une croissance très rapide du point de vue démographique et économique depuis 1962, sa population urbaine n'est que de 3 000 h ., mais certaines de ses fonctions sont souvent comparables à celles des centres semi-urbains.

Les causes de son développement semblent avoir été les suivantes :

- c'est un nouveau chef-lieu administratif depuis 1961. Son équipement collectif a connu une plus forte croissance que celui des autres bourgs ruraux. C'est le seul à disposer d'un hôpital et d'un centre antituberculeux, d'un service de postes et télécommunications et de l'électrification de jour et de nuit.
- le revenu monétaire de la zone rurale est nettement supérieur à celui des autres bourgs ruraux. Il atteint 11 100 frs par tête. C'est un des plus élevés de la région.

- la population de sa zone rurale est de 46 000 h. soit autant qu'à Tiébissou.
- les dépenses dans la construction ont été relativement élevées ces dernières années.

La croissance de Sakasso est toutefois limitée par le fait:

- . qu'il n'est pas situé à un carrefour ou sur un axe routier important
- . qu'il est relativement proche de Bouaké, 40 kilomètres.

2- Les bourgs ruraux sans vocation urbaine.

Ils ont une population inférieure à 3 000 h. Bien qu'ils aient été érigés en chef-lieu de Sous-Préfecture en même temps que Sakasso, leur croissance a été nettement moins rapide.

Leur situation actuelle s'explique par les faits suivants:

- Ils ont bénéficié d'équipements collectifs moins importants que celui des autres centres.

...../.....

- Le revenu monétaire de leur zone rurale n'est pas très élevé: 5 000 frs environ à Brobo, Diabo et Didiévi.
- Ils sont trop proches de Bouaké, 20 à 40 kms, excepté Didiévi (74 km) l'insuffisance du réseau routier de ce dernier lui fait perdre les avantages de cette position.
- Aucun de ces centres n'est situé à un carrefour important.
- Ils sont localisés en dehors des grands axes routiers, excepté Brobo. Dans ce cas précis, la proximité de Bouaké élimine les effets bénéfiques de cette position.
- Les dépenses dans la construction ont été très faibles.

II - LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LES REVENUS MONÉTAIRES:

Le contexte du développement ainsi défini explique la répartition socio-professionnelle et permet de mieux comprendre le mécanisme de la formation des revenus dans les centres semi-urbains et les bourgs ruraux.

A - Répartition socio-professionnelle

La répartition socio-professionnelle des actifs dans les centres a été établie d'après les résultats des enquêtes démographiques et économiques.

Répartition et structure socio-professionnelle des actifs
dans les centres (activité principale)

	Services publics (1)		Commerce traite (2)		Transport (3)		Services (4)		Artisanat (5)		Agricul-ture (6)		TOTAL	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
KATIOLO	330	10,7	215	6,9	60	1,9	80	2,6	550	17,8	1860	60,1	3095	100
BEOUMI	200	13,2	280	18,5	105	6,9	80	5,3	200	13,2	650	42,9	1515	100
TIEBISSOU	150	14,8	170	16,8	40	3,9	45	4,4	110	10,8	500	49,3	1015	100
SAKASSO	110	16,3	90	13,3	60	8,9	35	5,2	100	14,8	280	41,5	675	100
BROBO	30	9,7	20	6,4	1	0,3	5	1,6	25	8,0	230	74,0	311	100

- (1) Tous les employés des services publics et para-publics (y compris les manoeuvres)CFDT, enseignement privé, EECI.
- (2) Commerçants indépendants, salariés, aides familiaux, y compris les 40 revendeuses de produits vivriers résidents à Béoumi.
- (3) Transporteurs, chauffeurs, apprentis.
- (4) Employés de maisons, gardiens, culte, hôtels, restaurants, bars, musiciens.
- (5) y compris les 200 potières à Katiola.
- (6) planteurs, cultivateurs, ouvriers agricoles, éleveurs, aides familiaux.

D'après le tableau ci-contre on observe que:

- le poids des salariés des services publics est assez voisin quelque soit le niveau de développement du centre, 10,7% à Katiola contre 9,7% à Brobo. Ce pourcentage atteint cependant 16,3% à Sakasso.
- le commerce, la traite et les services emploient un plus grand nombre d'actifs dans les centres situés en zone caféière. L'agriculture aurait donc un rôle déterminant sur ces activités.
- l'artisanat occupe 17,8% des actifs à Katiola à cause du développement de la poterie traditionnelle (200 potières). L'artisanat moderne de Katiola et des bourgs ruraux a un poids inférieur à celui qu'il occupe dans les centres de traite.
- l'agriculture occupe entre 70 et 90% des actifs dans les bourgs ruraux et moins de 50% à Béoumi, Tiébissou et Sakasso. A Katiola, 60% de la population urbaine exerce une activité agricole.

B - Revenu brut selon les catégories socio-professionnelles.

L'analyse du revenu brut selon les catégories socio-professionnelles montre que:

- les salaires versés par le secteur public représentent plus de 50% des revenus dans les bourgs ruraux. Ils constituent encore 39% des revenus à Katiola. Ils ont une importance bien moindre dans les centres de traite, Béoumi, Tiébissou et Sakasso, où ils tombent au-dessous de 30%.
- les revenus du commerce et du transport sont naturellement plus élevés dans les centres de traite que dans les bourgs ruraux et à Katiola où il y a très peu de café et de cacao.

Revenu brut selon les catégories socio-professionnelles (en million)

	employés services publics		Commerce traite		Transport		services loyers		artisanat		Agriculture		TOTAL	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
KATIOQA	165	39,1	77	18,3	47	11,1	19	4,5	71	16,8	43	10,2	422	100
BEQUMI	120	30,3	111	28,1	74	18,7	22,5	5,7	47	11,9	21	5,3	395,5	100
TIEBISSOU	81	31,3	89	34,4	34	13,1	11	4,2	30	11,6	14	5,4	259	100
SAKASSO	54	24,8	69	31,6	60	27,5	7	3,2	18	8,3	10	4,6	218	100
BOTRO	42	47,7	16	18,2	3	3,4	5	5,7	13	14,8	9	10,2	88	100
BROBO	28	58,4	7	14,6	2,5	5,2	2,5	5,2	4	8,3	4	8,3	48	100
DIDIEVI	41	68,3	8	13,3	1,5	2,5	2,5	4,2	4	6,7	3	5,0	60	100
DIABO	28	63,6	5,5	12,5	-	-	2,5	5,7	4	9,1	4	9,1	44	100

(1) Tous les revenus distribués par l'administration, y compris les salaires des dépenses de fonctionnement et d'investissements, les bourses des élèves, les allocations familiales et les salaires des fonctionnaires résidents dans les villages.

- l'artisanat, les services et les loyers n'ont encore qu'une faible incidence quelque soit le groupe auquel appartient le centre.
- l'agriculture a un poids relativement plus grand à Katiola et dans les bourgs ruraux qu'à Tiébissou, Béoumi et Sakasso.

III - ESSAI D'APPRECIATION DE L'EVOLUTION SECTORIELLE DES REVENUS DANS LES CENTRES SEMI-URBAINS ET LES BOURGS RURAUX.

D'après les renseignements rétrospectifs obtenus, une estimation des taux de croissance des revenus par secteur d'activité a été tentée.

Quatre facteurs ont eu un rôle déterminant dans la croissance des revenus des centres semi-urbains et des bourgs ruraux.

- l'action étatique
- l'indidence des revenus et de la structure des dépenses des ruraux
- les flux de transferts privés
- l'intensification des échanges inter-régionaux.

A - Le rôle de l'Etat

Le nouveau découpage administratif n'a eu jusqu'ici qu'un effet limité sur les activités des bourgs ruraux sauf sur le commerce. En effet à Botro, Diabo, Brobo et Didiévi, le transport, l'artisanat et les services ne contribuent que faiblement à la formation des revenus locaux. En revanche, le commerce a connu une croissance annuelle de 10%.

Toutefois, l'ouverture des sous-préfectures n'a pas empêché les anciens chefs-lieux administratifs d'enregistrer une croissance rapide de l'ensemble de leurs revenus excepté celui de la traite qui a subi la concurrence de Sakasso et de Botro.

B - L'incidence des revenus et de la structure des dépenses des ruraux sur l'économie des centres.

On a observé que le chiffre d'affaires du commerce et des transports a augmenté plus rapidement dans les centres situés en zone caféière où la traite a favorisé l'équipement de ces secteurs. Sakasso constitue l'exemple le plus probant.

L'artisanat moderne et le bâtiment n'ont bénéficié que partiellement de l'accroissement de la demande des ruraux, leur développement étant surtout dépendant de l'urbanisation.

C - L'impact des transferts privés.

Les migrations ont un effet d'autant plus important sur le centre que la zone rurale est plus pauvre. Le transfert d'un migrant est équivalent au revenu d'un rural résident à Bécoumi, Tiébissou, Sakasso, mais il est supérieur dans les autres zones. C'est principalement le commerce qui a bénéficié de ces flux de transferts dans les centres semi-urbains. Notons que les principaux achats intéressent trois produits: les cycles, les vêtements les postes de radio que les migrants effectuent en partie à l'extérieur. Leurs effets dépendent de la capacité du secteur commercial à répondre à la demande.

D - L'intensification des échanges inter-régionaux.

L'accroissement rapide de la circulation routière liée au développement des échanges s'est traduite, pour les centres situés sur les axes routiers:

en premier lieu, par l'augmentation du chiffre d'affaires:

- du secteur pétrolier
- des services (bars-cafés, restaurants)
- des réparateurs de véhicules,
- du commerce (pièces détachées), en second lieu, par l'extension du marché pour les activités de transport.

Cette demande globale de l'extérieur représente entre 12 et 18% de la production semi-urbaine à Béoumi, Katiola et Tiébissou.

IV - LES PERSPECTIVES RELATIVES A LA CROISSANCE DES CENTRES.

Elles sont différentes selon qu'il s'agisse des centres semi-urbains ou des bourgs ruraux.

A - Le cas des centres semi-urbains.

Les principaux secteurs d'activités seront examinés successivement:

1. Le commerce.

- Les centres semi-urbains parviennent déjà à satisfaire plus de 90% de la demande rurale. Seuls quelques produits spécialisés sont achetés à Bouaké.
- L'approvisionnement des centres à l'extérieur est relativement plus important. L'administration y effectue la majorité de ses dépenses d'équipement. Les grosses dépenses des urbains n'ont pas encore atteint un niveau susceptible de rentabiliser une offre locale intéressante. De ce fait, les achats de véhicules, frigorifiques, radio, télévision, etc; ont lieu à Bouaké le plus souvent. Par ailleurs, leur niveau de revenu et leur position sociale les conduisent à se déplacer plus fréquemment que les ruraux.
- Les ventes de ces centres dans les sous-préfectures limitrophes représentent environ 10% du chiffre d'affaire du commerce à Tiébissou et à Béoumi, 25% à Katiola.
- Le développement actuel des bourgs ruraux risque de se traduire par un ralentissement des ventes des produits de consommation courante des centres semi-urbains d'autant plus que ces derniers ne disposent d'aucune possibilité susceptible dans l'immédiat d'assurer le relais.

Il apparait donc que le commerce continuera à se développer à condition que :

- . l'administration accroisse son effort; or, mis à part Katiola qui doit être érigé en préfecture et les centres dont les zones rurales sont concernées par le barrage de Kossou, il est peu probable que les dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'administration progressent considérablement dans les prochaines années.
- . la production agricole commercialisée augmente; or, seule la production de coton semble suivre cette évolution, et il n'est pas évident que les revenus supplémentaires soient entièrement consacrés à la consommation.
- . la thésaurisation diminue, il semble que son taux soit extrêmement élevé dans la zone rurale de la région de Bouaké.

2. Les transports.

En dehors de Tiébissou qui subit l'influence de l'axe Nord-Sud, les transports des centres dépassent déjà largement les limites de leur circonscription. Après la traite, une part importante des véhicules est sous-utilisée.

Les gros commerçants assurent en général leur propre transport de marchandises.

3. L'artisanat.

La production des centres satisfait la majeure partie de la demande des ruraux, mis à part la panification à Tiébissou. La demande urbaine n'est pas totalement satisfaite pour les réparations de véhicules et la menuiserie. Cela est surtout imputable au manque de compétence et d'équipement.

4. Les services.

Les ruraux utilisent peu les services de l'extérieur si ce n'est à l'occasion de leurs voyages.

Les urbains s'adressent à l'extérieur pour les opérations bancaires et les assurances. Les nombreux déplacements à Bouaké de leurs utilisateurs rendent précaire l'implantation de ces services dans les centres. Par ailleurs, les cultivateurs semblent hostiles au placement de leur épargne dans les banques et les caisses d'épargne si l'on en juge d'après les expériences tentées par les services d'animation rurale et les banques.

B - Le cas des bourgs ruraux.

Dans ce groupe, Sakasso constitue un modèle de développement particulier pour les raisons qui ont déjà été exposées.

En ce qui concerne les autres bourgs ruraux les perspectives de développement ne semblent guère favorables à moins que ne soient lancées des opérations de développement importantes.

1. Le commerce.

Moins de 25% des achats de produits importés des ruraux de Sakasso sont effectués à l'extérieur contre 30% à Brobo, 50% à Diabo, 60% à Didiévi et 70% à Botro. En ce qui concerne ces deux derniers centres leur éloignement par rapport à Bouaké et l'importance numérique de leur population rurale, devraient permettre à leur commerce d'enregistrer une croissance beaucoup plus forte. En revanche, celui de Brobo et de Diabo semble voué à rester sous la dépendance de Bouaké pour des raisons inverses.

2. Le transport.

Le marché **du** secteur des transports de Sakasso déborde le cadre de la sous-préfecture. De même que pour les centres semi-urbains situés en zone caféière, le parc de véhicules n'est utilisé pleinement que pendant la traite.

Botro et Didiévi ont une demande relativement élevée de transport presque intégralement satisfaite par l'extérieur. Seule l'urbanisation de ces centres pourrait régulariser la demande et favoriser le développement des transports.

Ces conditions favorables pourront difficilement être réunies à Brobo et à Diabo à cause de leur proximité de Bouaké et de l'étroitesse de leur marché.

3. L'artisanat et les services.

Les activités urbaines étant faibles dans ces zones, l'artisanat et les services ne trouvent pas encore le support susceptible d'assurer leur développement.

CHAPITRE IILES PROBLEMES POSES PAR LES TRANSFORMATIONS DES
STRUCTURES DE PRODUCTION DE LA ZONE RURALE:

L'étude de l'organisation et du fonctionnement des zones rurales de la région de Bouaké a permis de mettre en évidence un certain nombre de phénomènes importants dont la connaissance est indispensable à la définition et à l'élaboration de toute politique d'aménagement.

I - LA FAIBLE PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS TRADITIONNELLES

Toutes les combinaisons d'activités qui ont été relevées n'assurent qu'un revenu monétaire encore très bas au paysan. En dehors de quelques cas isolés, celui-ci ne dépasse pas 70.000 Frs par an et par groupe de production(1) et descend dans certains groupes jusqu'à 21.000 Francs.

Lorsqu'on se penche sur la composition des revenus, il ressort que la part des transferts est considérable puisqu'elle représente 25 à 50% des ressources totales selon le groupe. Celle de la production commercialisée varie en sens inverse et est étroitement dépendante des rendements de la production caféière, de la demande de la ville de Bouaké en ce qui concerne les produits vivriers, et, des rendements des récoltes d'igname dans les secteurs disposant de liquidités suffisantes pour pouvoir s'en procurer ailleurs.

(1) Le groupe de production compte en moyenne six résidents(aulo).
cf. groupe de production et niveau de revenu de la zone dense
à l'Ouest de Bouaké. J. Michotte - ORSTOM Vol.2 n°2 1969 p.3..

II - L'IMPORTANCE DU ROLE JOUE PAR L'EXTERIEUR DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE REGIONALE.

C'est la résultante des mouvements migratoires qui touchent tous les groupes de production indépendamment des cultures pratiquées. Ni le café, ni le coton n'ont réussi à fixer la population dans la région. On ne saurait donc trop insister sur les formes et les mobiles actuels des migrations. En effet, une vision superficielle consisterait à sous-estimer dans cette région non seulement l'hétérogénéité des structures mais surtout celle des motivations et des comportements. On aboutirait, semble-t-il, à de sérieux déboires lors des projets d'aménagement si l'on espérait pouvoir composer avec la réalité à l'aide du seul revenu monétaire.

On observe en effet que le développement de la scolarisation au cours des dernières années a contribué à intensifier le rythme des départs. Ces derniers se font principalement à destination du milieu urbain. Les jeunes manifestent une désaffection de plus en plus grande pour l'agriculture et pour certains métiers manuels dès lors qu'ils ont eu la chance de transiter par l'école primaire.

Ils subissent, en outre, l'attraction des villes d'autant plus que les villages et les centres semi-urbains avoisinants sont très peu équipés et n'offrent aucune possibilité d'emplois dans l'immédiat.

Cette forme de migration s'est développée avec une grande rapidité dans le milieu féminin au cours des dernières années. Elle a provoqué de nouveaux départs parmi les jeunes analphabètes dans la mesure où ceux-ci éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver une épouse qui accepte de rester au village afin de se livrer aux activités agricoles et domestiques.

Ces observations montrent que le développement de l'économie de savane dépasse largement la simple définition de programmes d'action en matière agricole et ne doit pas être seulement analysé en termes de revenus. C'est en effet tout le problème de l'aménagement rural qui est ici posé en fonction des données nouvelles et du niveau d'aspiration des intéressés.

III - L'IMPACT DES OPERATIONS SECTORIELLES DE DEVELOPPEMENT.

Si l'on analyse l'impact des opérations sectorielles de développement entreprises au cours des dix dernières années on constate que celle de la CFDT a été la plus spectaculaire puisqu'elle a provoqué un flux de recettes supplémentaires de 140 millions environ dans les sous-préfectures concernées à savoir Béoumi, Botro, Brobo et Katiola. Les surfaces cultivées sont très faibles dans les zones caféières de la région, en particulier, à Tiébissou et à Sakasso. A Diabo, les services de vulgarisation tentent progressivement de faire adopter cette culture qui se heurte à l'opposition des forces traditionnelles.

Il faut, toutefois, observer :

- que la culture du coton se fait généralement en marge de l'exploitation traditionnelle et que les surfaces moyennes cultivées par groupe sont comprises entre 25 et 38 ares.
- que cette activité n'est pas encore totalement adoptée par les paysans. Selon les rendements, le nombre de cultivateurs peut varier considérablement d'une année à l'autre. Autour d'un noyau plus ou moins permanent, il existe une masse d'adhérents occasionnels dont l'importance dépend des rendements escomptés de la production caféière.

- dans certains secteurs, essentiellement à Diabo et chez les Satikran de Botro, les autorités traditionnelles s'opposent plus ou moins à la pratique de cette culture. Elles considèrent que cette activité contrarie les génies de la terre. Il semble difficile de faire la part du poids de la société traditionnelle et celle d'un passé encore vivace où la culture du coton était imposée par l'administration coloniale. Pour s'y soustraire, la société a secrété ~~WW~~ certains mythes tels que les effets néfastes du coton sur les pluies ou ceux des produits de traitement et de certains déchets imperceptibles sur la santé des paysans et, en particulier, sur leurs yeux.

L'action de la CAITA a une moins grande envergure. La région compte moins de 1000 planteurs de tabac encadrés par cet organisme et les revenus tirés de cette culture ne dépassaient pas 7 millions de francs en 1969. Ceci s'explique par les faits suivants :

- le tabac exige deux fois plus de travail que le coton pour un revenu à peu près égal.
- la commercialisation fondée sur un contrôle très strict de la qualité du produit n'est pas favorable au paysan.
- La CAITA ne dispose que de moyens limités et ne contrôle pas la production de tabac local.

En ce qui concerne le riz, les résultats obtenus par la SATMACI sont encore limités. Son action dans la région au niveau de la production n'a commencé véritablement qu'au cours de la campagne 1968 - 1969.

Il n'y a pas, semble-t-il, d'opposition des paysans à la culture du riz. Néanmoins, il semble que ceux-ci seraient plus favorables au riz pluvial qu'au riz irrigué bien que dans certains secteurs Gnamien et Kouadiokro à Diabo, Menankro et Koubobodan à Béoumi, par exemple, ce dernier soit pratiqué dans les bas-fonds.

Il faudrait aussi signaler l'extension de la culture du riz irrigué autour des centres semi-urbains lorsque les conditions le permettent. C'est généralement le fait de cultivateurs Dioula bénéficiant de l'assistance technique des formosans à Béoumi, Sakasso, Tiébissou.

Il semble que cette culture pourrait s'inscrire dans un assolement triennal après l'igname et le coton dans la mesure où elle fait déjà partie de la pratique locale, en particulier à Botro, Diabo et Katiola.

IV - L'EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE: LES SECTEURS PILOTES

Ces différentes opérations de développement se réalisent dans un cadre sectoriel et sont la plupart du temps juxtaposées aux activités traditionnelles. Elles n'ont pas réussi jusqu'à présent à dynamiser les structures de production. La seule tentative d'un développement intégré est actuellement réalisée par les secteurs pilotes dont l'objectif est la définition de nouvelles structures d'exploitation adaptées à la savane et susceptibles d'assurer assez rapidement un accroissement du revenu des paysans.

Au terme de huit années d'expérimentation, le revenu monétaire tiré des cultures dans les secteurs pilotes a été multiplié par sept. Il se situe autour de 60.000 francs dans le village de Bokakouamékro qui est le centre d'expérimentation le plus ancien. Les exploitations mises en place assurent un revenu correspondant à celui d'un manoeuvre en ville soit 210 francs par jour.

Il est évident que, malgré l'importance des résultats obtenus tant sur le plan qualitatif que quantitatif par rapport à la base de départ, le revenu escompté est encore trop faible au regard de l'effort exigé pour espérer contrebalancer l'effet d'attraction qu'exercent sur les ruraux les plantations de la Basse-Côte et le milieu urbain.

Il y a donc encore une tâche importante à accomplir pour définir et expérimenter de nouveaux modèles d'exploitations adaptés à la savane capables d'assurer une rémunération équivalente à celle qu'un certifié ou un breveté peut espérer en ville. Ceci relève essentiellement du domaine de la recherche et dépasse le cadre de la pré vulgarisation que se sont fixés les secteurs pilotes.

V - LES FREINS SOCIOLOGIQUES AU DEVELOPPEMENT.

A côté de ces facteurs d'ordre technique qui freinent le développement de la zone rurale, il faut tenir compte de la force d'inertie qu'oppose la société aux innovations proposées. Toute transformation du milieu nécessite que soit levée une série d'hypothèques qui freine tout progrès et contribue à accentuer les tendances répultives au niveau régional :

- Le statut des terres cultivées est le premier problème auquel se heurtera toute politique d'aménagement rural dans la mesure où la mise en place d'exploitations de type moderne nécessitera des superficies assez vastes.
- deux autres questions qui ont été minimisées dans le passé et qui sont une des causes de l'échec de la politique de regroupement des terres devront être sérieusement prises en considération: ce sont les interdictions frappant le travail et celles qui touchent certaines cultures.
- Des solutions qui seront apportées à ces différentes questions dépendra la réussite des programmes de développement qui seront préconisés.
- Jusqu'à présent, la zone rurale avait réussi à trouver un équilibre en associant aux cultures vivrières quelques ares de café ou en rejetant vers les régions plus prospères une partie de sa population active qui, en retour assurait un flux compensatoire de recettes

aux résidents. Il semble que l'on s'engage actuellement vers la rupture de cet équilibre sous la pression des mouvements migratoires qui sont commandés par de nouvelles motivations et dont l'orientation urbaine est de plus en plus prédominante. Il n'est guère possible d'espérer une aide de jeunes gens qui réussissent difficilement à trouver un emploi dans le milieu urbain et qui consomment souvent l'intégralité de leur revenu.

Sur place ou ailleurs, pour les éléments les plus dynamiques, il convient de choisir rapidement entre l'amélioration des schémas traditionnels existants et la définition de structures de production assurant une meilleure valorisation du travail et des débouchés rémunérateurs. Le barrage de Kossou qui occupera une grande partie de la zone devrait être l'occasion de réaliser les mutations indispensables qui s'imposent pour dynamiser cette société rurale.

Chapitre 3L'UTILISATION DES REVENUS ET L'ORIENTATION ACTUELLE
DE LA CONSOMMATION

Cet aspect de l'analyse ne fait qu'indirectement partie de notre recherche; il a toutefois paru nécessaire de poser un certain nombre de problèmes et d'orienter la réflexion.

Il ressort en effet de l'étude:

1. que la seule optique du revenu n'est pas suffisante pour asseoir une politique de développement adaptée à la zone concernée.
2. et que par ailleurs la mesure des élasticités de consommation doit être conduite avec une extrême prudence et étayée par une connaissance concrète des comportements et motivations qui ne se prête pas toujours à une quantification rigoureuse.

Deux questions doivent être abordées :

- 1 - Existe-t-il une liaison étroite entre l'accroissement des revenus et le niveau de consommation ?
- 2 - Les différentes opérations de développement et la plus grande ouverture de ces zones sur l'extérieur a-t-elle entraîné une modification des structures de consommation et une orientation des dépenses vers des secteurs susceptibles d'avoir un effet d'induction sur les activités régionales ?

...../.....

I - LES RELATIONS ENTRE LE NIVEAU DE CONSOMMATION ET
L'ACCROISSEMENT DES REVENUS DANS LA ZONE RURALE.

Une étude comparative des trois sous-zones considérées semblerait confirmer la liaison entre le montant des dépenses annuelles par tête et le niveau de revenu.

	Dépense	Revenu
Sakasso, Tiébissou, Béoumi	9 630	11.100
Botro et Katiola	6 440	7.750
Botro, Diabo, Didiévi	4 810	4.980

Outre qu'il s'agit ici d'une "série" spatiale et non d'une série temporelle, cette première approche dissimule en fait des problèmes importants au niveau des comportements:

1. En ce qui concerne les produits alimentaires importés, l'augmentation des revenus se traduit au niveau de la consommation par un accroissement des achats de poisson, de viande, de volaille, de riz et d'huile .

Toutefois, si ce phénomène est évident dans le cas du poisson(1), il n'en est pas de même pour les moutons et la volaille, dont la consommation répond à un ensemble d'obligations cultuelles; de ce fait, ces deux derniers postes peuvent croître pour des motifs totalement opposés:

- . Une mauvaise récolte entraîne une augmentation des sacrifices, malgré la baisse des revenus, afin de préparer des jours meilleurs.

(1) Le poisson n'est jamais utilisé dans le cadre d'obligations cultuelles mais fait l'objet d'une consommation quotidienne purement alimentaire et sert de contrepartie lors des travaux collectifs dans le cadre familial.

- Une récolte abondante n'entraîne pas nécessairement un accroissement considérable de la consommation de viande à moins que des obligations sociales différées telles que les funérailles ne l'imposent.

En fin de compte, l'inélasticité de la consommation de viande traduit la prédominance des obligations culturelles sur la consommation simplement alimentaire; la même inélasticité apparaît sur le poste "volaille" si la production locale, c'est-à-dire l'autoconsommation, non prise en compte dans notre analyse, n'introduisait des distorsions entre les zones (Katiola et dans une moindre mesure, Brobo disposent d'un élevage de volaille non négligeable).

La demande de sel, d'huile et de sucre est assez faiblement élastique. Néanmoins, dans les zones où la consommation de pain augmente, on note une évolution parallèle de celle du sucre; les deux produits sont même souvent associés lors de la vente.

Les achats de riz importé sont très élastiques dans les zones caféières. En effet, quand la production caféière est bonne, la culture de l'igname est relativement délaissée et on enregistre une élasticité de substitution assez forte. Par contre, dans les zones à prédominance vivrière, la demande de riz est relativement faible et assez stable dans la mesure où la production d'igname est suffisante et où il existe une forte autoconsommation de riz local.

2. Parmi les produits locaux, seul l'igname présente une forte élasticité en zone caféière, tant pour l'alimentation que pour les semences; les raisons en sont les mêmes que celles déjà évoquées pour le riz importé. En dehors de quelques mauvaises années, la demande est faible et très peu sensible dans les zones à prédominance vivrière.

3. Les achats de boissons intéressent surtout le vin d'importation, le vin de palme et la bière de mil. Ils croissent avec l'augmentation des revenus. Toutefois, il convient de signaler que les obligations sociales jouent ici aussi un rôle déterminant. En ce qui concerne le vin de palme, sa consommation est également fonction de la soudure; en effet, durant cette période les hommes en font une grande utilisation pour pallier la pénurie d'igname.
4. Parmi les autres produits de consommation courante, il est nécessaire de distinguer:
 - le pétrole, dont la demande n'est pas fonction du revenu. Il est essentiellement utilisé pour l'éclairage durant une faible partie de la nuit. En revanche, le savon, les produits de beauté, les cigarettes suivent une évolution parallèle à celle des revenus.
 - Les dépenses vestimentaires sont très sensibles aux variations de revenus. Notons que leur élasticité est plus faible que celle des boissons et, qu'en valeur relative, elles représentent une plus faible partie du revenu. Les achats d'articles ménagers suivent la même tendance mais dans des proportions moindres.
5. Les ressources consacrées à la médecine moderne sont fonction du revenu mais le degré d'équipement des centres en matière sanitaire exerce une influence considérable sur ce type de consommation; les sommes consacrées à la médecine traditionnelle sont au contraire très stables quel que soit le montant des revenus.
6. Les différences qui apparaissent dans le niveau de la consommation intermédiaire dépendent de la nature des exploitations et des rendements de la production (achat de semences d'igname quand la production en a été insuffisante; dépenses de carburant pour décortiqueurs quand les rendements du café sont satisfaisants); il en est de même pour certains types d'équipements (outils, machines, moyens de transport).

7. Les investissements dans la construction sont beaucoup plus importants dans les zones riches qu'ailleurs, bien qu'elles y aient connu un ralentissement dans tout le secteur intéressé par le barrage de Kossou. Cette activité a un effet d'entraînement limité sur l'artisanat à cause de la forte utilisation de la main-d'oeuvre familiale.

II - LES ORIENTATIONS ACTUELLES DE L'UTILISATION DES REVENUS DANS LA ZONE RURALE.

Les structures de consommation ont subi certaines modifications au cours des dernières années. Ces modifications ont porté sur les postes suivants:

SECTEURS	BIENS ET SERVICES	EVOLUTION
Alimentation	Pain, riz et sucre	Forte augmentation dans les zones caféières.
Boissons	Jus de fruit, alcools divers - vin	Augmentation moyenne
Autres produits de consommation courante	Vêtements-chaussures Articles ménagers, produits d'hygiène et de beauté	Forte augmentation (consommation ostentatoire)
Santé	Achats de produits pharmaceutiques	Forte augmentation
Consommation intermédiaire	Engrais, Grillage	Forte augmentation liée à la production cotonnière et rizicole
Autres Services	Transport	Forte augmentation due à l'intensification des migrations, à l'attraction des villes et du développement de la scolarisation
	Scolarisation	Très forte croissance qui est conditionnée par le degré d'équipement des sous-préfectures
Equipement	Construction	Faible croissance qui semble s'expliquer par le projet du barrage de Kossou dans la zone caféière.

- Ces dépenses intéressent surtout des produits de la consommation finale qui n'ont qu'un faible effet d'induction sur les activités régionales puisqu'elles se traduisent surtout par des importations.
- Malgré l'accroissement des dépenses dans certains secteurs, il semble que la thésaurisation demeure encore élevée puisqu'elle est en moyenne de 15% dans la zone. La plupart des déficits budgétaires enregistrés ont pour origine des causes exceptionnelles (funérailles, maladie, adultère, règlement de dettes différées); ils sont comblés par la déthésaurisation des fonds mis en réserve au cours des années précédentes. Cette observation permet de mettre l'accent sur certains phénomènes qui mériteraient de retenir l'attention: il existe, en effet, d'étroites relations entre les mouvements de thésaurisation-déthésaurisation et les fluctuations importantes de la production caféière, que l'épargne dégagée sert en partie à atténuer; le niveau d'épargne réellement disponible est de ce fait très inférieur au niveau apparent d'épargne moyenne.

Il ressort de cette analyse que les fluctuations de la consommation sont moins importantes que celles de la production à cause:

- de l'existence d'un niveau de consommation incompressible et de certaines dépenses (achats de semences, frais de scolarisation) auxquelles les groupes de production sont contraints de faire face.
- des obligations culturelles qui sont de véritables variables autonomes et pour lesquelles les groupes de production déthésaurisent ou empruntent.

III - QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES STRUCTURES DE CONSOMMATION DANS LES CENTRES.

Dans les centres, les formes et le niveau de la consommation diffèrent considérablement selon les groupes sociaux. Il convient, en effet, de distinguer:

- d'une part, la population agricole des centres semi-urbains et des bourgs ruraux;
 - d'autre part, la population urbaine non agricole.
1. Dans le premier groupe, les problèmes posés par les structures de consommation et leur évolution sont à peu près identiques à ceux évoqués à propos de la zone rurale. Toutefois, la consommation de certains produits est plus importante; il en est ainsi pour le pétrole, l'éclairage dans les centres étant permanent pendant la nuit. On note aussi qu'une part sensiblement plus grande des revenus est consacrée aux plats préparés et à certaines formes de loisirs. Enfin, les mesures d'assainissement urbain ont été à l'origine d'une forte déthésaurisation au profit de l'habitat en dur; ce dernier a indirectement suscité un accroissement des achats à l'artisanat, en particulier pour l'ameublement.
 2. Dans le second groupe, l'importance des revenus et l'hétérogénéité de la population concernée confèrent une autre dimension à l'analyse des structures de consommation.

Au cours des dernières années, on a observé un accroissement général du niveau de consommation des urbains non agricoles qui s'est porté plus particulièrement sur les postes suivants :

- Le riz, le pain, l'huile et les conserves
- Les boissons: alcools divers et jus de fruits
- Les vêtements, les chaussures.

Quatre autres catégories de dépenses ont augmenté à un rythme très rapide:

Les dépenses consacrées à l'éclairage, par suite de l'électrification des centres et de certains bourgs ruraux.

Les investissements dans la construction, qui ont entraîné une croissance des achats d'équipement mobilier, dont la majeure partie s'effectue à l'extérieur.

Ces achats de moyens de transport: velomoteurs, voitures.

Les achats de biens de luxe: postes de radio, réfrigérateurs téléviseurs, etc...

IV - EFFETS DE LA CONSOMMATION URBAINE SUR LA ZONE RURALE ET SUR LES CENTRES.

- A - La croissance des revenus et de la consommation des urbains n'a eu que peu d'effets sur la zone rurale:
- la faible dimension démographique des centres et l'importance de leur population agricole en font des marchés très étroits pour la production rurale.
 - la substitution de certains produits d'importation aux produits locaux réduit encore les débouchés de la zone rurale en milieu urbain.
- B - Dans les centres, l'accroissement de la consommation a eu des effets sensiblement différents selon les secteurs d'activité:
- a. Tout d'abord, les achats de produits manufacturés ont connu une très forte expansion qui a surtout profité au commerce moderne et dont l'impact sur l'emploi a été très faible.

- b. Les dépenses dans la construction et le développement de la consommation de certains produits (en particulier le pain, les vêtements, les chaussures, les achats de radios, de montres et de cyclomoteurs) ont quelque peu favorisé la naissance d'un noyau d'artisanat moderne.

On note que la construction et les activités annexes sont à l'origine d'une grande partie des emplois créés dans les centres semi-urbains et à Sakasso. Cependant la croissance de ce secteur a considérablement diminué à Tiébissou après une phase de haute conjoncture entre 1964 et 1967 et n'a eu qu'un faible pouvoir d'induction sur la vie économique du centre.

- c. En ce qui concerne les services, aucune incidence particulière n'a été enregistrée, d'autant plus que leur implantation est extrêmement difficile à cause de l'étroitesse de la demande et de la proximité de Bouaké.
- d. La consommation des administrations de même que leurs dépenses d'équipement n'est pas très élevée dans les centres et leur action sur le développement des activités locales se trouve encore réduite du fait que la plupart de leurs achats se font à l'extérieur et en particulier à Bouaké.

V - UTILISATION DE L'ÉPARGNE EN MILIEU URBAIN.

Les problèmes posés par l'utilisation de l'épargne de la population agricole des centres sont à peu près semblables à ceux qui ont été abordés à propos de la zone rurale. Ceux de la population urbaine non agricole sont plus complexes. Il convient, en effet de distinguer:

- . L'épargne des fonctionnaires, entièrement transférée à l'extérieur mise à part celle de quelques employés originaires de la zone.

- Les commerçants et transporteurs, qui réinvestissent très peu dans les centres; étant souvent étrangers à la zone, ils ont tendance à transférer leur épargne à l'extérieur.
- Les artisans et les petits commerçants, bien que disposant d'une épargne moins importante, investissent relativement davantage dans les centres; la construction est le principal secteur bénéficiaire de leur **apport**,

POST - FACE

Les remarques et les critiques qui se dégagent de l'examen du présent travail doivent permettre dans une étape ultérieure:

1. La définition d'une méthodologie d'analyse régionale légère utilisant au maximum les matériaux disponibles;
2. La mise en place d'un cadre d'analyse dynamique directement utilisable aux divers stades de la planification régionale:
 - diagnostic et choix des objectifs
 - programmation
 - mesure des effets et contrôle de l'exécution;
3. Il faut enfin souligner que le domaine d'investigation recouvre les quatre sous-préfectures les plus directement concernées par le barrage de Kossou dont les modifications structurelles au cours des prochaines années constitueront un champ d'expérience privilégié.

BIBLIOGRAPHIE

La présente analyse repose sur un certain nombre d'enquêtes et recherches préalables rappelées ci-dessous.

A - PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

1. Béoumi. Exploitation manuelle de l'enquête démographique
ORSTOM; Mini. du Plan; Mini. de l'Agriculture
ronéo; 31p; Abidjan Octobre 1967.
2. Sakasso. Exploitation manuelle de l'enquête démographique
ORSTOM; Min. du Plan; Min. de l'Agriculture
ronéo; 21p. Abidjan Novembre 1967.
3. Rapport préliminaire d'enquête des zones d'extension des
secteurs-pilotes Diabo-Brobo. (1ère partie; enquête
démographique).
B. LE COUR GRANDMAISON- ORSTOM; Min. du Plan;
Min. de l'Agriculture
ronéo; 98p. ORSTOM Sciences Humaines, vol. II
N°1; Abidjan 1969.
4. Mouvements migratoires et développement économique dans
la zone dense à l'Ouest de Bouaké.
J. MICHOTTE- ORSTOM; Min. du Plan; Min. de l'Agric-
ulture
ronéo; ORSTOM Sciences Humaines, Vol. I N°9
Abidjan 1968.

B - ECONOMIE URBAINE

5. Rapport préliminaire d'étude des centres semi-urbains
J. CHEVASSU - ORSTOM
ronéo; 66 p. Abidjan Septembre 1967.

6. Etude économique d'un centre semi-urbain

J.CHEVASSU- ORSTOM; Min.du Plan; Min.de l'Agriculture

ronéo 130 p. ORSTOM Sciences Humaines; Vol.I n°3
Abidjan 1968.

7. Etude de quelques centres semi-urbains

J.CHEVASSU- ORSTOM; Min.du Plan; Min. de l'Agriculture

ronéo 226 pages; ORSTOM Sciences Humaines; Vol.I
N°7; Abidjan 1968.

C - ECONOMIE RURALE: STRUCTURES DE PRODUCTION.

8. Etude comparative de cinq strates d'exploitations de la zone rurale de Brobo - Evolution 1961 - 1967.

G.ANCEY- ORSTOM; Min.du Plan; Min.de l'Agriculture
ronéo 152 p. Bouaké Avril 1968.

9. Groupes de production et niveau de revenu dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké.

J.MICHOTTE- ORSTOM; Min.du Plan; Min. de l'Agriculture

ronéo 75 p. ORSTOM Sciences Humaines; Vol.II
N°2; Abidjan 1969.

10. Les notions d'activité et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole.

G. ANCEY - ORSTOM

ronéo 22 pages; Bouaké Juin 1968.

D - ECONOMIE RURALE : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT.

11. Bilan de l'opération secteurs-pilotes en Moyenne Côte d'Ivoire 1959 - 1968.

Ph.BONNEFOND -ORSTOM; Min.du Plan; Min. de l'Agriculture

2 tomes ronéo 175 et 101p. ORSTOM Sciences Humaines; Vol.I n°6; Abidjan 1968.

12. Etude d'une expérience d'animation rurale en Côte d'Ivoire
J.MICHOTTE - ORSTOM
ronéo 80 pages; Abidjan Mars 1967.
13. Essai d'appréciation des effets des opérations de
développement à partir de l'étude d'un groupe de budgets
familiaux (S/Préfecture de Béoumi, Département du Centre)
J;MICHOTTE - ORSTOM
ronéo 54 pages ; Abidjan Juin 1967.
14. Les centres de productivité de Bounda et de Saminikro
G.ANCEY - ORSTOM
ronéo 30 pages; Abidjan Décembre 1967.
15. Note sur les zones de Développement de Brobo et de Diabo
Ph.BONNEFOND -ORSTOM; Min.du Plan; Min.de
l'Agriculture
ronéo 113p. ORSTOM Sciences Humaines; Vol.II n°3
Abidjan 1969.

E - ELEMENTS D'ANALYSE REGIONALE

16. Etude de la zone rurale de Brobo- Présentation Méthodolo-
gique
G.ANCEY - ORSTOM
ronéo 30 pages; Bouaké Août 1967.
17. La zone rurale de Brobo vue à travers son marché
hebdomadaire
G.ANCEY- ORSTOM; Min.du Plan; Min. de l'Agriculture
Rapport détaillé:ronéo 162p. Bouaké Sept.1967.
Rapport resumé:ronéo 69p. Bouaké Novembre 1967.
18. Organisation et fonctionnement des marchés ruraux dans
la région de Bouaké.
J.MICHOTTE- ORSTOM;Min du Plan; Min.de l'Agriculture
A paraître.

F - SOCIOLOGIE

en particulier

19. Les aspects ostentatoires du système économique Baoulé

Pierre ETIENNE

Cahiers de l'I.S.E.A.; Tome II n°4; Avril 1968

G - ETUDES GENERALES PLURI-DISCIPLINAIRES

20. Etude régionale de Bouaké 1962-1964

RCI; Ministère du Plan

(en particulier:

Tome 1; le peuplement. 239 pages - 1965

Tome 2; l'économie. 326 pages - 1966)

H - THEORIE DE L'ANALYSE

21. Schémas d'analyse et cadres d'action du développement régional pour les pays neufs

J.C.PERRIN et H.LHUILLIER

Cahiers DRSTOM; Série Sciences Humaines;
Vol.IV n°2; Paris 1967.

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

- Carte n° I : Aire de vente des produits importés de Bouaké.
- " n° II : Aire des produits de traite commercialisés par Bouaké.
- " n° III : Aire d'achat des produits vivriers.
- " n° IV : Aire de commercialisation des produits importés et des produits vivriers entre les zones rurales et Bouaké.

-----ooOoo-----

Graphique n° I : Principaux flux de produits vivriers.

Graphique n° II : Flux de distribution des produits importés.

TABLE DES MATIERES

Pages

AVANT-PROPOS: (Objet de l'étude - démarche - finalité du travail).....	2
A - Contribution à l'analyse régionale	
B - Contribution à la planification régionale.	
<u>INTRODUCTION : LA DEFINITION DU CADRE D'ANALYSE.....</u>	<u>3</u>
I - LA DEMARCHE SUIVIE POUR LA DELIMITATION DE LA REGION DE BOUAKE.....	3
A . Bouaké, pôle industriel	4
B . L'aire du commerce des produits importés	4
C . L'espace desservi par les transports	7
D . L'aire du commerce de traite.....	7
E . L'aire d'achats des produits locaux.....	8
F . Définition de la région et délimitation de son espace rural.....	9
II - CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE RURAL.	9
A - Facteurs de diversification de l'espace rural.....	9
B - L'effet de domination du Sud sur l'espace rural.....	11
<u>PREMIERE PARTIE - LES FLUX</u>	<u>12</u>
Chapitre I. <u>LES FLUX INTRA-ZONAUX</u>	<u>14</u>
I . Le rôle des marchés ruraux.....	14
II. La traite du café et du cacao.....	15
III. Les mouvements migratoires intra-zonaux liés aux activités agricoles.....	16
IV. Les mouvements migratoires intra-zonaux liés au degré d'équipement des centres et à leur niveau de développement.	17
A - Les migrations durables vers les centres.....	17

B - Les mouvements périodiques vers les centres.....	19
1. L'impact de l'infrastructure scolaire...	
2. L'impact de l'infrastructure administrative et sanitaire	
3. La fréquence des marchés.	
V - Les flux de biens et services entre centre et zone.....	20
A - Les flux de produits vivriers de la zone vers le centre...	20
B - Les relations liées ^{au rôle} / des centres semi-urbains dans la satisfaction des besoins de leur zone rurale.....	23
1. Les flux commerciaux de produits importés	
2. Les flux de transport	
3. Les flux de produits artisanaux et de services.	
Chapitre 2 . <u>LES FLUX INTRA-REGIONAUX</u>	25
I - Les flux inter-zonaux	26
A - Le rôle des équipements collectifs.....	26
B - Les relations inter-régionales liées aux activités agricoles.....	27
1. Les mouvements migratoires intra-régionaux	
2. Les flux monétaires liés aux mouvements migratoires	
C - Les relations liées à la commercialisation des produits locaux.....	29
D - Les flux liés aux activités économiques des centres.....	31
1. Les flux commerciaux de produits importés	
2. Les flux de transport	
3. Les flux de produits artisanaux et de services	
II - Les flux entre Bouaké et le reste de la région.....	32
A - L'approvisionnement de Bouaké en produits locaux.....	32
B - Les flux migratoires à destination de Bouaké.....	36

C - Les flux commerciaux de produits importés entre Bouaké et sa région.....	37
1. Les achats de marchandises en gros et demi-gros....	
2. Les ventes directes de Bouaké à la zone	
3. Les achats de la zone à Bouaké	
D - Les intercommunications liées au transport, à l'artisanat et aux services.....	38
1. Les flux de transport	
2. Les flux artisanaux	
3. Les flux de services.	
Chapitre 3 - <u>LES FLUX EXTRA-REGIONAUX</u>	40
I - Les relations de la région avec sa périphérie immédiate..	40
A - Rôle des marchés de contact.....	40
B - Rôle des centres semi-urbains dynamiques.....	41
C - Mouvements migratoires saisonniers et flux monétaires induits et durables.....	42
II - Les relations avec les zones situées au-delà de la périphérie.....	43
A - Les relations entre la zone et le milieu rural et urbain extérieur liées à l'économie de plantation et à l'attrac- tion des grandes villes.....	43
B - Les relations avec l'extérieur liées à la traite et à la commercialisation des produits importés ou vivriers.....	46
C - Les relations avec l'extérieur liées à l'intervention étatique.....	47
<u>DEUXIEME PARTIE : LES DYNAMISMES ET LES FREINS AU DEVELOPPEMENT</u>	48
Chapitre I - <u>LES PROBLEMES POSES PAR LA CROISSANCE DES CENTRES</u>	50
I - Le développement des centres et leur contexte.....	50
A - Les facteurs explicatifs du niveau de développement des centres semi-urbains.....	50

1. Points communs	
2. Différences	
B - Les facteurs explicatifs de la transformation des bourgs ruraux.....	51
1. Les bourgs ruraux en voie d'urbanisation	
2. Les bourgs ruraux sans vocation urbaine	
II - La structure socio-professionnelle et les revenus monétaires.	
A - Répartition socio-professionnelle.....	53
B - Revenu brut selon les catégories socio-professionnelles..	55
III - Essai d'appréciation de l'évolution sectorielle des revenus dans les centres semi-urbains et les bourgs ruraux	57
A - Le rôle de l'Etat.....	57
B - L'incidence des revenus et de la structure des dépenses des ruraux sur l'économie des centres.....	58
C - L'impact des transferts privés.....	58
D - L'intensification des échanges inter-régionaux.....	58
IV - Les perspectives relatives à la croissance des centres...	59
A - Le cas des centres semi-urbains.....	59
1. Le commerce	
2. Les transports	
3. L'artisanat	
4. Les services	
B - Le cas des bourgs ruraux.....	61
1. Le commerce	
2. Le transport	
3. L'artisanat et les services.	

Chapitre 2 - LES PROBLEMES POSES PAR LES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES DE PRODUCTION DE LA ZONE RURALE..... 63

I - La faible productivité des exploitations traditionnelles.. 63

II - L'importance du rôle joué par l'extérieur dans le fonctionnement de l'économie régionale..... 64

III - L'impact des opérations sectorielles de développement... 65

IV - L'expérience de développement intégré:les secteurs pilotes 67

V - Les freins sociologiques au développement..... 68

Chapitre 3. L'UTILISATION DES REVENUS ET L'ORIENTATION

ACTUELLE DE LA CONSOMMATION..... 70

I - Les relations entre le niveau de consommation et l'accroissement des revenus dans la zone rurale..... 71

II- Les orientations actuelles de l'utilisation des revenus dans la zone rurale..... 74

III- Quelques observations sur les structures de consommation dans les centres semi-urbains et les bourgs ruraux..... 76

IV- Effets de la consommation urbaine sur la zone rurale et sur les centres..... 77

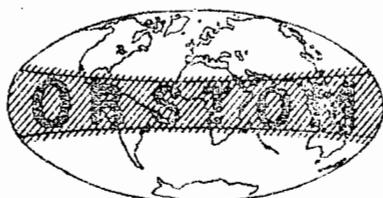
V - Utilisation de l'épargne en milieu urbain..... 78

POST - FACE 80

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE



PROBLEMES D'ANALYSE REGIONALE

Les zones rurales et les centres
secondaires de la région de Bouaké

Tableaux et annexes



J. CHEVASSU & J. MICHOTTE

CENTRE DE PETIT BASSAM

COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES

Volume II N°4 — 1969

TABLE DES MATIERES

I	Les centres typologiè, Définitions et caractéristiques	1
	Tableau I : Principales caractéristiques des centres	
II	Structure des revenus par zone homogène	3
	Tableau II voir pochette	
III	Structure des dépenses par zone homogène	4
	Tableau III voir pochette	
IV	Flux monétaires entre la zone rurale, les centres et l'extérieur :	5
	Tableau IV 1 : Katiola	
	" IV 2 : Béoumi	
	" IV 3 : Tiébissou	
	" IV 4 : Sakassou	
	" IV 5 : Brobo	
	" IV 6 : Diabo	
	" IV 7 : Didiévi	
	" IV 8 : Botro	
V	Tableau d'échange réduit intra-zonal :	15
	Tableau V 1 : Katiola	
	" V 2 : Béoumi	
	" V 3 : Tiébissou	
	" V 4 : Sakassou	
	" V 5 : Botro	
	" V 6 : Brobo	
	" V 7 : Diabo	
	" V 8 : Didiévi	
	" V 9 : Ensemble zones	
	" V 10 : " " (importations et exportations d'une zone à l'autre exclue).	

CARTES :

- Nº I : Structures de la production par centre et par zone : rapport de la production ou revenu monétaire
- Nº II : Structures de la production par centre et par zone : rapport de la production à la population
- Nº III : Structures de la consommation par centre et par zone : rapport de la consommation au revenu monétaire
- Nº IV : Structures de la consommation par centre et par zone : rapport de la consommation à la population

VI	Importations et exportations de l'ensemble des zones vers l'extérieur de la région	26
VII	Pourcentage des revenus distribués par l'administration dans l'ensemble des revenus de la zone et du centre.	
VIII	Formation et utilisation des revenus	30

Tableau	VIII	1	:	Katiola
"	VIII	2	:	Béoumi
"	VIII	3	:	Tiébissou
"	VIII	4	:	Sakasso
"	VIII	5	:	Botro
"	VIII	6	:	Brobo
"	VIII	7	:	Diabo
"	VIII	8	:	Didiévi
"	VIII	9	:	Récapitulation générale

I - LES CENTRES TYPOLOGIE, DEFINITIONS ET CARACTERISTIQUES

Le terme "Centre" a été utilisé dans ce rapport pour désigner indifféremment et exclusivement tous les chefs-lieux de sous-préfectures.

Selon leur caractère urbain plus ou moins marqué, on a distingué deux catégories de centres, dénommés respectivement centres semi-urbains et bourgs ruraux. Ont été classés dans la première catégorie: Katiola, Béoumi et Tiébissou et dans la seconde: Brobo, Botro, Diabo, Didiévi ainsi que Sakasso malgré son rythme d'urbanisation plus élevé qui en ferait plutôt le modèle d'un type intermédiaire.

Les principales différences portent sur:

1 - le niveau de la population résidente

Les centres semi-urbains ont plus de 4.000 h., y compris les élèves résidant une partie de l'année.

Les bourgs ruraux ont tous moins de 4.000 habitants.

2 - l'équipement administratif:

Les centres semi-urbains sont équipés de certains services collectifs:

- hôpitaux
- établissements secondaires
- bureau de postes et télécommunications
- perception.

Notons que Sakasso dispose d'un hôpital, d'un centre anti-tuberculeux et d'un bureau de poste.

3 - La structure socio-professionnelle des actifs:

Les bourgs ruraux ont une fraction de population agricole supérieure à celle des centres semi-urbains:

- dans le premier cas, les actifs agricoles représentent 75% environ du total des actifs.
- dans le second cas, ils représentent entre 40 et 60% des actifs. Cependant, Sakasso a la plus faible proportion d'actifs agricoles 40%. Le tableau suivant résume l'ensemble des caractéristiques des centres.

Tableau N° I PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CENTRES

CENTRES	Population	POPULATION URBAINE		TOTAL	Estimation du taux de croissance de populat. urbaine de 1962 - 1968	Population rurale de ancienne cir conscription	Situation sur un axe routier(x)	Distance par rapport à Kouaké (km)
	de la Zone Rurale	Agricole	Non Agricole (1)					
KATIOLOA	26 000	7 000	5 500	12 500	3,0 %	100 000	x	60
BECUMI	49 000	2 000	4 500	6 500	6,0 %	140 000	x	60
TIEBISSOU	43 000	1 500	2 500	4 000	6,0 %	87 000	x	70
SAKASSO	46 000	1 000	2 000	3 000	14,0 %	-	-	40
BOTRO	49 000	1 700	800	2 500	8,0 %	-	-	40
DIABO	23 000	1 000	400	1 400	8,0 %	-	-	20
EROBO	19 000	1 100	400	1 500	8,0 %	-	x	25
DIDIEVI	46 000	600	400	1 000	8,0 %	-	-	74

(1) Elèves originaires de l'extérieur compris : Béoumi: 1 500; Katiola: 1 000; Tiébissou et Sakasso: 500.

II - STRUCTURE DES REVENUS PAR ZONE HOMOGENE (autoconsommation non comprise). (cf. Tableau n°II, pochette)

Zone homogène: on a regroupé les sous-préfectures en trois ensembles à l'intérieur desquels les structures de production et le revenu monétaire des ruraux sont voisins. La population agricole des centres est exclue:

1 - Béoumi, Sakasso, Tiébissou

2 - Katiola, Botro

3 - Didiévi, Brobo, Diabo.

Autres tubercules et féculents: Banane plantain, manioc, taros.

Boissons locales: vin de palme, bière de mil et de maïs.

Commerce: valeur ajoutée par les boutiquiers, et les tabliers installés dans les villages.

Les données relatives à Tiébissou, Katiola et Didiévi ont été extrapolées à partir des enquêtes effectuées sur des zones voisines et semblables; certaines pondérations ont cependant été effectuées pour tenir compte des spécialisations de certaines zones:

- artisanat à Tiébissou
- élevage à Katiola.

TABLEAU N°II

STRUCTURE DES REVENUS PAR ZONE HOMOGENE DANS LA REGION DE BOUAKE. (autoconsommation non comprise)

SOUS PREFECTURE		Sakasso, Béoumi, Tiébissou (140 000 h) (1)			Botro, Katiola (75 000 h.) (2)			Diabo, Brobo, Didiévi (88 000 h.) (3)			Ensemble (303.000 habitants)		
ORIGINE		valeurs		Revenu	valeurs		revenu	valeurs		revenu	valeurs		revenus
		en millions	%	par tête en frs.	en millions	%	par tête en frs.	en millions	%	par tête en frs.	en millions	%	par tête en frs.
cultures industrielles	Café	610,0	39,2	4355,0	110,0	19,4	1465,0	47,0	10,7	535,0	767,0	30,0	2530,0
	cacao	76,0	4,9	540,0	2,0	0,4	25,0	12,0	2,8	135,0	90,0	3,5	300,0
	coton	56,0	3,6	400,0	66,0	11,6	880,0	16,0	3,7	185,0	138,0	5,4	455,0
	tabac	5,0	0,3	35,0	1,0	0,2	15,0	1,0	0,2	10,0	7,0	0,3	25,0
	TOTAL	747,0	48,0	5330,0	179,0	31,6	2385,0	76,0	17,4	865,0	1002,0	39,2	3310,0
cultures vivrières	igname	93,0	6,0	665,0	48,0	8,5	640,0	45,0	10,3	510,0	186,0	7,3	615,0
	autres tubercules et féculents	26,0	1,7	185,0	12,0	2,1	160,0	9,0	2,0	105,0	47,0	1,8	155,0
TOTAL	119,0	7,7	850,0	60,0	10,6	800,0	54,0	12,3	615,0	233,0	9,1	770,0	
Céréales oléagineux	riz	20,0	1,3	140,0	9,0	1,6	120,0	7,0	1,6	80,0	36,0	1,4	120,0
	autres céréales	32,0	2,0	230,0	20,0	3,5	265,0	21,0	4,8	240,0	73,0	2,9	240,0
TOTAL	52,0	3,3	370,0	29,0	5,1	385,0	28,0	6,4	320,0	109,0	4,3	360,0	
Produits du palmier	vin de palme	98,0	6,3	700,0	16,0	2,8	210,0	16,0	3,7	185,0	130,0	5,1	430,0
	graine et huile	29,0	1,9	205,0	7,0	1,2	95,0	4,0	0,9	45,0	40,0	1,6	130,0
TOTAL	127,0	8,2	905,0	23,0	4,0	305,0	20,0	4,6	230,0	170,0	6,7	560,0	
Autres produits ruraux	condiments	22,0	1,4	160,0	11,0	1,9	150,0	9,0	2,0	105,0	42,0	1,6	140,0
	Fruits	28,0	1,8	200,0	10,0	1,8	135,0	4,0	0,9	45,0	42,0	1,6	140,0
	Elevage	15,0	1,0	105,0	17,0	3,0	225,0	5,0	1,1	55,0	37,0	1,5	120,0
	Tabac	4,0	0,3	30,0	2,0	0,4	25,0	2,0	0,5	25,0	8,0	0,3	25,0
	Bois	3,0	0,2	20,0	2,0	0,4	25,0	3,0	0,7	35,0	8,0	0,3	25,0
	Artisanat	24,0	1,5	170,0	10,0	1,8	135,0	10,0	2,3	110,0	44,0	1,7	145,0
	Boissons locales	-	-	-	8,0	1,4	105,0	-	-	-	8,0	0,3	25,0
TOTAL	96,0	6,2	685,0	60,0	10,6	800,0	33,0	7,5	375,0	189,0	7,3	620,0	
Commerce (boutique, tabliers, villages)		18,0	1,2	130,0	8,0	1,4	105,0	5,0	1,1	55,0	31,0	1,2	100,0
Service (médecine locale, divers)		21,5	1,4	155,0	11,0	1,9	150,0	10,5	2,4	120,0	43,0	1,7	140,0
Transferts	migrations saisonnières	51,0	3,3	365,0	60,0	10,6	800,0	70,0	16,0	795,0	181,0	7,1	600,0
	plantations extérieures	93,0	6,0	665,0	48,0	8,5	640,0	56,0	12,8	635,0	197,0	7,7	650,0
	milieu rural et urbain	226,0	14,5	1615,0	87,0	15,3	1160,0	84,0	19,2	955,0	397,0	15,5	1310,0
	pensions, retraites	3,5	0,2	25,0	1,5	0,3	20,0	1,5	0,3	15,0	6,5	0,2	20,0
TOTAL	373,5	24,0	2670,0	196,5	34,7	2620,0	211,5	48,3	2400,0	781,5	30,5	2580,0	
R E V E N U		1554,0	100,0	11100,0	566,5	100,0	7550,0	438,0	100,0	4980,0	2558,5	100,0	8440,0

(1) Béoumi: 49 000 h. , Sakasso : 46 000 h. , Tiébissou: 45 000 h.

(2) Botro: 49 000 h. , Katiola: 26.000 h.

(3) Didiévi: 46 000 h. , Diabo: 23 000 h. , Brobo : 19.000 h.

III - STRUCTURE DES DEPENSES PAR ZONE HOMOGENE :

• voir tableau n° III , pochette.

TABLEAU N°III

STRUCTURE DES DEPENSES PAR ZONE HOMOGENE DANS LA REGION DE BOUAKE

Sous-Préfecture	Sakasso, Békoumi, Tiébissou (140 000 habitants)			Béto, Katicala (75.000 habitants)			Broubo, Diabo, Didiévi (88 000 habitants)			Ensemble (303 000 habitants)		
	Valeur en mil- lions	%	Dépenses par tête en frs.	Valeur en millions	%	Dépenses par tête en frs.	Valeur en millions	%	Dépenses par tête en frs.	Valeur en millions	%	Dépenses par tête en frs.
Origine												
Produits alimentaires importés												
- poisson	76,0	5,6	540,0	35,0	7,2	465,0	28,0	6,6	320,0	139,0	6,2	460,0
- viande	49,0	3,6	350,0	26,0	5,4	345,0	29,0	6,8	330,0	104,0	4,6	345,0
- volaille	35,0	2,6	250,0	11,0	2,3	145,0	13,0	3,1	150,0	59,0	2,6	195,0
- riz	23,0	1,7	165,0	3,0	0,6	40,0	3,0	0,7	35,0	29,0	1,3	95,0
- Pain	11,0	0,8	80,0	4,0	0,8	55,0	3,0	0,7	35,0	18,0	0,8	60,0
- huile	8,0	0,6	55,0	2,0	0,4	25,0	1,0	0,2	10,0	11,0	0,5	35,0
- sel	4,0	0,3	30,0	2,0	0,4	25,0	2,0	0,5	20,0	8,0	0,4	25,0
- sucre	4,0	0,3	30,0	1,0	0,2	15,0	1,0	0,2	10,0	6,0	0,3	20,0
- divers	12,0	0,9	85,0	1,0	0,2	15,0	2,0	0,5	20,0	15,0	0,7	45,0
TOTAL	222,0	16,5	1585,0	85,0	17,6	1130,0	82,0	19,4	930,0	389,0	17,3	1280,0
Produits locaux												
- tubercules, féculents	55,0	4,1	390,0	9,0	1,9	120,0	9,0	2,1	100,0	73,0	3,2	240,0
- riz	13,0	1,0	95,0	2,0	0,4	25,0	2,0	0,5	20,0	17,0	0,8	55,0
- autres céréales, oléagineux	4,0	0,3	30,0	5,0	1,0	65,0	5,0	1,2	60,0	14,0	0,6	45,0
- condiments	4,0	0,3	30,0	1,0	0,2	15,0	1,0	0,2	10,0	6,0	0,3	20,0
- plats préparés (Rest. bar)	28,0	2,1	200,0	12,0	2,5	160,0	12,0	2,8	140,0	52,0	2,3	170,0
- produits du palmier	4,0	0,3	30,0	2,0	0,4	25,0	2,0	0,5	20,0	8,0	0,4	25,0
- fruits	1,0	0,1	5,0	2,0	0,4	25,0	2,0	0,5	20,0	5,0	0,2	15,0
- divers (fêtes, ciné. bal)	5,0	0,4	35,0	4,0	0,8	50,0	1,0	0,2	10,0	7,0	0,3	25,0
TOTAL	114,0	8,5	815,0	34,0	7,0	455,0	34,0	8,0	385,0	182,0	8,1	600,0
Boissons importées												
- vin	84,0	6,2	600,0	24,0	5,0	320,0	23,0	5,4	260,0	131,0	5,8	430,0
- autres	28,0	2,1	200,0	11,0	2,3	145,0	8,0	1,9	90,0	47,0	2,1	155,0
TOTAL	112,0	8,3	800,0	35,0	7,3	465,0	31,0	7,3	350,0	178,0	7,9	585,0
Boissons locales	67,0	5,0	480,0	19,0	3,9	255,0	13,0	3,1	150,0	99,0	4,4	330,0
Produits importés												
- pétrole	15,0	1,1	105,0	8,0	1,7	105,0	9,0	2,1	100,0	32,0	1,4	105,0
- savon, beauté	13,0	1,0	95,0	4,0	0,8	55,0	4,0	0,9	45,0	21,0	0,9	70,0
- cigarettes, allumettes	14,0	1,0	100,0	6,0	1,2	80,0	5,0	1,2	60,0	25,0	1,1	85,0
TOTAL	42,0	3,1	300,0	18,0	3,7	240,0	18,0	4,2	205,0	78,0	3,4	260,0
Autres produits locaux (Artis.)	32,0	2,4	230,0	18,5	3,8	245,0	14,0	3,3	160,0	64,5	2,9	215,0
Vêtements	98,0	7,3	700,0	38,0	7,9	505,0	31,0	7,3	350,0	167,0	7,4	550,0
Articles ménagers	24,0	1,8	170,0	11,0	2,3	145,0	9,0	2,1	100,0	44,0	2,0	145,0
Soins												
- modernes	30,0	2,2	215,0	15,0	3,1	200,0	9,0	2,1	100,0	54,0	2,4	180,0
- locaux	21,0	1,6	150,0	11,0	2,3	145,0	13,0	3,1	150,0	45,0	2,0	150,0
TOTAL	51,0	3,8	365,0	26,0	5,4	345,0	22,0	5,2	250,0	99,0	4,4	330,0
Scolarisation	62,0	4,6	440,0	26,0	5,4	345,0	26,0	6,1	300,0	114,0	5,0	375,0
Transport	72,0	5,3	515,0	30,0	6,2	400,0	31,5	7,4	360,0	133,5	5,9	440,0
TOTAL	896,0	66,5	6400,0	340,5	70,5	4540,0	311,5	73,6	3540,0	1548,0	68,7	5110,0
CONSOMMATION INTERMEDIAIRE												
Ignames	56,0	4,2	400,0	10,0	2,1	135,0	6,0	1,4	70,0	72,0	3,2	235,0
autres semences	4,0	0,3	30,0	1,0	0,2	15,0	1,0	0,2	10,0	6,0	0,3	20,0
Artisanat	9,0	0,7	65,0	4,0	0,8	55,0	2,5	0,6	30,0	15,5	0,7	50,0
Engrais	7,0	0,5	50,0	8,0	1,7	105,0	1,0	0,2	10,0	16,0	0,7	55,0
Carburant	13,0	1,0	95,0	2,0	0,4	25,0	1,5	0,4	15,0	16,5	0,7	55,0
Pièces de rechange	14,0	1,0	100,0	5,5	1,1	75,0	4,5	1,1	50,0	24,0	1,1	80,0
Transport	6,0	0,4	40,0	3,0	0,6	40,0	3,0	0,7	35,0	12,0	0,5	40,0
TOTAL	109,0	8,0	780,0	33,5	6,9	450,0	19,5	4,6	220,0	162,0	7,2	535,0
EQUIPEMENT												
Articles de transport	18,0	1,3	130,0	6,0	1,2	80,0	4,5	1,1	50,0	28,5	1,3	95,0
Outils machines	32,0	2,4	230,0	6,0	1,2	80,0	6,0	1,4	70,0	44,0	2,0	145,0
Constructions	56,0	4,2	400,0	17,0	3,5	225,0	9,0	2,1	100,0	82,0	3,6	270,0
TOTAL	106,0	7,9	760,0	29,0	6,0	385,0	19,5	4,6	220,0	154,5	6,9	510,0
AFFECTATION												
Salaires	105,0	7,8	750,0	19,0	3,9	255,0	6,0	1,4	70,0	130,0	5,8	430,0
Impôts, taxes	43,0	3,2	305,0	23,0	4,8	305,0	27,0	6,4	305,0	93,0	4,1	305,0
Compensations matrimoniales	42,0	3,1	300,0	17,0	3,5	225,0	18,0	4,2	205,0	77,0	3,4	255,0
Transferts	47,0	3,5	335,0	21,0	4,3	280,0	22,0	5,2	250,0	90,0	4,0	295,0
TOTAL	237,0	17,6	1690,0	80,0	16,6	1065,0	73,0	17,2	830,0	390,0	17,3	1285,0
TOTAL GENERAL	1348,0	100,0	9630,0	483,0	100,0	6440,0	423,5	100,0	4810,0	2254,5	100,0	7440,0

IV - FLUX MONÉTAIRES ENTRE LA ZONE RURALE, LES CENTRES ET L'EXTERIEUR.

Pour chaque poste on identifie les flux d'entrée et de sortie monétaires:

1- En fonction de leur origine et de leur destination.

- Z : zone rurale de la sous-préfecture.
- C : centre semi-urbain ou bourg rural.
- Ex: extérieur à la zone et au centre .

2- En distinguant trois groupes d'agents:

- les résidents de la zone rurale
- la population agricole des centres
- la population non agricole des centres.

Précisons que le commerce est analysé en trois postes:

• le commerce sur produits importés qui comprend:

- les achats pour revente, qui retracent les transactions du commerce de demi-gros et celles du commerce villageois.
- les ventes du centre semi-urbain à la zone, au centre semi-urbain ou au bourg rural, à l'extérieur, ainsi que les achats directs du centre et de la zone à l'extérieur. Il a paru nécessaire de faire ressortir également les achats de la zone à la zone. Les flux sont regroupés sous la rubrique produits importés.
- le poste produits locaux qui indique l'origine des achats et la destination des ventes effectués par la classe commerçante résidant dans les centres.

Les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'administration ont été ventilés en salaires et matériel ou fournitures; le poste "salaires" regroupe également les bourses des élèves. Les rémunérations des fonctionnaires résidant en zone rurale ont été comptabilisés sous la rubrique "population non agricole" des centres.

Le poste "transferts des milieux urbain et rural" regroupe les transferts privés en provenance des villes et les revenus des plantations extérieures.

Le poste saisonniers contient les flux d'entrée liés aux migrations saisonnières.

Dans le poste "élèves" il s'agit des transferts effectués à leur profit par les parents: ils ont été considérés comme des flux intra-zonaux; une nuance devrait être apportée à Bécoumi, Tiébissou et Katiola en raison de l'attraction des collègues au delà de la zone considérée mais l'erreur commise en la négligeant est inférieure à 1% de l'ensemble des flux.

Dans le poste "salaires" nous avons classé parmi les sorties:

- dans la zone, les salaires distribués aux résidents de la zone.
- à l'extérieur, les salaires versés aux saisonniers immigrants dans la zone.

Le poste "voyages" comprend des dépenses effectuées au cours des voyages: transport et frais divers.

Les taxes regroupent tous les impôts directs et indirects.

TABLEAU N°IV

FLUX MONETAIRES ENTRE LA ZONE RURALE LE CENTRE ET L'EXTERIEUR : KATIOLA
(en millions de francs CFA)

P O S T E S	Centre semi-urbain																												
	zone rurale								Population Agricole								Population non agricole												
	sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de								
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	EX	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T					
cultures industrielles							550	550							150	150													
produits locaux	170			170	170	270	180	620	70			7,0	280		280	200	280	160	640										
TOTAL	170			170	170	270	730	117	70			7,0	280	150	430	200	280	160	640										
Artisanat	2,0	9,0		110	2,0	2,0	1,0	5,0		6,0		6,0					2,0	270	5,0	340	9,0	330	290	710					
Transport		7,0	4,0	110						2,0	1,0	3,0						290	100	390	7,0	310	9,0	470					
Commerce	120	710	9,0	920	120			120		200	3,0	230						120	560	176	800	140	120	340					
Achat revente		9,0		9,0															275	275									
Commerce local																	150		250	400				500	500				
Traite																								2,0	2,0				
Services	4,0	0,5		4,5	4,0			4,0		1,0		1,0	0,5	0,5		1,0		7,5	8,0	155	0,5	8,5	3,0	120					
Loyers																		5,0		5,0		5,0	2,0	7,0					
Administ. salaires							1,0	1,0																165	165				
: materiel																								380	380				
Transferts milieu urbain, rural							470	470							130	130													
Saisonniers							200	200							6,0	6,0													
Elèves		10		10																		10			100				
Salaires	1,0		5,5	6,5	1,0			1,0		0,5	1,5	2,0		0,5		0,5		100		100		100		100					
Voyages			8,0	8,0							2,0	2,0								250	250								
Taxes			8,0	8,0							2,0	2,0												9,0	9,0				
TOTAL GENERAL	360	1065	345	177	360	290	142	207	7,0	295	9,5	460	0,5	290	340	635	370	2265	420	6835	1065	2275	427	761					

TABLEAU N° IV 2 FLUX MONETAIRE ENTRE LA ZONE RURALE, LE CENTRE ET L'EXTERIEUR: (en millions de frs. CFA)

P O S T E S	BEOUMI																			
	ZONE RURALE								Centre				Semi -				Urbain			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				POPULATION AGRICOLE				POPULATION NON AGRICOLE							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T
Cultures industrielles							220	220							110	110				
Produits locaux	690		6,0	750	690	450	270	141	5,0			5,0	100		100		400	100		500
T O T A L	690		6,0	750	690	450	247	361	5,0			5,0	100	110	210		400	100		500
Artisanat	4,0	160		200	4,0	1,0		5,0		1,0		1,0					1,0	250	9,0	350
Transport		200	8,0	280						0,5	0,5	1,0						390	6,5	455
Commerce	250	195	160	236	250			250		8,0	2,0	100						980	780	176
Achat revente		190		190															326	326
Traite																				250
Commerce local																	300		100	400
Services	7,5	5,0		125	7,5			7,5		0,5		0,5		0,5		0,5		130	1,10	240
Loyers										0,5		0,5						4,5		4,5
Administration																				
Salaire							1,0	1,0												120
Equipement																				300
Transferts milieu-urbain, rural							108	108						5,0	5,0					
Saisonniers							210	210						1,5	1,5					
Salaires	6,0		310	370	6,0			6,0		1,5		1,5		1,5		1,5		120		120
Elèves		100		100															100	
Voyages			160	160															200	200
Taxes			150	150							0,5	0,5							100	100
TOTAL GENERAL	1115	265	920	4685	1115	460	377	5345	50	120	3,0	200	120	175	295	710	2015	4705	743	265

TABLEAU N° IV. FLUX MONETAIRES ENTRE LA ZONE RURALE, LE CENTRE ET L'EXTERIEUR: TIEBISSOU
(en millions de francs CFA)

3

P O S T E S	ZONE R U R A L E								Centre semi - urbain																			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T				
Cultures industrielles							246	246							8,0	8,0												
Produits locaux	650		6,0	710	650	270	270	119	3,0			3,0	6,0		6,0		240	6,0		300								
T O T A L	650		6,0	710	650	270	273	365	3,0			3,0	6,0	8,0	140		240	6,0		300								
Artisanat	3,5	8,5	4,5	165	3,5	0,5	100	140		1,5		1,5					0,5	170	8,0	255	8,5	185	3,0	300				
Transport		120	120	240							1,0	1,0						200	130	330	120	200	2,0	340				
Commerce	250	183	160	224	250			250		6,0	1,0	7,0						600	450	105	202	660	620	330				
Achat revente		190		190															268	268								
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
Traite																							270	270				
Services	7,0	3,0		100	7,0			7,0		0,5		0,5	0,5		0,5			3,5	6,0	9,5	2,5	4,5	4,0	110				
Loyers										0,5		0,5						4,5		4,5		5,0	1,0	6,0				
Administ. salaires																							810	810				
équipements																							180	180				
Transferts milieu urbain, rural							990	990							3,0	3,0												
Saisonniers							190	190																				
Elèves		3,0		3,0																		3,0		3,0				
Salaires	9,0		340	430						1,0		1,0	1,0		1,0			8,0		8,0		8,0		8,0				
Voyages			150	150															150	150			150	150				
Taxes			140	140							0,5	0,5							8,0	8,0								
Pensions retraites							2,0	2,0																				
TOTAL GENERAL	1095	2285	1015	430,5	1005	275	403	531	3,0	9,5	2,5	150	0,5	7,0	110	185	245	119	363	506,5	228	122	213	563				

TABLEAU N°IV 4 FLUX MONETAIRES ENTRE LA ZONE RURALE, LE CENTRE ET L'EXTERIEUR: SAKASSOU
(en millions de francs CFA)

P O S T E S	Z O N E R U R A L E								B o u r g - r u r a l																			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				Population agricole								population non agricole											
	Z C Ex T				Z C Ex T				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T				
Culture industrielle							260	260						5		5												
Podruits locaux	65		6	71	65	155	315	112	2			2		5		5	135	5		185								
T O T A L	65		6	71	65	155	291,5	372	2			2		10,0		10,0	135	5		185								
Artisanat	4	4	8	160	4	0,5	0,5	5,0		1,0		1,0					0,5	125	7,0	200	4	135	0,5	180				
Transport		180	8,0	260						1,0		1,0						270	6,0	330	180	280	140	600				
Commerce	250	149	550	229	250			250		4,0	1,0	5,0						43	38	81	168	47	5,0	220				
Achat revente		190		190															182	182								
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Traite																											310	310
Service	7	4		110	7			7										2	9	110	4	2,0	1,0	7,0				
Loyer																		2,0		2,0		2,0		2,0				
Administration salaires																											540	540
équipement																		3	5	8,0							8,0	8,0
Transferts milieu urbain, rural							101	101							2,5	2,5												
Saisonniers	100		340	440			20	20																				
Salaires																		6,0		6,0		6,0		6,0				
Voyages			160	160							1,0	1,0											110	110				
Taxes			140	140							0,5	0,5											5,0	5,0				
Pensions & retraites							0,5	0,5																				
TOTAL GENERAL	111	194	141	446	101	160	135	530,5	20	6,0	2,5	10,5		10,6	2,5	12,5	140	100,5	263,0	377,5	194	98,5	113,5	406				

ENTRE

TABLEAU IV 5 FLUX MONETAIRES / LA ZONE RURALE, LE CENTRE, ET L'EXTERIEUR : BROBO (en millions de frs CFA)

POSTES	ZONE RURALE								Bourg - rural																			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T				
									Population agricole								Population non agricole											
Cultures industrielles							230	230							1,0	1,0												
Produits locaux	9,5			9,5	9,5	4,5	130	270	1,0			1,0		3,0		3,0	3,5	3,0		6,5								
TOTAL	9,5			9,5	9,5	4,5	360	500	1,0			1,0		3,0	1,0	4,0	3,5	3,0		6,5								
Artisanat	0,5	2,0	2,0	4,5	0,5		1,0	1,5										2,0	3,0	5,0	2,0	2,0		4,0				
Transport		1,0	7,0	8,0							0,5	0,5						1,0	2,0	3,0	1,0	1,0	0,5	2,5				
Produits importés	4,0	260	140	440	4,0			4,0	1,0	1,0	2,0						4,0	120	160	260	5,0	5,0	360					
Achat - revente			3,0	3,0															290	290								
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Traite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	2,5	0,5		3,0	2,5			2,5										0,5	0,5	1,0	0,5	0,5	0,5	1,5				
Loyers																		1,0		1,0		1,0		1,0				
Administration salaires																											280	280
Equipement fonct.																											5,0	5,0
Transferts milieu urbain, rural							300	300							2,0	2,0												
saisonniers							150	150							1,0	1,0		0,5		0,5		0,5		0,5				
Salaires	0,5		1,0	1,5	0,5			0,5																				
Voyages			5,0	5,0																5,0	5,0							
Taxes			4,0	4,0							0,5	0,5								0,5	0,5							
TOTAL GENERAL	170	295	360	825	170	4,5	820	1035	10	1,0	2,0	4,0		3,0	4,0	7,0	3,5	120	520	675	295	100	390	785				

ENTRE

TABLEAU N°IV FLUX MONETAIRES / LA ZONE RURALE, LES CENTRES ET L'EXTERIEUR: DIABO (en millions de frsCFA)

6

P O S T E S	ZONE RURALE								Bourg - rural																			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				population agricole								Population non agricole											
	Z C Ex T				Z C Ex T				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T				
Cultures Industrielles							160	160							1,0	1,0												
Produits locaux	115			115	115	4,5	160	320	1,0			1,0		3,0		3,0	3,5	3,0		6,5								
T O T A L	115			115	115	4,5	320	480	1,0			1,0		3,0	1,0	4,0	3,5	3,0		6,5								
Artisanat	0,5	2,0	2,0	4,5	0,5		1,0	1,5										2,0	3,0	5,0	2,0	2,0		4,0				
Transport			8,5	8,5															3,0	3,0								
Commerce	5,0	230	245	525	5,0			5,0										5,0	100	150	230	5,0	2,0	300				
Achat - revente			4,0	4,0															245	245								
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Traite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	3,0	0,5		3,5	3,0			3,0										0,5	0,5	1,0	0,5	0,5	0,5	1,5				
Loyers																		1,0		1,0		1,0		1,0				
Administration salaires																											280	280
Equipement																											5,0	5,0
Transferts milieu urbain, rural							360	360							2,0	2,0												
saisonniers							150	150							1,0	1,0												
Salaires	0,5		1,0	1,5	0,5			0,5										0,5		0,5		0,5		0,5				
Voyages			6,0	6,0															5,0	5,0								
Taxes			4,5	4,5														0,5		0,5								
TOTAL GENERAL	205	255	505	965	205	4,5	840	109	1,0			1,0		3,0	4,0	7,0	3,5	125	460	620	255	9,0	355	700				

TABLEAU N° IV

7

ENTRE
FLUX MONETAIRES / LA ZONE RURALE, LE CENTRE, ET L'EXTERIEUR : DIDIEVI (en millions frs CFA)

P O S T E S	Z O N E R U R A L E								B o u r g - r u r a l															
	sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de			
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T
Cultures industrielles							340	340							1,0	1,0								
Produits locaux	205			205	205	4,5	400	650	0,5			0,5		2,0		2,0	4,0	2,0		6,0				
T O T A L	205			205	205	4,5	740	990	0,5			0,5		2,0	1,0	3,0	4,0	2,0		6,0				
Artisanat	6,0	2,0	3,0	110	6,0		1,0	7,0										2,0	3,0	5,0	2,0	2,0		4,0
Transport		1,5	175	190															4,5	4,5		1,5		1,5
Produits importés	9,0	350	640	108	9,0			9,0										4,0	110	150	350	5,0		400
Achat - revente			6,0	6,0						1,0	0,5	1,5							320	320				
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Traite	--	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	5,0	1,0		6,0	5,0			5,0										0,5	0,5	1,0	1,0	0,5		1,5
Loyers																		1,0		1,0		1,0		1,0
Administration salaires																								410 410
Equipement Fonct.																								5,0 5,0
Transferts milieu urbain, rural							730	730							1,0	1,0								
Saisonniers							370	370			0,5	0,5												
Salaires	1,0		2,0	3,0	1,0			1,0										0,5		0,5		0,5		0,5
Voyages			110	110															7,0	7,0				
Taxes			140	140															0,5	0,5				
pensions retraites							1,0	1,0																
TOTAL GENERAL	415	395	1175	1985	415	4,5	186	232	0,5	1,0	1,0	2,5		2,0	2,0	4,0	4,0	100	585	725	380	105	460	945

ENTRE

TABLEAU N° IV₈ FLUX MONETAIRES / LA ZONE RURALE, LE, CENTRE ET L'EXTERIEUR: BOTRO (en millions de frsCFA)

POSTES	ZONE RURALE								Bourg rural																			
	sorties à destination de				entrées en provenance de				Population agricole								Population non agricole											
	sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de				sorties à destination de				entrées en provenance de							
	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T	Z	C	Ex	T				
Cultures industrielles							104	104							4	4												
Produits locaux	30			30	30	3	67	100	1			1		5		5	2	5		7								
TOTAL	30			30	30	3	171	204	1			1		5	4	9	2	5		7								
Produits importés	20	44	124	188	200			200		4	3	7,0						10	185	285	51	140	5,0	70				
Achat - Revente		7	8	15														580	580									
Transport			220	220							1,0	1,0						2,0	9,0	110		2,0	1,0	3,0				
Artisanat	2,0	7	6,5	15,5	2,0		3,0	5,0	0,5	0,5	1,0										7,0	6,0		130				
Services	7,0	2,5		9,5	7,0			7,0	0,5		0,5							0,5	2,0	2,5	2,5	1,0	0,5	4,0				
Traite																							4,0	4,0				
Loyers																		1		1		1		1				
Administration																												
Equip. Fonctionnement																											12	12
Salaires																											42	42
Transferts																												
milieu urbain, rural							88	88							3,0	3,0												
Saisonniers							40	40							1,0	1,0												
Salaires	2		10	12						1		1		1		1												
Taxes			150	150							0,5	0,5							1,0	1,0								
Voyages			130	130							0,5	0,5							7,0	7,0								
Pensions-Retraites							0,5	0,5																			6	6
TOTAL GENERAL	61,0	60,5	188,5	320	590	3,0	302,5	364,5	1,0	6,0	5,5	12,5		6,0	8,0	140	2,0	18,5	95,5	116	60,5	240	63,5	149				

V - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL.

Ce tableau regroupe par zone et pour l'ensemble des zones, en les ventilant entre les différents secteurs d'activité :

- d'une part :

- la production rurale commercialisée par les ruraux et les urbains.
- la production semi-urbaine, c'est-à-dire le chiffre d'affaires réalisé par les différents secteurs d'activité.
- les importations.

- d'autre part :

- les consommations intermédiaires et finales.
- l'équipement rural et semi-urbain.
- les achats de l'Administration (Fonctionnement et Equipement).
- les exportations.

Il présente également les revenus constitués par les transferts en provenance de l'extérieur, à savoir :

- les transferts dus à l'Administration, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses d'équipement et de fonctionnement (salaires, matériel ou fournitures) ainsi que les bourses des élèves.
- les transferts des milieux urbain et rural, qui regroupent les transferts privés en provenance des villes et les revenus des plantations extérieures ; s'y ajoutent la part des salaires amenée par les saisonniers.
- les pensions et retraites.

Les transferts effectués par les parents au profit des élèves sont pour l'essentiel des flux intra-zonaux et n'ont pas été pris en compte ici.

V₁ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR KATIOLA. (Valeur en millions de francs)

SECTEURS	Produc. rurale disponible	Produc. semi- urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBAI.			ADMINISTRATION		Export.	TOTAL
				Inter- médiaie	Finale	Equip. ^t	Inter- médiaie	Finale	Equip. ^t	Fonc- tionn. ^t	Equip. ^t		
Cultures industrielles	55,0	15,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70,0	70,0
Produits locaux	62,0	28,0	16,0	3,5	13,5	-	4,0	65,0	-	2,0	-	18,0	106,0
T O T A L	117,0	43,0	16,0	3,5	13,5	-	4,0	65,0	-	2,0	-	88,0	176,0
Artisanat	5,0	71,0	5,0	1,5	5,5	4,0	5,0	23,0	12,0	-	-	30,0	81,0
Transport	-	47,0	15,0	1,0	10,0	-	15,0	27,0	-	-	-	9,0	62,0
Commerce	3,0	65,0	352,0	5,5	87,5	8,0	27,0	111,0	23,0	24,0	14,0	120,0	420,0
Traite	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0
Commerce local	-	10,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,0	10,0
Services	4,0	12,0	8,0	-	4,5	-	8,0	8,5	-	-	-	3,0	24,0
Loyers	-	7	-	-	-	-	2,0	3,0	-	-	-	2,0	7,0
T O T A L	129,0	257,0	396,0	11,5	121,0	12,0	61,0	237,5	35,0	26,0	14,0	264,0	782,0
TRANSFERTS	Administration	-	205,0										
	Milieu urbain- rural saisonniers	67,0	19,0										
	Pensions, retrai- tes, élèves	1,0	10,0										
T O T A L	197,0	491,0											

V₂ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR BEOUMI. (Valeur en millions de francs)

SECTEURS	Produc. rurale disponible	Produc. semi- urbaine	Imports	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBAI.			ADMINISTRATION		Export.	TOTAL
				Inter- médiaire	Finale	Equip. ^t	Inter- médiaire	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	220,0	11,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	231,0	231,0
Produits locaux	141,0	10,0	6,0	21,0	54,0	-	5,0	48,0	-	2,0	-	27,0	157,0
T O T A L	361,0	21,0	6,0	21,0	54,0	-	5,0	48,0	-	2,0	-	258,0	388,0
Artisanat	5,0	47,0	9,0	3,0	13,0	4,0	6,0	20,0	9,0	1,0	-	5,0	61,0
Transport	-	74,0	15,0	2,0	26,0	-	26,5	20,0	-	-	-	14,5	89,0
Commerce	6,0	74,0	422,0	12,0	192,0	32,0	40,0	90,0	29,0	13,0	14,0	80,0	502,0
Traite	-	25,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,0	25,0
Commerce local	-	12,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,0	12,0
Services	7,5	22,5	14,0	-	12,5	-	11,0	14,0	-	-	-	3,5	41,0
Loyers	-	6,0	-	-	-	-	2,0	3,0	-	-	-	1,0	6,0
T O T A L	379,5	281,5	463,0	38,0	297,5	36,0	90,5	195,0	38,0	16,0	14,0	399,0	1.124,0
TRANSFERTS	Administration	151,0											
	Milieux urbain- rurale saisonniers	129,0	6,5										
	Pensions, retraires, élèves	1,0	10,0										
T O T A L	509,5	449,0											

17

V₃ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR TIEBISSOU. (Valeur en millions de francs)

SECTEURS	Produc. rurale disponible	Produc. semi- urbaine	Import	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBAINE			ADMINISTRATION		Export	TOTAL
				Inter- médiaire	Finale	Equip. ^t	Inter- médiaire	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	246,0	8,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	254,0	254,0
Produits locaux	119,0	6,0	6,0	20,0	51,0	-	1,5	30,0	-	1,5	-	27,0	131,0
TOTAL	365,0	14,0	6,0	20,0	51,0	-	1,5	30,0	-	1,5	-	281,0	385,0
Artisanat	14,0	30,0	12,5	2,5	10,0	4,0	3,0	13,5	10,0	0,5	-	13,0	56,5
Transport	-	34,0	26,0	2,0	22,0	-	23,0	11,0	-	-	-	2,0	60,0
Commerce	6,0	62,0	330,0	11,0	180,0	33,0	19,0	50,0	27,0	11,0	5,0	62,0	398,0
Traite	-	27,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,0	27,0
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	7,0	11,0	6,0	-	10,0	-	6,0	4,0	-	-	-	4,0	24,0
Loyers	-	6,0	-	-	-	-	2,0	3,0	-	-	-	1,0	6,0
TOTAL	392,0	184,0	380,5	35,5	273,0	37,0	54,5	111,5	37,0	13,0	5,0	390,0	956,5
TRANSFERTS	Administration	-	100,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	118,0	3,0										
	Elèves, Pensions Retraites	2,0	3,0										
	TOTAL	512,0	290,0										

V₅ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR BOTRO. (Valeur en millions de francs).

SECTEURS	Product. rurale disponi.	Product. semi- urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBA.			ADMINISTRAT.		Export.	TOTAL
				Inter- médiaie	Finale	Equip. ^t	Inter- médiaie	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	104,0	4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108,0	108,0
Produits locaux	100,0	5,0	-	6,5	23,5	-	0,5	7,0	-	0,5	-	67,0	105,0
T O T A L	204,0	9,0	-	6,5	23,5	-	0,5	7,0	-	0,5	-	175,0	213,0
Artisanat	5,0	13,0	12,0	2,5	10,0	3,0	0,5	9,0	2,0	-	-	3,0	30,0
Transport	-	3,0	32,0	2,0	20,0	-	5,0	7,0	-	-	-	1,0	35,0
Commerce	5,0	12,0	211,5	10,0	164,0	14,0	4,0	16,0	4,0	3,5	8,0	5,0	228,5
Traite	-	4,0	6,0	-	-	-	-	-	-	-	-	10,0	10,0
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	7,0	4,0	2,0	-	9,5	-	1,0	2,0	-	-	-	0,5	13,0
Loyers	-	1,0	-	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	1,0
T O T A L	221,0	46,0	263,5	21,0	228,0	17,0	11,0	41,0	6,0	4,0	8,0	194,5	530,5
TRANSFERTS	Administration	-	54,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	128,0	4,0										
	Elèves, Pensions, Retraites	0,5	-										
T O T A L	349,5	104,0											

V₆ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR BROBO. (Valeur en millions de francs).

SECTEURS	Product. rurale disponible	Product. semi-urbaine	Import	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBA.			ADMINISTRAT.		Export	TOTAL
				Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	23,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24,0	24,0
Produits locaux	27,0	3,0	-	1,5	8,0	-	0,5	7,0	-	-	-	13,0	30,0
TOTAL	50,0	4,0	-	1,5	8,0	-	0,5	7,0	-	-	-	37,0	54,0
Artisanat	1,5	4,0	5,0	0,5	3,0	1,0	0,5	3,5	1,0	-	-	1,0	10,5
Transport	-	2,5	9,5	1,0	7,0	-	1,5	2,0	-	-	-	0,5	12,0
Commerce	1,0	7,0	60,5	2,0	40,5	3,0	1,0	10,0	2,0	3,0	2,0	5,0	68,5
Traite	-	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	2,5	1,5	0,5	-	3,0	-	0,5	0,5	-	-	-	0,5	4,5
Loyers	-	1,0	-	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	1,0
TOTAL	55,0	20,0	77,5	5,0	62,5	4,0	4,0	23,0	3,0	3,0	2,0	46,0	152,5
TRANSFERTS	Administration	-	33,0										
	Milieu urbain rural saisonniers	45,0	3,0										
	Elèves, Pensions, Retraites	-	-										
TOTAL	100,0	56,0											

V₇ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR DIABO. (Valeur en millions de francs)

SECTEURS	Product. rurale disponi.	Product. semi-urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBA.			ADMINISTRAT.		Export	TOTAL
				Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	16,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17,0	17,0
Produits locaux	32,0	3,0	-	2,0	9,5	-	0,5	7,0	-	-	-	16,0	35,0
T O T A L	48,0	4,0	-	2,0	9,5	-	0,5	7,0	-	-	-	33,0	52,0
Artisanat	1,5	4,0	5,0	0,5	3,0	1,0	0,5	3,5	1,0	-	-	1,0	10,5
Transport	-	-	11,5	1,0	7,5	-	1,0	2,0	-	-	-	-	11,5
Commerce	1,0	5,5	65,0	1,5	49,0	4,0	1,0	8,0	1,0	3,0	2,0	2,0	71,5
Traite	-	-	1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	3,0	1,5	0,5	-	3,5	-	0,5	0,5	-	-	-	0,5	5,0
Loyers	-	1,0	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	-	1,0
T O T A L	53,5	16,0	83,5	5,0	72,5	5,0	3,5	22,0	2,0	3,0	2,0	38,0	153,0
TRANSFERTS	Administration	-	33,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	51,0	3,0										
	Elèves, Pensions, Retraites		-										
	T O T A L	104,5	52,0										

V₈ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR DIDIEVI. (Valeur en millions de francs).

SECTEURS	Product. rurale disponi.	Product. semi- urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBAI			ADMINISTRAT.		Export.	TOTAL
				Inter- média.	Finale	Equip. ^t	Inter- média.	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	34,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,0	35,0
Produits locaux	65,0	2,0	-	3,5	17,0	-	0,5	6,0	-	-	-	40,0	67,0
T O T A L	99,0	3,0	-	3,5	17,0	-	0,5	6,0	-	-	-	75,0	102,0
Artisanat	7,0	4,0	6,0	1,5	7,0	2,5	0,5	3,5	1,0	-	-	1,0	17,0
Transport	-	1,5	22,0	2,0	17,0	-	2,5	2,0	-	-	-	-	23,5
Commerce	3,0	8,0	117,0	3,5	100,0	8,0	1,5	8,0	2,0	3,0	2,0	-	128,0
Traite	-	-	3,0	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	3,0
Commerce local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	5,0	1,5	1,0	-	6,0	-	0,5	0,5	-	-	-	0,5	7,5
Loyers	-	1,0	-	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	1,0
T O T A L	114,0	19,0	149,0	10,5	148,0	10,5	5,5	20,0	3,0	3,0	2,0	79,5	282,0
TRANSFERTS	Administration	-	46,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	110,0	1,0										
	Elèves, Pensions, Retraites	1,0	-										
T O T A L	225,0	66,0											

V₉ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR L'ENSEMBLE DES ZONES.*

(Valeur en millions de francs).

SECTEURS	Produc. rurale disponi.	Produc. semi- urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBA.			ADMINISTRAT.		Export.	TOTAL
				Inter- média.	Finale	Equip. ^t	Inter- média.	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	958,0	46,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1004,0	1.004,0
Produits locaux	658,0	62,0	34,0	78,0	227,5	-	14,5	187,5	-	7,0	-	239,5	754,0
T O T A L	1616,0	108,0	34,0	78,0	227,5	-	14,5	187,5	-	7,0	-	1243,5	1.758,0
Artisanat	44,0	191,0	69,5	14,5	61,5	23,0	22,0	85,0	42,0	1,5	-	55,0	304,5
Transport	-	222,0	145,0	13,0	133,5	-	95,5	84,0	-	-	-	41,0	367,0
Commerce	31,0	271,5	1834,0	56,5	1001,0	132,0	114,5	329,0	110,0	65,5	49,0	279,0	2.136,5
Traite	-	89,0	12,5	-	-	-	-	-	-	-	-	101,5	101,5
Commerce local	-	22,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,0	22,0
Services	43,0	61,0	38,0	-	60,0	-	36,5	32,0	-	-	-	13,5	142,0
Loyers	-	25,0	-	-	3,0	-	7,0	11,0	-	-	-	4,0	25,0
T O T A L	1734,0	989,5	2133,0	162,0	1486,5	155,0	290,0	728,5	152,0	74,0	49,0	1759,5	4.856,5
TRANSFERTS	Administration	-	684,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	769,0	42,0										
	Elèves, Pensions, retraites	6,0	23,0										
T O T A L	2509,0	1738,5											

(*) - Sont prises en compte dans ce tableau comme dans les tableaux élémentaires :

- les importations et exportations de chacune des zones vers l'extérieur de la région.
- les importations et exportations d'une zone à l'autre et vers Bouaké.

V₁₀ - TABLEAU D'ECHANGE REDUIT INTRA-ZONAL POUR L'ENSEMBLE DES ZONES.**

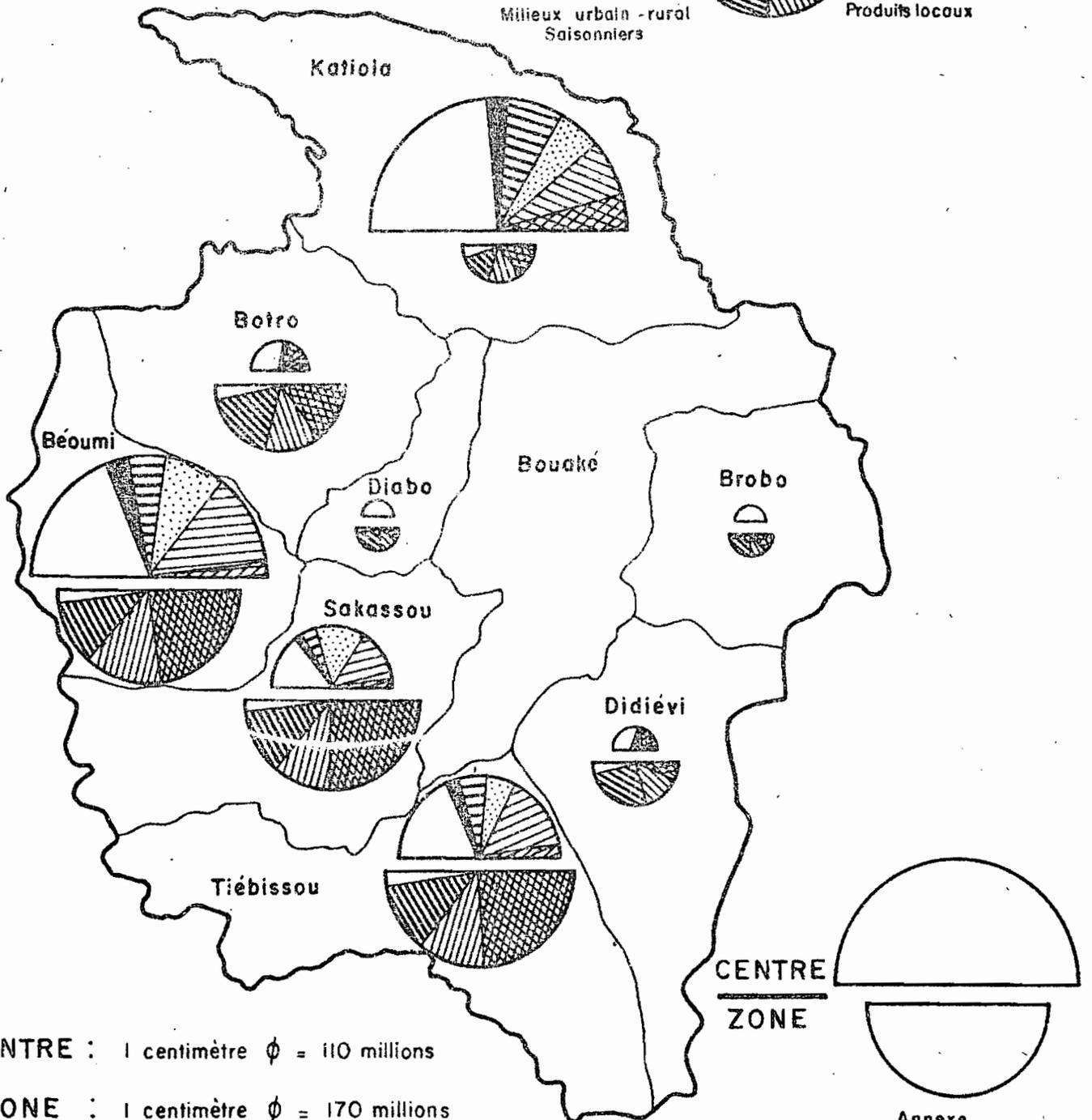
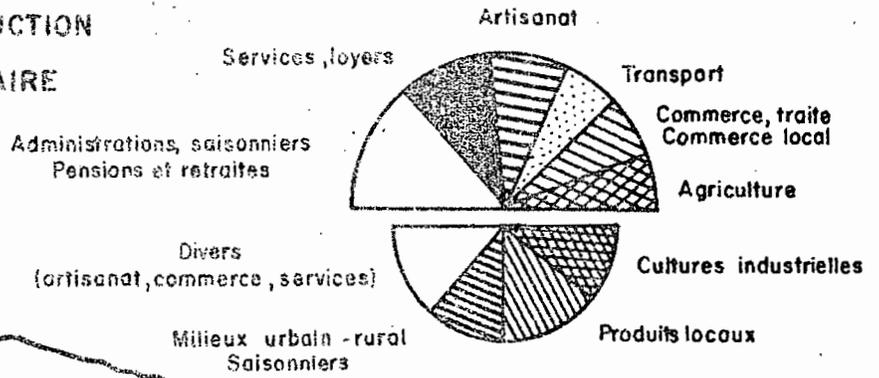
(Valeur en millions de francs)

SECTEURS	Product. rurale disponible	Product. semi-urbaine	Import.	CONSOMMA. RURALE			CONSOMMA. SEMI-URBA.			ADMINISTRAT.		Export.	TOTAL
				Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Inter-média.	Finale	Equip. ^t	Fonct.	Equip. ^t		
Cultures industrielles	958,0	46,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1004,0	1.004,0
Produits locaux	658,0	62,0	10,0	78,0	227,5	-	14,5	187,5	-	7,0	-	215,5	730,0
TOTAL	1616,0	108,0	10,0	78,0	227,5	-	14,5	187,5	-	7,0	-	1219,5	1.734,0
Artisanat	44,0	191,0	62,5	14,5	61,5	23,0	22,0	85,0	42,0	1,5	-	48,0	297,5
Transport	-	222,0	131,0	13,0	133,5	-	95,5	84,0	-	-	-	27,0	353,0
Commerce	31,0	271,5	1662,0	56,5	1001,0	132,0	114,5	329,0	110,0	65,5	49,0	107,0	1.964,5
Traite	-	89,0	12,5	-	-	-	-	-	-	-	-	101,5	101,5
Commerce local	-	22,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,0	22,0
Services	43,0	61,0	35,5	-	60,0	-	36,5	32,0	-	-	-	11,0	139,5
Loyers	-	25,0	-	-	3,0	-	7,0	11,0	-	-	-	4,0	25,0
TOTAL	1734,0	989,5	1913,5	162,0	1486,5	155,0	290,0	728,5	152,0	74,0	49,0	1540,0	4.637,0
TRANSFERTS	Administration	-	684,0										
	Milieux urbain rural saisonniers	769,0	42,0										
	Elèves, Pensions, Retraites	6,0	23,0										
TOTAL	2509,0	1738,5											

(**) - Les importations et exportations d'une zone de la région à l'autre ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

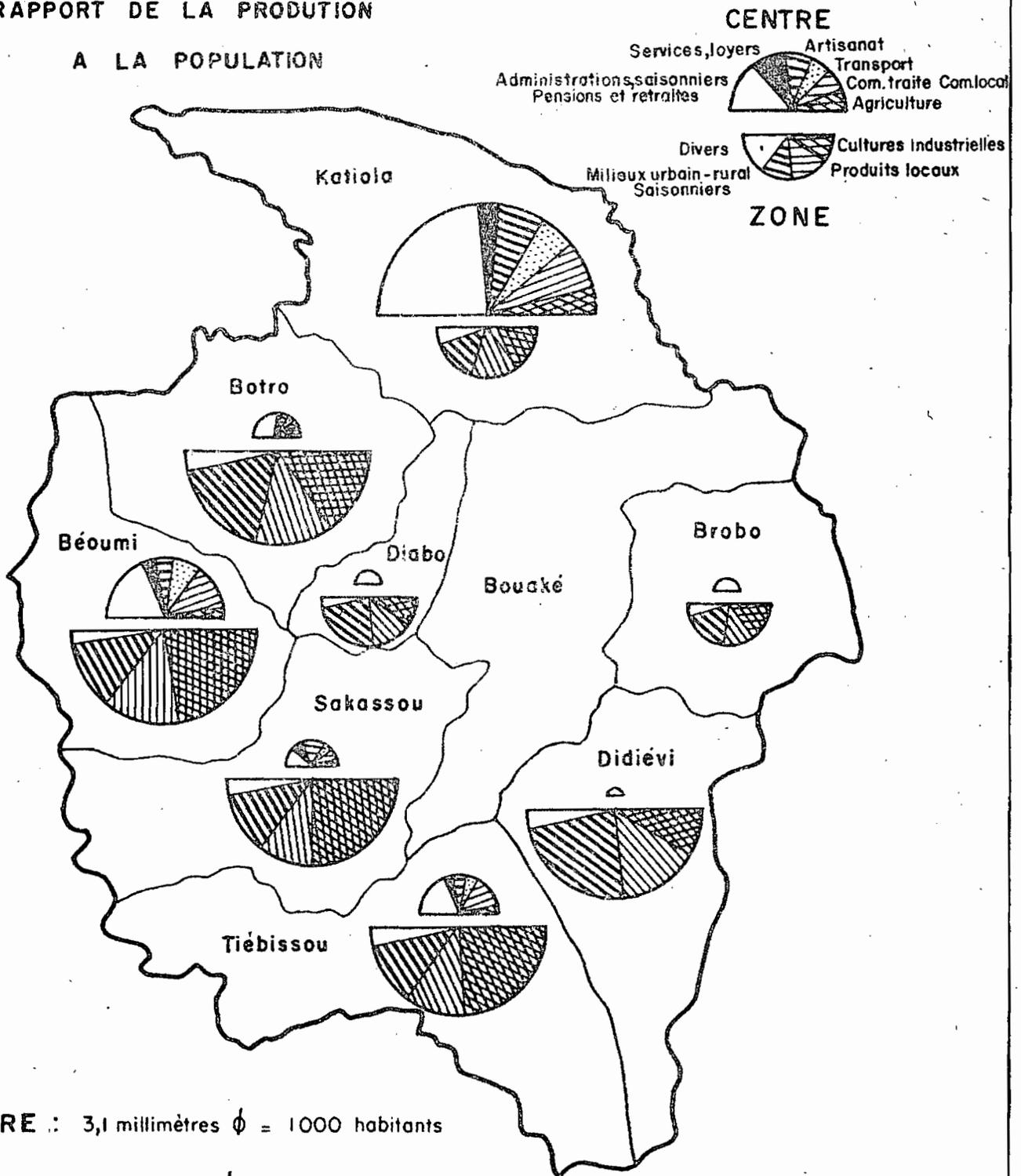
STRUCTURES DE LA PRODUCTION PAR CENTRE ET PAR ZONE

RAPPORT DE LA PRODUCTION AU REVENU MONETAIRE



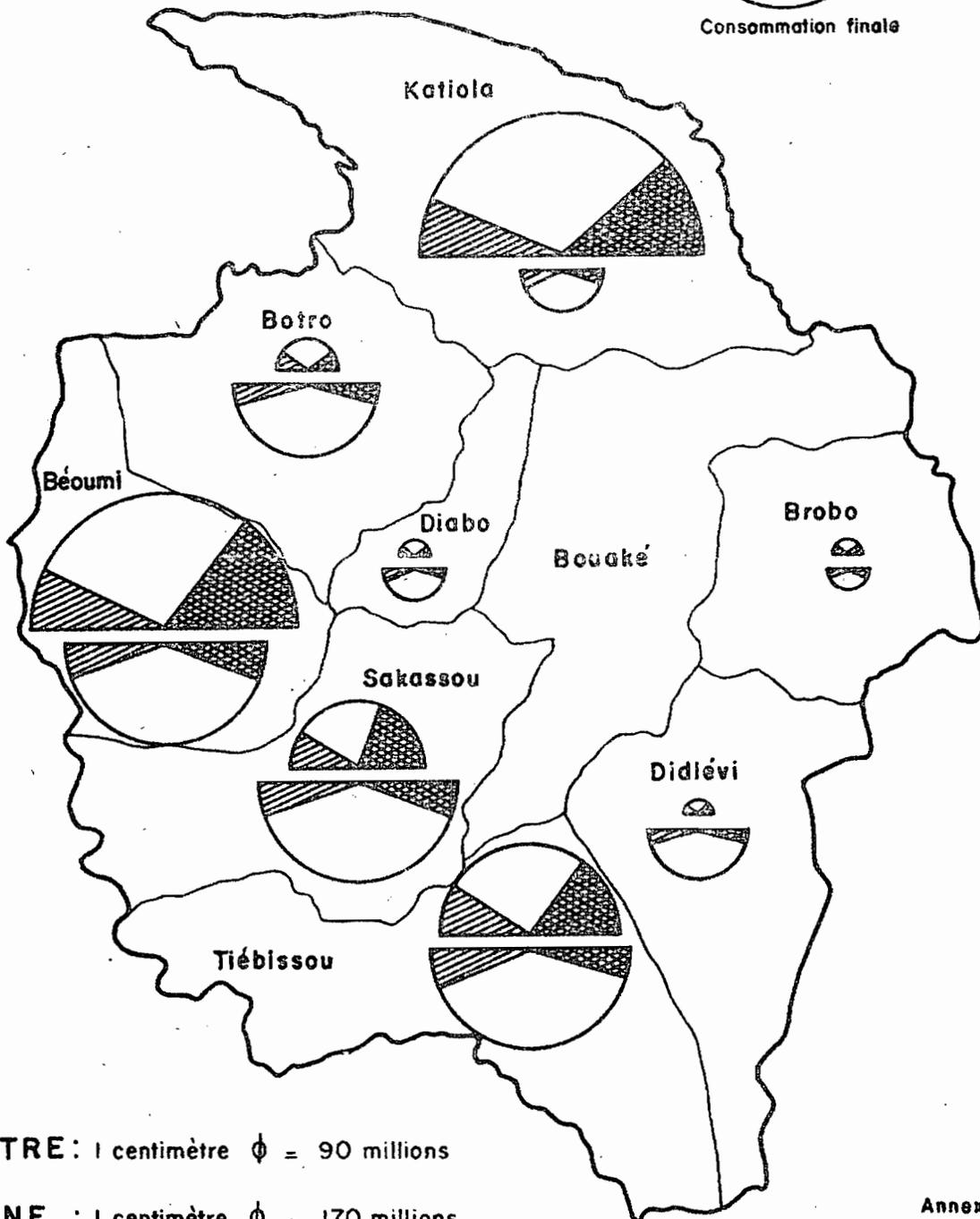
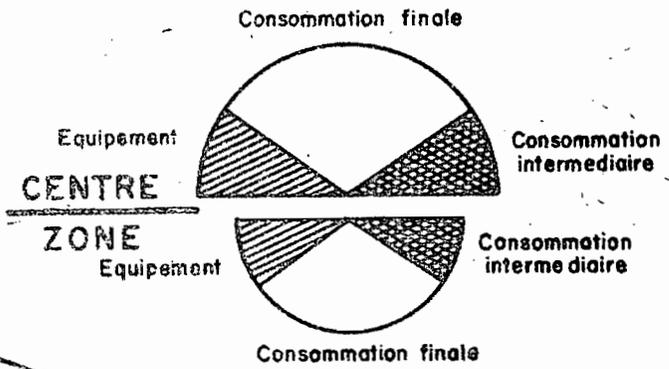
STRUCTURES DE LA PRODUCTION PAR CENTRE ET PAR ZONE

RAPPORT DE LA PRODUCTION A LA POPULATION



STRUCTURES DE LA CONSOMMATION PAR CENTRE ET PAR ZONE

RAPPORT DE LA CONSOMMATION
AU REVENU MONETAIRE



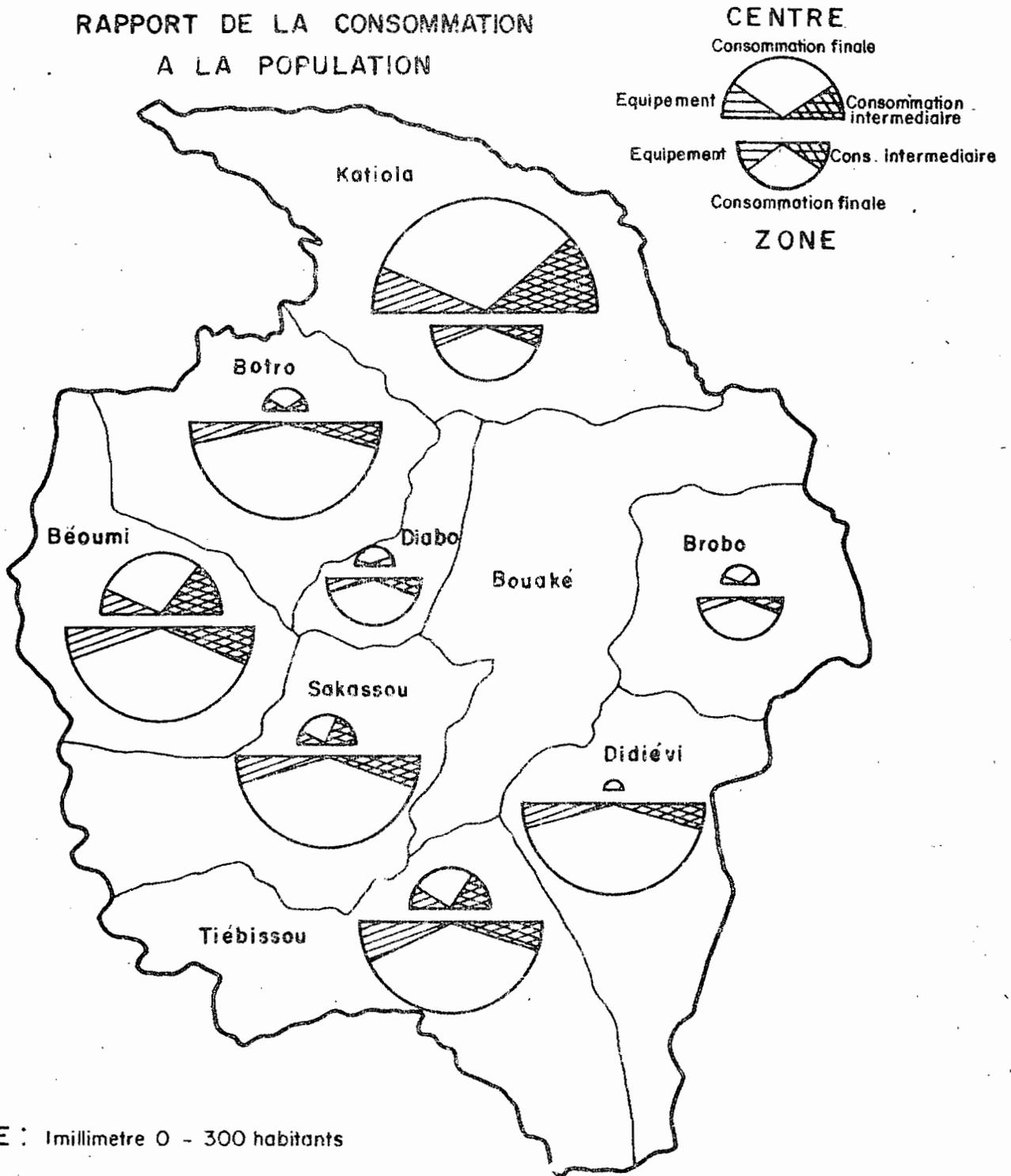
CENTRE : 1 centimètre ϕ = 90 millions

ZONE : 1 centimètre ϕ = 170 millions

Annexe
Carte n° 3

STRUCTURES DE LA CONSOMMATION PAR CENTRE ET PAR ZONE

RAPPORT DE LA CONSOMMATION A LA POPULATION



CENTRE : 1 millimetre 0 - 300 habitants

ZONE : 1 centimetre 0 - 15 000 habitants

Annexe
Carte n° 4

VI **Importations et exportations de l'ensemble
des zones vers l'extérieur de la région.**

TABLEAU N° VI - TABLEAU DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE L'ENSEMBLE DES ZONES
VERS L'EXTERIEUR DE LA REGION.

SECTEURS	Importations	Exportations
Cultures industrielles	-	1.004,0
Produits locaux	10,0	48,5
T O T A L	10,0	1.052,5
Artisanat	54,5	40,0
Transport	116,0	12,0
Commerce	1.642,0	87,0
Traite	-	89,0
Commerce local	-	22,0
Services	32,5	8,0
Loyers	-	4,0
T O T A L	1.855,0	1.314,5

VII Pourcentage des revenus distribués par
l'administration dans l'ensemble des revenus
de la zone et du centre

TABLEAU N° VII

POURCENTAGE DES REVENUS DISTRIBUES PAR L'ADMINISTRATION
DANS L'ENSEMBLE DES REVENUS DE LA ZONE ET DU CENTRE

	Revenus Administratifs Revenu de la zone	Revenus Administra- tifs. Revenu du Centre
KATIOLOA	30 %	42 %
BEOUMI	16 %	34 %
TIEBISSOU	12 %	33 %
B O T R O	12 %	52 %
B R O B O	21 %	59 %
D I A B O	21 %	63 %
DIDIEVI	16 %	70 %
SAKASSO	8 %	27 %
ENSEMBLE	16 %	39 %

VIII Formation et utilisation
 des revenus

TABEAU N°VIII

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS.

/ SOUS-PREFECTURE DE KATIOLA /

FORMATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	UTILISATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	Admis-
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	tration
VALEUR AJOUTE	117,5	196,0	CONSOMMATION FINALE	121,0	237,5	
- Impôts et taxes	8,0	11,0	TRANSFERTS	21,5	42,5	
- Salaires	6,5	12,0	- externes (salaires (voyages)	5,5	1,5	
- revenu brut d'exploitation	103,0	173,0	- internes	8,0	14,0	
TRANSFERTS PUBLICS	1,0	205,0	IMPOTS ET TAXES	8,0	11,0	
TRANSFERTS PRIVES	75,0	43,0	FONCTIONNEMENT			26,0
- externes	67,0	19,0	EQUIPEMENT	12,0	35,0	14,0
- élèves		10,0				
- internes (Compens. matrimoniales (salaires versés à des (résidents)	7,0	3,5	TOTAL	162,5	326,0	40,0
	1,0	10,5	EPARGNE	31,0	78,0	
TOTAL	193,5	444,0	TOTAL	193,5	404,0	40,0

Taux d'épargne

- milieu rural 16,0%
- milieu urbain 17,0%

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS/ SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI /

FORMATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	UTILISATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	Administration
VALEUR AJOUTEE	341,5	191,0	CONSOMMATION FINALE	297,5	195,0	
- impôts et taxes	15,0	10,5	TRANSFERTS	68,0	36,0	
- salaires	37,0	13,5	- externes (salaires (voyages)	31,0	20,0	
- revenu brut d'exploitation	289,5	167,0	- internes	21,0	16,0	
TRANSFERTS PUBLICS	1,0	151,0	IMPOTS ET TAXES	15,0	10,5	
TRANSFERTS PRIVES	150,0	32,5	FONCTIONNEMENT			16,0
- externes	129,0	6,5	EQUIPEMENT	36,0	38,0	14,0
- élèves		10,0				
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à (des résidents	15,0	2,5	TOTAL	416,5	279,5	30,0
	6,0	13,5	EPARGNE	76,0	65,0	
T O T A L	492,5	374,5	T O T A L	492,5	344,5	30,0

Taux d'épargne

- milieu rural : 15 %
- milieu urbain : 17 %

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS

/ SOUS PREFECTURE DE TIEBISSOU /

FORMATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	UTILISATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	Adminis
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	tration
VALEUR AJOUTEE	356,5	129,5	CONSOMMATION FINALE	273,0	111,5	
- impôts et taxes	14,0	8,5	TRANSFERTS	73,0	25,0	
- salaires	43,0	9,0	- externes (salaires voyages)	34,0	15,0	15,0
- revenu brut d'exploitation	299,5	112,0	- internes	24,0	10,0	
TRANSFERTS PUBLICS	2,0	100,0	IMPOTS ET TAXES	14,0	8,5	
TRANSFERTS PRIVES	142,0	16,0	FONCTIONNEMENT			13,0
- externes	118,0	3,0	EQUIPEMENT	37,0	37,0	5,0
- élèves		3,0				
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à des (résidents)	15,0	1,0				
	9,0	9,0	EPARGNE	103,5	45,5	
TOTAL	500,5	245,5	TOTAL	500,5	227,5	18,0

Taux d'épargne

- milieu rural 20 %
- milieu urbain 18 %

/ SOUS PREFECTURE DE SAKASSO /

FORMATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	UTILISATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	Adminis- tration
	VALEUR AJOUTEE	354,5		106,0	CONSOMMATION FINALE	284,0
- impôts et taxes	14,0	5,5	TRANSFERTS	75,0	19,0	
- salaires	44,0	6,0	- externes (salaires (voyages)	34,0	16,0	12,0
- revenu brut d'exploitation	296,5	94,5	- internes	25,0	7,0	
TRANSFERTS PUBLICS	0,5	62,8	IMPOTS ET TAXES	14,0	5,5	
TRANSFERTS PRIVES	146,0	9,5	FONCTIONNEMENT			6,0
- externes	121,0	2,5	EQUIPEMENT	33,5	28,0	2,0
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à (des résidents)	15,0	1,0	TOTAL	406,5	131,0	8,0
	10,0	6,0	EPARGNE	94,5	38,5	
TOTAL	501,0	177,5	TOTAL	501,0	169,5	8,0

Taux d'épargne

- milieu rural 19 %

- milieu urbain 21 %

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS

/SOUS PREFECTURE DE B O T R O /

FORMATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	UTILISATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	Adminis
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	
VALEUR AJOUTEE	200,0	35,0	CONSOMMATION FINALE	228,0	41,0	
- impôts et taxes	15,0	1,5	TRANSFERTS	36,0	9,5	
- salaires	12,0	1,0	- externes (salaires (voyages	10,0	7,5	
- revenu brut d'exploitation	173,0	32,5	- internes	13,0	2,0	
TRANSFERTS PUBLICS	0,5	54,0	IMPOTS ET TAXES	15,0	1,5	
TRANSFERTS PRIVES	141,0	6,0	FONCTIONNEMENT			4,0
- externes	128,0	4,0	EQUIPEMENT	17,0	6,0	8,0
- internes (compens. matrimoniales (salaires versées à (des résidents	11,0	0,5	TOTAL	296,0	58,0	12,0
	2,0	1,5	EPARGNE	45,5	25,0	
TOTAL	341,5	95,0	TOTAL	341,5	83,0	12,0

Taux d'épargne

- milieu rural 13 %
- milieu urbain 26 %

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS

SOUS PREFECTURE DE B R O B O

FORMATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	UTILISATION DES REVENUS	Milieu Rural	Milieu Urbain	Administration
VALEUR AJOUTEE	50,0	16,0	CONSOMMATION FINALE	62,5	23,0	
- impôts et taxes	4,0	1,0	TRANSFERTS	11,5	5,5	
- salaires	1,5		- externes (salaires (voyages)	1,0		
- revenu brut d'exploitation	44,5	15,0	- internes	5,5	0,5	
TRANSFERTS PUBLICS		33,0	IMPOTS ET TAXES	4,0	1,0	
TRANSFERTS PRIVÉS	50,5	3,5	FONCTIONNEMENT			3,0
- externes	45,0	3,0	EQUIPEMENT	4,0	3,0	2,0
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à (des résidents)	5,0		TOTAL	82,0	32,5	5,0
	0,5	0,5	EPARGNE	18,5	15,0	
TOTAL	100,5	52,5	TOTAL	100,5	47,5	5,0

Taux d'épargne

- milieu rural 18 %
- milieu urbain 28 %

/ SOUS PREFECTURE DE DIABO /

FORMATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	UTILISATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	Adminis
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	tration
VALEUR AJOUTEE	48,5	12,5	CONSOMMATION FINALE	72,5	22,0	
- impôts et taxes	4,5	0,5	TRANSFERTS	13,5	5,5	
- salaires	1,5	0,5	- externes (salaires (voyages	1,0	5,0	
- revenu brut d'exploitation	42,5	11,5	- internes	6,5	0,5	
TRANSFERTS PUBLICS		33,0	IMPOTS ET TAXES	4,5	0,5	
TRANFERTS PRIVES	57,5	3,5	FONCTIONNEMENT			3,0
- externes	51,0	3,0	EQUIPEMENT	5,0	2,0	2,0
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à des (résidents	6,0	0,5	TOTAL	95,5	30,0	5,0
	0,5	0,5	EPARGNE	10,5	14,0	
TOTAL	106,0	49,0	TOTAL	106,0	44,0	5,0

Taux d'épargne

- milieu rural 10%
- milieu urbain 28%

FORMATION ET UTILISATION DES REVENUS

/ SOUS PREFECTURE DE DIDIEVI /

FORMATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	UTILISATION DES REVENUS	Milieu	Milieu	Adminis.
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	tration
VALEUR AJOUTEE	103,5	13,5	CONSOMMATION FINALE	148,0	20,0	
			" Fonctionnaires résidents hors C.		5,0	
- impôts et taxes	14,0	0,5	TRANSFERTS	25,0	7,5	
- salaires	3,0	0,5	- externes (salaires (voyages	2,0		
				11,0	7,0	
-revenu brut d'exploitation	86,5	12,5	- internes	12,0	0,5	
TRANSFERTS PUBLICS	1,0	46,0	IMPOTS ET TAXES	14,0	0,5	
TRANSFERTS PRIVÉS	122,0	1,5	FONCTIONNEMENT			3,0
- externes	110,0	1,0	EQUIPEMENT	10,5	3,0	2,0
- internes (compens. matrimoniales (salaires versés à (des résidents	11,0		TOTAL	197,5	36,0	5,0
	1,0	0,5	EPARGNE	29,0	20,0	
TOTAL	226,5	61,0	TOTAL	226,5	56,0	5,0

Taux d'épargne

- milieu rural 13 %
- milieu urbain 33 %

Récapitulation Générale

FORMATION DES REVENUS	Milieu		UTILISATION DES REVENUS	Milieu		Admis-
	Rural	Urbain		Rural	Urbain	
VALEUR AJOUTEE	1572,0	699,5	CONSOMMATION FINALE	1486,5	728,5	
- impots et taxes	88,5	39,0	(1) Fonctionnaires (résidents hors C)		5,0	
- Salaires	148,5	42,5	TRANSFERTS	323,5	150,5	
- revenu brut d'exploitation	1335,0	618,0	- externes (salaires voyages)	118,5	1,5	
TRANSFERTS PUBLICS	6,0	684,0	- internes	90,0	98,5	
TRANSFERTS PRIVES	884,0	115,5	IMPOTS ET TAXES	88,5	39,0	
- externes	769,0	42,0	FONCTIONNEMENT			74,0
élèves		23,0	EQUIPEMENT	155,0	152,0	49,0
- internes (compens. matrimoniales salaires versés à des. résidents)	85,0	8,5				
	30,0	42,0	TOTAL	2053,5	1075,0	123,0
			EPARGNE NETTE	408,5	301,0	
TOTAL	2462,0	1499,0	TOTAL	2462,0	1376,0	123,0

(1) Pour Didiévi seulement, leur consommation a été agrégée à la consommation finale du milieu urbain pour les autres zones.